

Université de Montréal

Le rôle de la performativité dans la méthode de Michel Foucault

par Guillaume G. Poirier

Département de philosophie, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise en philosophie  
option recherche

avril 2017

© Guillaume G. Poirier, 2017

## Résumé

Partant des rapports problématiques de Foucault à la performativité austinienne, ce mémoire investigate les évolutions méthodologiques de l'archéologie et de la généalogie en soulignant les éléments qu'elles extraient de la théorie des actes de langage. Si les savoirs que nous restituent les premiers travaux de Foucault produisent une série d'effet dans le réel, c'est parce que l'analyse du discours découvre une performativité d'un niveau inédit par rapport aux énoncés performatifs d'Austin : les discours aux énoncés anonymes tirent des effets de pouvoir au travers même de leurs prétentions descriptives. De façon analogue, les analyses plus tardives des processus de subjectivation dévoilent comment dans cette articulation entre savoir et pouvoir le rapport du sujet à lui-même se donne comme la pierre de touche du discours : le sujet doit tenir sur lui-même une série précise de propos dont la récitation et l'adhésion apparaissent nécessaire pour fonder, voire produire sa subjectivité. Pareille fondation se veut corrélative d'un troisième niveau de performativité, soit celle d'un discours du sujet par lui-même et sur lui-même, en somme, une performativité de la subjectivation.

Mots clés : performativité, Foucault, Austin, discours, archéologie, généalogie, pouvoir, technique de soi, subjectivité, acte de langage

## Abstract

Starting from the problematic relationship of Foucault towards Austin's performativity, this research investigates the methodological evolutions of the archeology and genealogy while looking at the elements imported from the speech act theory. If the knowledges that depict Foucault's early works are producing a series of effects into reality, it is because the analysis of discourse discovers a new level of performativity in comparison to Austin's performative utterances: the anonymous discourses generate effects of power through their own descriptive functions. In a similar way, the later analysis of subjectivation procedures shows how inside the articulation of knowledge and power the relationship to the self is a key element of discourse: the subject must recite and adhere to precise types of utterances to produce and establish his subjectivity. Such foundation is the correlate of a third level of performativity where the discourse of the self must be held by the subject and on himself, in other words a performativity of subjectivation.

Key words : performativity, Foucault, Austin, discours, archeology, genealogy, power, technique of the self, subjectivity, speech act

# Table des matières

Résumé	ii
Abstract	iii
Table des matières	iv
Remerciements	v
Partie I - La méthode archéologique	
Introduction	p. 7
1.1 Considérations générales sur l'interprétation des matériaux	p. 8
1.2 L'archéologie du savoir	p. 11
1.2.1 La discontinuité comme grille historique	p. 11
1.2.2 L'unité du discours en tant qu'événement	p. 13
1.2.3 Les catégories anthropologiques	p. 16
1.2.4 Organisation de la méthode archéologique	p. 19
1.2.5 Les modalités énonciatives	p. 21
1.2.6 La formation des concepts	p. 23
1.2.7 La formation des stratégies	p. 24
1.2.8 La formation des objets	p. 26
1.3 Le problème du référent	p. 28
1.4 L'archive	p. 32
1.5 La fuite vers la mort	p. 35
Partie II - Langage et performativité	p. 37
2.1 L'énoncé comme fonction	p. 38
2.2 La similarité analytique de l'archéologie et ses distinctions	p. 43
2.3 Énoncés constatif et performatif	p. 47
2.4 L'interprétation benvenistienne de la performativité	p. 56
2.5 La fonction subjectivante du langage	p. 59
2.6 Le langage, dehors du sujet	p. 64
Partie III - Le pouvoir et la subjectivation	p. 67
3.1 Le rejet sceptique des universaux	p. 68
3.2 Savoir et pouvoir	p. 73
3.3 La généalogie foucauldienne	p. 77
3.4 La confession : une technique de soi	p. 84
3.5 La parrèsia comme énoncé performatif	p. 92
3.6 La vérité : élément fonctionnel de subjectivation	p. 96
Conclusion	p. 102
Bibliographie	p. 109

À toutes ces personnes qui m'ont été présentes,  
et qui, sans doute plus que moi,  
connaissaient la raison de cette entreprise.

À Doris, pour qui j'ai fait mes leçons.

# Partie I

## La méthode archéologique

## **Introduction**

La question de la performativité semble à ce jour un fait acquis dans les interprétations de ce courant que l'on a nommé le post-structuralisme français et dont Michel Foucault représente, de par sa popularité académique, l'image retentissante. Les travaux qu'ont fournis ces trois dernières décennies les *gender studies* et les études post-coloniales ont à cet égard largement contribué à ce rapprochement aisé entre l'analyse du discours et la théorie austinienne du *speech act*. Or, un bref regard sur la question découvre plutôt un rapport problématique quant à ce rapprochement dont Foucault a périodiquement souhaité se détacher. C'est donc la problématisation de ce rapport que ce mémoire s'est proposé d'investir en analysant l'évolution de la méthode foucauldienne d'analyse du discours quant aux traits performatifs qu'elle a, il semble bien, recouverts tout au long de ses développements sans en assumer tout à fait la présence. Ainsi, il faudra en un premier temps dévoiler comment l'analyse archéologique ouvre un nouveau champ d'analyse de la performativité, qui bien que se rapprochant en plusieurs points de la théorie des *speech acts* propre à Austin, demeure spécifique aux discours dans leur formation des positions et des objets discursifs. Si cette partie se limitera à quelques allusions quant à ces proximités performatives, la seconde scrutera plus en détail les rapports de similarité et de distinction entre Austin et Foucault en dévoilant un seul et même geste rejetant l'analyse des contenus de vérité des énoncés pour mieux aborder le champ de leurs fonctions, geste qui mènera à une confluence entre usages constatatif et performatif du langage que reflètent bien les effets de pouvoir propres aux discours de savoir. Un bref dégagement de la réception française de cette approche oxonienne du langage permettra par ailleurs de saisir la réorientation foucauldienne de la performativité vers la fonction subjectivante du langage. Enfin, la troisième partie explicitera la particularité du pouvoir en reflétant la manière propre au nominalisme foucauldien de concevoir la matérialité effective des objets discursifs au sein du réel, annonçant par là une généalogie vouée à relever les affrontements de forces traversant l'histoire et constituant des sujets. Les analyses plus tardives de Foucault nous dévoileront en effet comment la question de la subjectivation découvre un troisième type de performativité qui, connectant les premières formules d'Austin à la seconde forme de performativité propre aux discours de savoir et de pouvoir, établit un rapport du sujet à lui-même au moyen de techniques du soi dont les exemples de la confession, de la thérapie de vérité et de la *parrêsia* nous dévoilent le détail.

## 1.1 Considérations générales sur l'interprétation des matériaux

Lorsque l'on s'engage dans la vaste nébuleuse de la pensée de Michel Foucault que représentent l'ensemble de ses écrits, de ses dires, de ses critiques et de ses interprétations, le foisonnement de propos force rapidement la démarche à constater non seulement le fouillis général des matériaux, mais aussi le désordre statutaire que revêtent les propos eux-mêmes. Car un fait est problématique : la pensée de Foucault a été à ce point érigée en monument que la citation dans un texte de quelques bribes de ses dires indépendamment du contexte suffit à lui attribuer profondeur et véracité. Or, pour tenter de dégager avec soin les éléments méthodologiques du corpus foucauldien, il faut reconnaître que la force de ses propos varie en fonction du contexte: l'hypothèse relatée dans un entretien n'a pas la même valeur que l'ouvrage érudit et publié. Ainsi, outre les distinctions de formes organisant traditionnellement son oeuvre (livre, article, conférence, entretien, préface, cours, travaux collectifs, etc.), il est possible de catégoriser ces documents selon quatre fonctions, et ce, en accord avec l'intention plus ou moins réflexive de l'auteur.<sup>1</sup>

En premier lieu, une préséance de contenu doit revenir aux ouvrages publiés dont la fonction explicite vise à transmettre un ensemble de propos historico-philosophiques dont la forme aspire à une véracité érudite et fondée. C'est ainsi qu'entre *l'Histoire de la folie* et *Le Souci de soi* l'on peut situer le véritable coeur du projet philosophique principalement parce que le livre correspond au mode privilégié par lequel Foucault veut consciemment déployer sa démarche et défendre ses idées.<sup>2</sup> Sous un deuxième mode, il y a tout le foisonnement de propos publiés de son vécu, allant de l'article à la préface, voire de l'entretien au manifeste, dont les rôles varient tout autant. On peut trouver la vaste majorité de ces propos recueillis dans l'ouvrage posthume *Dits et Écrits*<sup>3</sup>, bien que cette collection ne soit pas exhaustive et qu'on puisse encore aujourd'hui la compléter au moyen des archives de la Bibliothèque Nationale de France, ainsi que de celles

---

<sup>1</sup> L'origine de ces réflexions se voit motivée par un séjour de recherche à l'Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine (IMEC) où le travail auprès des archives de Foucault a vite nécessité certains principes de tri.

<sup>2</sup> Je n'inclus pas *Maladie mentale et personnalité* (1954) ou encore sa version revue et largement dépouillée d'éléments marxistes *Maladie mentale et psychologie* (1962) précisément parce que Foucault lui-même éprouvait un profond malaise face à cet ouvrage dont il interdit quelques années plus tard la republication.

<sup>3</sup> Michel Foucault. *Dits et Écrits*. Éd. Daniel Defert et François Ewals. Paris, Quarto Gallimard. 2001  
Contrairement à cette seconde édition en deux volumes que nous utiliserons, la première (1994) en contient quatre.



de l'IMEC. Puisque ces propos de seconde main ont été prononcés ou rédigés pour la plupart conformément à l'horizon de leur publication, il n'est pas possible de les traiter de la même manière que les ouvrages édités: la manière avec laquelle l'auteur en prévoyait la circulation travaille dès le départ l'organisation du contenu. Ces documents comportent néanmoins une richesse considérable sur le plan méthodologique. À cet égard, les entretiens renseignent énormément sur les conceptions philosophiques positives de Foucault pour le plus grand bonheur de ses lecteurs qui peinent bien souvent à trouver des descriptions explicites de ses positions au sein de ses ouvrages. L'on conviendra dès lors que l'emploi raisonné de ces propos impliquera toujours une certaine contextualisation préalable.

Diffère également le statut des cours qu'il put donner au fil de sa vie, allant des toutes premières leçons de psychologie tenues à l'École Normale Supérieure (1951-1955) aux dernières conférences données à Berkeley, en passant par les cours présentées aux Collège de France (1970 à 1984). À cet effet, il importe d'aborder le phénomène intellectuel autour de la publication de ces cours. L'objectif du Collège étant d'abord d'exposer les travaux en cours de chercheurs, il s'agit moins de faire état de démonstrations fondées que de dévoiler les divers chemins qu'emprunte le professeur au fil de ses recherches. Dès lors, les contenus des cours n'ayant pas été pensés en vue d'une publication posthume, il importe donc d'éviter de les lire comme des résultats conclusifs, et d'y voir plutôt des hypothèses en cours. À cet égard, le fait que l'évolution de ces cours au fil des années ne suive presque jamais les prévisions de départ montre assez bien que Foucault y cumule les tentatives, suivant tantôt des trouvailles convaincantes, tantôt des pistes finissant en cul-de-sac. Ces va-et-vient conceptuels serviront de matériaux remaniés aux ouvrages publiés, qui eux représenteront les véritables résultats.

Reste enfin toutes les correspondances et notes personnelles, fiches de lecture et autres inédits dont l'usage demeure des plus difficile puisque ces archives relèvent de fond en comble du domaine personnel qui n'en prévoyait aucunement un accès public. Citer ces fragments au même titre qu'un ouvrage manque ainsi un fait crucial, soit les constantes réévaluations et corrections que Foucault opérait sur chacun de ses livres avant leur publication. Leur emploi au sein d'une

recherche sur sa pensée ne peut donc qu'être périphérique et encore une fois contextuel. À cet égard, il faut sans doute reconnaître que l'officialisation de ces documents menace grandement la portée critique des travaux de Foucault.<sup>4</sup> À trop faire un usage figé de ses conclusions en tant que vérités transcendantes et éternelles, on manque l'essentiel de sa démarche et c'est au-delà des contenus de propos disséminés sur un vaste corpus multiforme qu'il faut la trouver, c'est-à-dire là où sa méthode apparaît comme la dépositaire réflexivo-critique de toute une vie de travail intellectuel rigoureux.

Dès lors, ce mémoire s'attardera moins aux détails des grandes thèses de Foucault maintes fois citées qu'à ce champ réflexif lui-même, soit ces propos contorsionnés cherchant à voir la structure de leur propre corps, voire la méthode motivant leur devenir. Seront donc traqués ici les moments constants de recul et d'arrêt d'un philosophe calculant l'effet de ses gestes conceptuels et mesurant les modifications à entreprendre au sein de ses investigations, que ce soit quant aux objets traités, à la manière d'en faire l'histoire ou encore quant à l'objectif général de l'entreprise. C'est ce deuxième champ d'énoncés qui demeure le plus instructif quant au problème de la performativité au sein de sa méthode, ces moments réflexifs où le penseur en vient à prendre en compte le positionnement de son propre discours, de même que l'effet qu'il génère au sein du panorama intellectuel et politique de son temps.

Dès que l'on commence à s'instruire de ces moments autocritiques, on découvre rapidement un Foucault cherchant constamment à découvrir le lieu où son entreprise pourra le mener. Il demeure donc tout à fait vain de vouloir tisser au sein de son oeuvre des relations de nécessités traversant et liant chaque investigation philosophico-historique à la suivante et de faire de ses écrits l'expression d'un plan défini dès le départ. La première précaution à prendre lors d'une recherche sur cette méthode philosophique qui a fait couler énormément d'encre consiste à s'interdire de voir en Foucault un penseur systématique : «Je ne veux pas de ce qui pourrait donner l'impression de rassembler ce que j'ai fait en une espèce d'unité qui me caractériserait et

---

<sup>4</sup> Richard Groulx en fait un exposé convaincant dans son dernier ouvrage *Michel Foucault, la politique comme guerre continuée. De la guerre des races au racisme d'État, sur le Cours au Collège de France «Il faut défendre la société»*. Paris, L'Harmattan, 2015.

me justifierait, en donnant sa place à chacun des textes.»<sup>5</sup> Il nous invite bien plutôt à considérer ses ouvrages comme des coups spontanés dans le cadre plus général d'une pensée en évolution, des tentatives au sein de règles prédéfinies dont l'exercice critique parvient tantôt à en modifier la structure, tantôt à transformer le regard même du penseur. Là réside d'ailleurs le sens premier de l'essai, auquel Foucault associe la véritable tâche philosophique.<sup>6</sup> Il importe donc sur le plan méthodologique de suivre ces quelques lignes directrices: toujours contextualiser les propos de Foucault et jamais en faire des monuments, dépister les moments réflexifs vis-à-vis de sa méthode et surtout veiller à ne pas systématiser son oeuvre.

## **1.2 L'Archéologie du savoir**

### **1.2.1 La discontinuité comme grille historique**

Les premières considérations méthodologiques d'ampleur publiées par Foucault se trouvent dans *L'archéologie du savoir* (1969), qui déploie un effort de recension des difficultés des ouvrages précédents, soit *l'Histoire de la folie* (1961), *La naissance de la clinique* (1963) et *Les mots et les choses* (1966). Face aux critiques abondantes, il s'agit d'explicitier la méthode qui n'avait été jusque-là que sujette à de brèves allusions sous le couvert du terme «archéologie». Technique de fouille au sein des couches accumulées des discours, cette manière historico-philosophique de considérer les mutations du savoir se voit dès lors soumise pour la première fois à une réflexion critique vouée à en clarifier les fondements. Il s'agira pour Foucault de synthétiser ce qu'il jugeait avoir traversé d'une façon quelque peu aveugle dans ses ouvrages antérieurs.

Grande nouveauté méthodologique, l'archéologie établit l'analyse historique comme un problème essentiellement énonciatif, c'est-à-dire comme une question de langage. Ce que traverse l'histoire n'est ni simplement un long déroulement d'idées s'enchaînant selon une certaine nécessité, ni tout à fait le procès de conditions matérielles déterminantes, mais simplement, et d'une manière tout autrement complexe, une série de discours qui s'enchevêtrent.

---

<sup>5</sup> *Les confessions de Michel Foucault*. Propos recueillis par Roger-Pol Droit (1975). Le point, 1er juillet 2004. p. 85. L'entrevue porte essentiellement sur *Surveiller et punir*; quelques semaines après sa publication.

<sup>6</sup> «L'essai [...] le corps vivant de la philosophie, si du moins celle-ci est encore ce qu'elle était autrefois, c'est-à-dire une "ascèse" un exercice de soi, dans la pensée.» in *L'Usage des plaisirs. Histoire de la sexualité II*. Paris, Gallimard, 1984, p. 15

Interroger la singularité de l'événement énonciatif en lui-même représente ainsi le moyen par lequel Foucault déprend à la fois l'analyse historique et l'analyse du discours de la grille de la continuité. La discontinuité n'y joue plus le rôle sporadique et isolé de la rupture sur l'arrière-fond d'une continuité historique où se presse la longue filiation des idées, des langues et des cultures, mais elle apparaît comme le fait propre des énoncés antérieurs à l'apparition de discours unifiés. Dans cette critique sceptique du primat de la continuité, le continu se pose toujours comme l'effet d'une construction dont il s'agit de dévoiler les règles d'apparition et les stratégies dissimulées. Or, plutôt que d'assumer la présence perpétuelle de la discontinuité comme élément essentiel de tout développement discursif, ce que souhaite ce renversement, c'est d'abord interroger la prétendue continuité de ces unités discursives et faire valoir que la discontinuité caractérise toujours l'unicité de l'énoncé qui, pris en tant que geste factuel, est un «événement que ni la langue ni le sens ne peuvent tout à fait épuiser».<sup>7</sup>

Si l'approche historique classique voyait dans la discontinuité un fait contingent, c'est qu'elle allait au-delà de l'éparpillement temporel pour réaffirmer l'ordre continu des événements. Or, Foucault remarque une mutation épistémologique en histoire qui commence peu à peu à considérer la discontinuité comme fait essentiel au travail de l'historien, car «d'où pourrait-il parler, en effet, sinon à partir de cette rupture qui lui offre comme objet l'histoire - et sa propre histoire?»<sup>8</sup>. La discontinuité devient, suite à cette rupture, à la fois une opération de l'historien, en ce qu'il doit structurer des champs distincts d'analyse et commettre des périodisations hypothétiques, et un résultat d'analyse, puisqu'il se donne comme objet les limites et les seuils d'un phénomène historique. Bref, la discontinuité change de statut, elle comporte désormais sa propre substance positive et ne se limite plus au simple creux caractérisant la séparation entre deux événements pleins et singuliers : elle se donne désormais comme concept opératoire et cesse d'être un simple obstacle à l'historien pour venir fonder jusqu'à sa propre pratique.<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 40

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 17. Ici Foucault fait allusion, en histoire des sciences, à G. Bachelard qui au moyen de son concept de seuil épistémologique isola des ruptures dans le procès indéfini de l'accumulation des connaissances, ainsi qu'à G. Canguilhem, directeur de thèse de Foucault, qui scruta les mutations dans l'usage et la validation des concepts.

<sup>9</sup> Michel Foucault. *Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie*, Cahiers pour l'analyse, no.9 : Généalogie des sciences, 1968, pp. 9-40, in *Dits et Écrits*, I, no.59, p. 726

Or, si Foucault inscrit sa démarche au sein de ces analyses historiques des discontinuités, c'est qu'il l'affilie à un désir nietzschéen de briser toute téléologie du devenir, de même que toute fonction unificatrice de l'histoire dont la fiction première avait été le traitement du sujet comme donnée éternelle et identique à elle-même. Car ce qui se trouve dans l'ombre de la continuité de l'histoire de la pensée, c'est en fait l'unité de la conscience qui, tantôt comme axiome, tantôt comme résultat, peut en relever le sens et en orienter les développements : «L'histoire continue, c'est le corrélat indispensable à la fonction fondatrice du sujet: la garantie que tout ce qui lui a échappé pourra lui être rendu; la certitude que le temps ne dispersera rien sans le restituer dans une unité recomposée». <sup>10</sup> Ce qu'inspectera donc la méthode, ce sont ces unités historiques toutes faites et non interrogées, à commencer par cette figure nouvelle de l'événement : le discours.

### **1.2.2 L'unité du discours en tant qu'événement**

Comment singulariser quelque chose comme un élément discursif? On ne peut en effet se fier ni à l'unité du livre, comme élément premier de l'analyse historique, ni à celle de l'oeuvre, puisque toutes deux se basent naïvement sur une continuité apriorique. C'est que l'unité du livre varie d'un champ du savoir à un autre, sa caractérisation propre fluctue selon qu'on la considère en mathématique, en littérature ou encore en philosophie. Le livre, toujours intriqué dans un réseau de renvois à d'autres, ne peut pas être unitaire,<sup>11</sup> sa matérialité ne saurait repousser son appartenance inhérente à un champ discursif autorisant sa constitution et organisant les diverses modalités de sa construction: son unité n'a donc rien d'élémentaire. Il en va de même pour l'oeuvre, qui ne sait satisfaire la recherche sceptique de fondation. C'est qu'elle déploie le jeu tacite d'une interprétation significative vouée à dévoiler le sens caché d'une pensée ou d'un texte : on y admet un niveau dissimulé de signification où tout texte de l'auteur gravite autour d'un sens unifié et homogène traversant jusqu'au moindre fragment. Rien donc d'immédiat dans la saisie de cette unité, car comment saurait-on découper une singularité première au sein de la masse de documents que recouvre l'oeuvre, si ce n'est qu'arbitrairement ou encore muni d'un discours extérieur nous autorisant de trier ce qui fait sens de ce qui ne le fait pas? À cet égard, Foucault pose la question quant au corpus nietzschéen, disséminé entre d'un côté les

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp. 21-22

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 34

«dissertations scolaires» et de l'autre «les notes de blanchisserie».<sup>12</sup> Le concept d'oeuvre ou de corpus n'est à lui seul pas suffisant pour nous permettre de discriminer les documents significativement philosophiques de ceux qui ne le sont pas.

Ainsi, bien que toute unité d'analyse découle de certaines tentatives de périodisation qui sont en elles-mêmes historiques, il demeure néanmoins possible de les employer provisoirement. Ce sera l'usage sceptique *a posteriori* de ces unités, au sein de la méthode archéologique, qui testera leur validité. En affirmant que la constitution d'une unité discursive est toujours déjà le produit d'un discours, en ce qu'il faut *dire* et *décrire* ces unités dans un discours méthodologique, Foucault se donne comme règle préliminaire de traiter ces unités en elle-même comme des faits discursifs parmi tant d'autres. À titre d'exemple, il s'agissait dans *Les mots et les choses* de suivre les transformations historiques d'une série d'énoncés que l'on incluait à cette époque au sein d'une *grammaire générale* pour vérifier s'ils traitaient bien des mêmes objets et s'ils avaient bel et bien le même style opératoire. Si Foucault utilisait des unités discursives toutes données sans toutefois nous éclairer d'une définition précise, c'était surtout pour soumettre ces unités au test d'une analyse historique basée sur la discontinuité des discours. La principale règle qu'il se donnait pour scruter leur détail c'était de ne jamais en assumer le bien fondé et surtout de ne jamais maintenir son analyse au seul niveau de leurs organisations internes. En somme, l'axiome premier sur lequel se fonde son archéologie, c'est l'assomption que toute unité discursive demeure le fruit d'une constitution et qu'il reste possible de suivre le détail de leur apparition. Dès lors, on ne cherchera plus des formes unitaires essentielles, mais on se concentrera sur leurs processus historiques de fabrication. Une analytique du discours, en bref, implique «dans sa pureté non synthétique, le champ des faits de discours à partir duquel on les construit.»<sup>13</sup>

Que l'analyse ne porte plus en son centre les seuls contenus des discours, cela dévoile déjà un déplacement théorique similaire à celui opéré par la notion austinienne de performativité.<sup>14</sup>

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 35

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 38

<sup>14</sup> Voir son ouvrage le plus connu, qui compile une série de conférences de 1955 : Austin, J.L. *How to do things with words*. Cambridge, Harvard University Press. 1962

L'objet d'analyse pour Foucault porte moins sur la signification interne du discours que le *fait discursif* lui-même, soit la manière avec laquelle il opère certaines fonctions et qu'il appellera plus tard *la mise en discours*. Non plus sens, mais fait, non plus contenu, mais geste: le discours s'analyse désormais en tant qu'acte. Il ne s'agira pourtant pas de dépeindre le fait discursif selon une grille nouvelle de la codification performative vouée à saisir si tel ou tel énoncé arrive à produire un effet prédéterminé, mais plutôt de le prendre dans sa dimension propre, c'est-à-dire comme *événement*. Dès lors, contrairement au cas austinien où un prêtre cherche, par une formule précise et déjà codifiée, à marier deux individus, on pourra penser au discours psychiatrique dépeint par l'*Histoire de la folie* qui dans le fait de ses développements historiques en vient à produire quelque chose comme la maladie mentale, objet qu'il apercevra dorénavant à même tout un groupe d'individu et qu'il performera au sein du réel au travers de certaines pratiques corrélatives (asile, internement, examen médical, expertise juridique, etc.)

Dans cette distinction foucauldienne, l'événement discursif, soit le fait *qu'il y ait quelque chose qui s'énonce*, se pose comme unité première, dans sa dimension tant écrite que parlée.<sup>15</sup> Considérer tout discours en lui-même cherche ainsi à exhumer la discontinuité de sa présence historique, c'est-à-dire «dans son irruption d'événement; dans cette ponctualité où il apparaît, et dans cette dispersion temporelle [...] Il ne faut pas renvoyer le discours à la lointaine présence de l'origine; il faut le traiter dans le jeu de son instance.»<sup>16</sup> De plus, Foucault s'interdit ici, un peu comme s'il était en dialogue avec Austin, de reproduire l'analyse habituelle du langage,<sup>17</sup> analyse limitée à la seule question de la structure et de la reproductibilité de l'énoncé. Or, l'angle d'analyse vise autre chose; il s'agit de considérer l'événement discursif dans sa spécificité factuelle et montrer par là ses conditions d'existence propres, ainsi que son fonctionnement sans présumer de la possibilité de son retour: «on doit montrer pourquoi il ne pouvait être autre qu'il

---

<sup>15</sup> Foucault ne semble pas accorder d'importance à la différence entre l'écriture et la parole : «ce qu'ils disent, ce petit fragment de discours - parole ou écriture, peu importe-» in Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 275

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 37

<sup>17</sup> Je traiterai plus loin du fait que l'analyse austinienne du langage n'avait pourtant rien d'habituel, en montrant bien les interprétations faussées qui ont été faites de sa pensée, interprétations dans lesquelles verse parfois Foucault lorsqu'il fait référence aux *speech acts*. Bien qu'elles soient peu nombreuses, ces allusions nous enseignent que Foucault était bien au fait de cette philosophie anglaise de la performativité, et ce, au moins depuis *l'archéologie*.

n'était, en quoi il est exclusif de tout autre, comment il prend, au milieu des autres et par rapport à eux, une place que nul autre ne pourrait occuper.»<sup>18</sup> Impossible, donc, de traiter le discours comme une langue, ce qui reviendrait en effet à assimiler maladroitement l'infini à l'innombrable. Système de règles limitées, une langue génère des possibilités infinies, alors que le champ discursif représente plutôt «l'ensemble toujours fini et actuellement limité des seules séquences linguistiques qui ont été formulées.»<sup>19</sup> Au sein d'une analyse historique, la quantité de choses dites restera toujours finie, tantôt fortement différenciée formant par là des discours distincts, tantôt semblable à bien d'autres dires dont la variété fonctionnelle se voit la plupart du temps limitée, puisqu'«il n'y a au total que relativement peu de choses qui sont dites.»<sup>20</sup>

### **1.2.3 Les catégories anthropologiques**

Si les énoncés semblent en général réaliser un nombre restreint d'opérations différentes, le discours cependant se complexifie aussitôt que l'on considère sa dimension réflexive traversant le sujet énonciateur qui en plus d'être impliqué constamment par le discours apparaît comme sa production. Ainsi, l'une des difficultés propres à l'analyse historique des discours, le fait qu'elle ne peut être ni réduite à l'histoire des idées, ni expliquée par le génie des individus, ni saisie par la volonté ou l'intention du locuteur, relève du fait que le champ d'analyse doit rendre compte de «l'ensemble des énoncés qui ont choisi pour “objet” le sujet des discours (leur propre sujet) et ont entrepris de le déployer comme champ de connaissances».<sup>21</sup> Si Foucault refuse de traiter l'humain en tant qu'être prédiscursif, il aborde bien plutôt le sujet énonçant comme étant constitué par une série d'énoncés, conception performative fondamentale dans sa méthode, où se maintient le souci d'éviter toute anthropologisation de l'énoncé. Là s'annonce déjà une performativité d'un autre niveau que celle relevée par Austin, soit une performativité discursive beaucoup plus axée sur le fait global des discours dont le champ d'action se voit détaché de toute intention attribuable à un sujet fixe et qui puisse déterminer jusqu'aux sujets mêmes qui tiennent ce discours. Il semble moins question ici d'un sujet tentant de produire certains effets au travers

---

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 40

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 39

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 156

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 43



d'une ou plusieurs phrases précises et dont il faudrait caractériser les conditions nécessaires à leur réussite, mais plutôt du certain jeu discursif auquel participe un ensemble d'individus dont les propos obéissent à certaines règles et qui les positionne comme autant de sujets discursifs. Souci qui, d'ailleurs, est à l'oeuvre dans la tentative d'isoler l'événement de l'énoncé hors de la langue, mais aussi hors de la pensée, car le fait brut de l'énoncé, son *instance* première, échappe constamment à toute explication voulant ramener le phénomène discursif à une psychologie, voire à un sujet transcendantal.

Cependant, en cherchant à se défaire des catégories anthropologiques comme principes explicatifs des énoncés (le sujet du discours, l'homme parlant, l'auteur du texte, etc.), l'analyse ne prétend pas avoir réponse, sur le plan méthodologique, à la question circulaire de la constitution du sujet discursif. La nouveauté a lieu dans un déplacement caractéristique: en étudiant le discours en lui-même, le mode propre de son fonctionnement, et donc en lui rendant son autonomie, c'est toute la question de l'origine qui se voit écartée et dont l'injonction d'une réponse se dissipe. Face à l'anthropologisation habituelle du discours, Foucault dégage un champ discursif comme domaine autonome d'analyse, geste que plusieurs accuseront d'aboutir à une personnification du discours, voire à une déresponsabilisation complète du sujet politique.

Fait notable qui semble distinguer la démarche foucauldienne de celle plus analytique d'Austin: en évacuant toute réduction du discours à un sujet, l'analyse cherche plutôt à saisir une performativité qui soit en quelque sorte purement énonciative. Cela s'explique entre autres parce que le matériau analysé s'assimile davantage à des savoirs qu'à de simples formules énonciatives, les savoirs n'étant pas à proprement parler le fait d'individus facilement isolables, mais l'effet de série de tout un foisonnement de choses dites. À cet égard, si Austin considérait les énoncés comme des actes, Foucault semble davantage les prendre comme des faits ou encore des choses, sans doute parce que sous le couvert de la notion d'action la présence d'un sujet énonçant se fait encore trop prégnante.

Deux faits ont leur importance dans ce dilemme, qui permettront à beaucoup de critiques d'accuser Foucault d'autonomiser le discours au point de lui retirer tout contact avec le réel. D'abord, la découpe de l'unité discursive ne constitue pas un privilège apriorique, rien de définitif dans la structure et l'archéologie souhaite justement en dépister les transformations historiques. Il ne faut pas croire que cette autonomie attribuée au discours soit fondée hors de tout doute, il s'agit tout au plus d'un point de départ en vue d'étudier d'abord le discours en lui-même, prédominance qui pourrait évoluer en cours d'analyse. Ensuite, l'investigation des événements discursifs ne se limite pas qu'au discours, le discours entretient certains rapports avec le champ non discursif et il importe d'en faire l'analyse pour saisir son fonctionnement et dévoiler ses effets. Par exemple, dans *Naissance de la clinique*, le problème était déjà de dégager l'accomplissement d'une mutation du discours clinique au sein d'un domaine de pratiques médicales et d'un champ perceptif qu'il supporte.<sup>22</sup> En commençant à disséquer des corps pour en observer la profondeur, la méthode anatomo-clinique ne faisait pas que changer de théorie, mais elle réorganisait la perception elle-même de la maladie, et c'est parce que cette nouvelle forme de visibilité que découvrait Bichat spatialisait d'une nouvelle manière le champ perceptif, que le savoir clinique naissant pouvait arriver à traiter discursivement de la pathologie.<sup>23</sup>

Ainsi, la méthode dépeinte ne vise pas à saisir la mécanique fonctionnelle du discours *ex nihilo*, c'est bien plutôt tout ce qu'engage le discours, sa manière de répondre au monde, sa matérialité propre, voire toute l'historicité de l'expérience humaine qui en motive le développement patient. C'est que l'investigation historique de la pensée ne saurait se limiter aux seuls développements théoriques, au jeu de ses concepts ou encore aux systèmes qu'elle a tissés. Plutôt, la teneur historique d'une pensée «peut et doit être analysée dans toutes les manières de dire, de faire, de se conduire où l'individu se manifeste et agit comme sujet de connaissance, comme sujet éthique ou juridique, comme sujet conscient de soi et des autres.»<sup>24</sup> Dès lors, le discours apparaît comme le noeud de renvoi constant entre cet amalgame historique et inextricable de pratiques, de

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, pp. 47-48

<sup>23</sup> Michel Foucault. *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*. Paris, Presses Universitaires de France, 1972 (1963). pp. 174-175

<sup>24</sup> Préface inédite à *L'Usage des plaisirs*, in *Dits et Écrits*. II, no.340, p. 1399

postures et de pensées que représente une expérience. Mais avant de pénétrer plus avant dans la complexité de cet amalgame qui organisera les travaux plus tardifs de Foucault, il importe d'abord de décrire en quoi consiste la méthode archéologique.

#### **1.2.4 Organisation de la méthode archéologique**

S'il a été question auparavant des difficultés méthodologiques entourant la question de l'unité d'analyse, aucune solution n'a encore été dévoilée quant à la nature du discours. Faisant un usage sceptique et temporaire de la notion, Foucault avait été très clair: l'introduction de la discontinuité régissant la dispersion des énoncés va de pair avec le fait que toute unité d'analyse demeure le fruit d'une périodisation qui, sans forcément être arbitraire, comporte toujours une historicité propre. Mais la question de l'unité questionne aussi jusqu'à notre conception de l'histoire, soit cette manière de trier, classer et valoriser une série de documents : «Le document n'est pas l'heureux instrument d'une histoire qui serait en elle-même et de plein droit mémoire; l'histoire, c'est une certaine manière pour une société de donner statut et élaboration à une masse documentaire dont elle ne se sépare pas.»<sup>25</sup> Ainsi, la notion de discours devient inséparable d'un ensemble d'institutions qui l'organisent par certains principes sélectifs documentaires et qui en retour reçoivent une forme de légitimité de par les discours qu'ils soutiennent.

Face à une conception fine et complexe de l'histoire, Foucault offre une manière d'isoler un discours dont la simplicité est étonnante : «dans le cas où entre les objets, les types d'énonciations, les concepts, les choix thématiques [d'une série d'énoncés] on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations,) on dira, par convention, qu'on a affaire à une formation discursive.»<sup>26</sup> On trouvera l'unité d'un discours dans le système de règles qui le forme, c'est-à-dire qu'il y aura unité discursive si et seulement si l'on peut montrer qu'il y a, au sein d'un foisonnement de propos, une même manière de les faire apparaître, un mode similaire de les dire.

---

<sup>25</sup> Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 14

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 53

Ce système de formation du discours se caractérise selon quatre types de règles, quatre champs du discours que Foucault soumet préalablement à l'analyse en vue de voir si chacun d'eux, pris isolément, peut nous donner un critère de singularisation du discours. Or, aucun des quatre champs définis par les objets, le mode d'énonciation, les concepts et les stratégies du discours ne pourra à lui seul permettre d'isoler une unité discursive. Deux discours différents pourront par exemple porter sur les mêmes objets ou encore opérer les mêmes gestes conceptuels sur des contenus différents sans pour autant se confondre.<sup>27</sup> Au-delà des champs individuels, ce sont leurs règles de formation pris comme ensemble qui dévoileront le discours dans son unité. En somme, si un ensemble d'énoncés choisit ses objets sous un certain mode, invoque une même manière statutaire de les dire, organise selon les mêmes règles le système de ses concepts et déploie la forme similaire d'une stratégie, alors on pourra définir tous ces propos régis par les mêmes règles comme un discours unifié. Pouvoir identifier un système de formation ne signifie pas prétendre à une essence intemporelle; ces règles discursives demeurent toujours historiques, peuvent évoluer et faire varier avec elles les discours qu'elles génèrent. Dès lors, la tâche archéologique s'oriente davantage vers la régularité d'un processus que vers l'identification de formes fixes. Elle effectue en somme des comparaisons entre des séries temporelles d'énoncés et teste leur similarité à la lumière de leurs lois de construction.

Dans les oeuvres précédant *L'archéologie du savoir*, Foucault abordait des discours en ne se penchant que sur un champ particulier des règles de formation. L'angle d'analyse de *L'Histoire de la folie* se limitait à l'émergence des objets du discours, où par exemple la maladie mentale ne se voyait traitée que comme produit du discours psychiatrique et jamais comme fait naturel; dans *Naissance de la clinique* c'était plutôt les différentes formes d'énonciation du discours médical que l'on souhaitait dégager; alors que dans toute la complexité entourant *Les Mots et les choses*, se dessinait le détail des réseaux de concepts évoluant depuis l'âge classique jusqu'à la fin du 19e siècle.<sup>28</sup> Au moment de la publication de *L'archéologie du savoir*, seule l'analyse des

---

<sup>27</sup> C'est d'ailleurs le propos traversant *Les Mots et les choses* que de montrer comment l'organisation des concepts propres à trois discours différents (grammaire générale, analyse des richesses et histoire naturelle) ont suivi une structure similaire.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 18

stratégies du discours semble encore ne pas avoir été mise à l'épreuve, Foucault ne donnant que quelques directives générales pour le développement d'un projet ultérieur. Ainsi, après une brève description des modes d'énonciation, du système des concepts et des stratégies discursives, il faudra se pencher davantage sur la formation des objets qui annonce un type de performativité inédit propre à la théorie foucauldienne des discours.

### **1.2.5 Les modalités énonciatives**

Ce que traite l'analyse du mode d'énonciation porte davantage sur la fonction de l'énonciateur que sur les différentes manières d'énoncer un discours. Foucault y inclut en premier lieu *le statut de l'énonciateur*, en somme ce qui fonde son droit au discours. Si l'on souhaite comprendre la spécificité fonctionnelle d'un discours, il faut arriver à saisir les différents processus faisant émerger le ou les énonciateurs, d'où la pertinence d'afficher le mode d'organisation entre d'une part la position sociale, la fonction, le savoir, les droits et les pouvoirs de l'énonciateur, et d'autre part le discours qu'il soutient.<sup>29</sup> Il importe ensuite de localiser la *position institutionnelle* du discours et les différents jeux de déplacement qu'elle peut subir. Foucault pense par exemple à la médecine française au 19<sup>e</sup> siècle qui investit tout le champ expérimental du laboratoire et qui positionne ainsi son discours au rang de science expérimentale, élément essentiel pour en saisir la spécificité fonctionnelle.<sup>30</sup> Finalement, dans cette modalité énonciative, il faudra aussi dégager le *type de situation perceptive* que suscite ou implique le discours analysé. C'est que selon les manières que l'on décrit, exemplifie ou encore regroupe en sous-ensemble, différentes grilles d'interrogations se voient mises en jeu, tel l'exemple déjà abordé de l'autopsie offrant à la perception un nouveau domaine à pénétrer.<sup>31</sup> Le jeu entre cette perception nouvelle et l'injonction à la décrire appellera, selon Foucault, une nouvelle modalité énonciative.

Il importe de souligner que l'analyse du sujet énonçant ne vise pas ici à réduire le discours à la fonction unifiante d'une conscience qui aurait la liberté de choisir son propre mode

---

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 68

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 71

<sup>31</sup> Voir le fameux chapitre *Ouvrez quelques cadavres* dans *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*. Paris, Presses Universitaires de France, 1963.

d'énonciation. L'objectif foucauldien cherche plutôt à montrer la dispersion essentielle de l'énonciateur en dévoilant la panoplie de positions qu'il peut occuper selon qu'il tient tel ou tel discours. La fonction énonciatrice se veut donc moins le résultat planifié d'une conscience que cela même qui autorise l'apparition d'une certaine subjectivité. La manière dont se tissent entre eux un statut, un contexte institutionnel et un champ perceptif pourra déterminer quelque chose comme une position discursive - médecin, juge, psychiatre, etc. Cet aspect crucial de la théorie des discours annonce déjà la présence centrale d'une performativité régulant la notion de subjectivation qui sera élaborée dans les travaux plus tardifs. Échappant au sujet et structurant sa substance, la position énonciative est le fait d'une *pratique discursive*,<sup>32</sup> d'«un champ de régularité pour diverses positions de subjectivité.»<sup>33</sup> Par ce déplacement conceptuel, Foucault retire au sujet tout principe fondateur et le repositionne en tant qu'élément du discours analysable parmi tant d'autres, déplacement qu'il expliquera, face aux critiques, en ces termes : «j'ai voulu non pas exclure le problème du sujet, j'ai voulu définir les positions et les fonctions que le sujet pouvait occuper dans la diversité des discours.»<sup>34</sup> Dans cette nouvelle partition, le discours ne porte plus simplement la fonction d'intermède entre la pensée du sujet et la matérialité des choses, elle devient peu à peu l'interface soutenant à la fois la réalité et le sujet qui s'y trouve.

Cela ne signifie pourtant pas qu'il faille imaginer un grand discours fondateur, un discours qui soit en quelque sorte antérieur au sujet et qui puisse instituer sa présence. Nulle prétention ici de solutionner le grand dilemme du sujet discursif. Parce qu'il attribue à ce dilemme la fonction discursive de ramener tout effort de penser à l'unité fondatrice de la conscience, Foucault cherche bien plutôt à évacuer ce problème de primauté en faisant du discours «un ensemble où peuvent se déterminer la dispersion du sujet et sa discontinuité avec lui-même.»<sup>35</sup> Il s'agit là d'un trait distinctif particulièrement fort de l'approche performative foucauldienne face à celle

---

<sup>32</sup> Cette expression n'est pas à prendre sous un plan métaphorique. Foucault, en reconnaissant une certaine matérialité discursive, fait implorer la distinction traditionnelle entre théorie et pratique, discours et réalité : «Définir dans son individualité singulière un système de formation, c'est donc caractériser un discours ou un groupe d'énoncés par la régularité d'une pratique.» Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 98

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 74

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 261

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 74

d'Austin. Il semble en effet qu'il y ait déjà dans ce souci méthodologique de profondes considérations ontologiques sur la constitution du sujet, à savoir qu'aucune subjectivité ne peut s'offrir comme primat fondateur du discours, mais qu'elle demeure tout au plus son corrélat, voire son produit. Historiquement située, la subjectivité se voit aussi construite discursivement. À cette étape de l'analyse, Foucault pense déjà tacitement l'effet performatif du discours comme celui d'une matrice affectant une masse d'individus, où les règles de formations, cette manière spécifique de produire du discours «s'imposent par conséquent, selon une sorte d'anonymat uniforme, à tous les individus qui entreprennent de parler dans ce champ discursif.»<sup>36</sup>

### **1.2.6 La formation des concepts**

Au sein du champ des concepts d'un discours, l'archéologie voudra dépeindre la singularité de leurs configuration, succession et coexistence. Chaque concept remplit un rôle précis, du simple fait de sa présence, et s'inscrit au sein du champ conceptuel selon un mode qui lui est propre. Il y a également, dans chaque discours, une manière singulière d'organiser cette série de concepts, et ce, indépendamment de leur contenu. Aussi surprenant que cela puisse paraître, décrire le système de formation conceptuelle, ce n'est pas pour Foucault décrire les concepts eux-mêmes : «il ne s'agit pas d'en faire le relevé exhaustif, d'établir les traits qu'ils peuvent avoir en commun, d'en entreprendre le classement, d'en mesurer la cohérence interne».<sup>37</sup> Tout se passe comme si, en vue d'avoir une vision plus large sur les fonctions d'ensemble, l'archéologie devait poser son regard comme en retrait du contenu. On peut sans doute rallier cet aspect méthodologique à la vaste étendue du corpus foucauldien, qui a su aborder presque toutes les périodes de l'histoire de la philosophie. C'est que l'archéologie s'autorise un certain rythme par lequel on résume et traverse des siècles entiers sous le couvert d'une analyse du discours pris comme unité d'ensemble.

Ainsi, il ne semble pas y avoir de schéma conceptuel rigoureux au niveau discursif. À l'inverse du système d'un auteur singulier, le réseau de concepts d'un discours se voit trop souvent

---

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 83

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 80

traversé de contradictions d'un énonciateur à l'autre. La cohérence des contenus y demeurent faillibles et contingentes, et l'archéologie devra tout au plus tenter de rendre compte de leur historicité. C'est d'ailleurs le rôle de l'histoire de la philosophie que de nous restituer, sous une forme que nous pouvons saisir, les jeux d'inférences d'une constellation de concepts appartenant à une autre époque. Ce n'est donc pas la rigueur logique qui peut justifier le choix de tel ou tel concept au sein d'un discours, mais la fonction discursive elle-même qui peut expliquer la configuration conceptuelle qu'elle sous-tend. Pour expliciter ce style de conceptualisation discursive, il faut renvoyer aux analyses des quatre schèmes qui traversent *Les Mots et les choses*. Si Foucault voit se répéter dans trois discours différents, et ce, pour une même période, ces quatre opérations que sont l'attribution, l'articulation, la désignation et la dérivation, ce n'est pas qu'il identifie ces notions aux contenus des différents concepts qu'emploient la grammaire générale, l'histoire naturelle et l'analyse des richesses. C'est bien plutôt qu'il découvre, dans ces trois savoirs, les mêmes opérations à l'oeuvre dans la constitution de leurs concepts. Ces règles opératoires décrivent ensemble un style, un seul et même mode de formation des concepts, et ce, indépendamment de l'objet qu'elles abordent. Bien sûr, l'exemple tiré des *Mots et les Choses* ne montre pas comment les règles de formation du champ conceptuel peuvent nous donner l'unité discursive, autrement il faudrait conclure que ces trois savoirs sont un seul et même discours. En fait, l'exemple illustre bien pourquoi le seul champ de la formation des concepts ne peut à lui seul singulariser un discours et qu'il faudra la combinaison spécifique des trois autres champs discursifs pour obtenir une unité élémentaire. Cette analyse se vouait davantage à montrer la configuration historique de l'épistémè classique qu'à nous exposer les diverses fonctions de ces discours quant à leurs objets, leur énonciation, leurs concepts et leur stratégie.

### **1.2.7 La formation des stratégies**

Faute de n'avoir pu subir la mise à l'épreuve du travail d'archive, le champ de la stratégie demeure l'aspect du discours le plus difficile à expliciter. Par ce terme problématique, Foucault entend le choix actualisé de la configuration que forment les concepts, les objets discursifs et les types d'énonciations. Sous l'aspect de sa stratégie, la formation discursive dispose d'une série de



possibilités qu'elle ne peut jamais épuiser et au sein desquelles elle n'en actualise qu'une seule.<sup>38</sup> Isoler les règles de formation d'une stratégie discursive doit donc rendre compte d'un principe de choix : pourquoi cette configuration plutôt qu'une autre dans la constitution progressive de ce discours? C'est que tout discours semble sujet à une *économie*, il aspire à certains gains, évite certaines dépenses, vise certaines accumulations du simple fait qu'il lui faut choisir parmi plusieurs options possibles la configuration qu'il adoptera: «une formation discursive n'occupe donc pas tout le volume possible que lui ouvrent en droit les systèmes de formation de ses objets, de ses énonciations, de ses concepts; elle est essentiellement lacunaire, et ceci par le système de formation de ses choix stratégiques.»<sup>39</sup> C'est en ce sens que nous pourrions caractériser la performativité propre au discours foucauldien, soit celle qui traverse l'économie propre à une série de fonctions discursives. Si l'ensemble de ces opérations font circuler des énoncés, produisent des positions, échangent des effets matériels propre à une pratique spécifique, ce type de performativité se déploie dans une autre dimension que celle d'Austin : elle fonctionne comme une matrice productive sur un ensemble d'individus qu'elle modèle et qui peut arriver à rendre compte du même coup de l'apparition historique de certains codes performatifs plus conventionnels et dont l'école oxonienne nous avait donnée tant d'exemples. Ainsi, tous les éléments qui apparaissaient comme une condition de réussite pour l'énoncé performatif austinien (sa forme précise, l'objet dont il parle, le titre adéquat pour l'énoncer, son contexte environnant) se voient expliqués par une performativité discursive d'un autre niveau: c'est parce que la stratégie d'un discours englobant, son économie propre, a pu de façon performative et à un moment historique donné, générer des objets, positionner des sujets, sélectionner des modes d'énonciation, qu'il est possible d'associer des formules concrètes et conventionnelles de performatifs à un sujet précis pour vérifier leur réussite. En somme, c'est l'économie fonctionnelle du discours qui peut rendre compte du fonctionnement et de l'historicité des phrases performatives.

---

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 88

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 89

Pareille stratégie ne se voit ni extérieure ni préexistante au discours, il s'agit simplement d'une manière de déployer les différents éléments discursifs selon une économie propre. Ainsi la stratégie traverse le discours tout entier dans son actualité. Il ne s'agit pourtant pas de l'expression d'un intérêt conscient et personnifié qui prendrait contrôle de tous les éléments discursifs.<sup>40</sup> Le discours déploie toute une série d'effets qui échappent à l'orientation stratégique d'une conscience prévoyante. Il importe donc de dissocier le terme «stratégie» du lexique martial et de l'employer plutôt au sens d'une configuration singulière parmi tant d'autres articulant énonciation, concepts et objets du discours. Si dans son acception habituelle chaque stratégie a toujours une visée, et donc un certain intérêt à satisfaire, dans le champ discursif elle prend une connotation profondément dépersonnifiée: le discours est à lui-même sa propre instance de décision. Faute d'avoir d'exemples d'analyses de ce champ dans les travaux de Foucault à cette époque, il faudra attendre ses travaux plus tardifs pour en saisir l'ampleur. Avant de commettre ce passage, le champ des objets appellera à son tour une performativité inédite.

### **1.2.8 La formation des objets**

Lorsque Foucault analyse l'objet discursif comme critère potentiel pouvant individualiser un discours, il rencontre un épineux problème, soit celui de leur émergence: les objets apparaissant à l'intérieur même des discours subissent trop de transformations pour pouvoir être un critère valide. En effet, qu'un ensemble de propos parlent de la même chose reste au demeurant insuffisant pour que l'on puisse en faire un discours unitaire. En témoigne l'exemple de la folie qui, prise comme objet du discours psychiatrique, comporte des acceptions variant beaucoup trop d'un énoncé à l'autre pour pouvoir à elle seule expliquer l'unité discursive de la psychiatrie. Or, l'origine de ces variations est à trouver dans le pouvoir constitutif du langage: «On se tromperait à coup sûr si on demandait à l'être même de la folie [...] ce qu'on a pu en dire à un moment donné; la maladie mentale a été *constituée par l'ensemble de ce qui a été dit* dans le groupe de tous les énoncés qui la nommaient, la découpaient, la décrivaient, l'expliquaient, racontaient ses

---

<sup>40</sup> À cet égard, Foucault récuse une certaine approche marxiste du discours, qui en ferait la simple expression d'un intérêt de classe: «l'analyse des richesses à l'âge classique est autre chose que le conflit d'intérêts entre une bourgeoisie, devenue propriétaire terrienne, exprimant ses revendications économiques ou politiques par la voix des Physiocrates, et une bourgeoisie commerçante qui demandait des mesures protectionnistes ou libérales par le truchement des Utilitaristes». *Ibid.*, p. 92

développements, indiquaient ses diverses corrélations, la jugeaient, et éventuellement lui prêtaient la parole en articulant, en son nom, des discours qui devaient passer pour être les siens.»<sup>41</sup>

En refusant de voir dans le discours le simple jeu descriptif d'une connaissance tentant d'abstraire, avec plus ou moins de validité, la vérité d'un objet réel, Foucault s'incline implicitement vers une analyse discursive où la performativité prédomine : le discours, par le fait même de parler d'un objet, en vient à le constituer dans sa forme la plus actuelle. Ainsi, le savoir, qui avait initialement une vocation descriptive, tire des effets performatifs considérables et sape d'une certaine manière la validité de son objectivité. Il faut noter ici que les discours dont il est question ont tous pour objet, à quelques exceptions près, des phénomènes portant sur ou affectant la situation spécifique de l'homme - on ne se soucie pas d'objets inanimés, et encore moins d'objets sans rapport aucun au champ discursif. Discours sur la folie, la maladie mentale, la valeur d'une monnaie, la parenté des langues, la délinquance, la sexualité, l'anormalité, bref, autant d'exemples montrant que le discours «a constitué son objet et l'a travaillé jusqu'à le transformer entièrement. De sorte que le problème se pose de savoir si l'unité d'un discours n'est pas faite, plutôt que par la permanence et la singularité d'un objet, par l'espace où divers objets se profilent et continûment se transforment.»<sup>42</sup>

Le champ des objets se caractérise, selon l'analyse archéologique, par trois facteurs: d'abord, *le lieu d'apparition*, c'est-à-dire dans quel secteur de la société ou du savoir voit-on émerger ces objets discursifs; ensuite, *l'instance génératrice*, le corps discourant qui en vient à générer l'objet; finalement, *le système de différenciation* qui organise, distingue et fait varier entre eux une multiplicité d'objets discursifs. Mais ce premier schéma explicatif comporte un problème de méthode : derrière la présence assumée de l'objet, on présume déjà de l'existence du discours qui le constitue, discours dont on recherchait le critère de singularisation. Problème de circularité définitionnelle, donc, mais aussi problème de la chronologie performative, car la temporalité

---

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 45, je souligne.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 46

régissant l'effet performatif ici à l'oeuvre est loin d'être linéaire. En effet, pareille description sous-entend qu'il y aurait d'une part constitution et fixation des objets par cette matrice discursive d'émergence, pour qu'ensuite on vienne y dépeindre leurs caractéristiques.<sup>43</sup> Or, dans la formation de l'objet discursif, opération qui n'est pas à comprendre uniquement comme un fait originaire, mais bien plutôt comme une action constante qui accompagne tout dire sur l'objet, on pourra trouver un rapport spécifique régissant les trois facteurs du champ de sa formation. Cette manière singulière de lier ensemble surface institutionnelle d'émergence, corps générateur et système de classement,<sup>44</sup> si on arrive bien à l'isoler, pourra circonscrire un groupe d'objets propre à un même discours. Et pourtant, ces règles de formation ne se donnent pas comme une opération produisant un objet qui soit extérieur au discours, tout au plus « elles lui offrent les objets dont il peut parler, ou plutôt (car cette image de l'offre suppose que les objets sont formés d'un côté et le discours de l'autre) elles déterminent *le faisceau de rapports* que le discours doit effectuer pour pouvoir parler de tels et tels objets [...]»<sup>45</sup> Au-delà d'un domaine de substances, le champ des objets s'affilie davantage à une matrice d'opérations constituantes. Délaisser l'image d'un discours dépeignant un objet factuel déjà présent et affirmer que ce qui unifie un discours sur le plan de son objet, c'est une manière caractéristique à un ensemble de propos de travailler ce dont ils parlent, voilà qui vient reconnaître dans toute sa richesse la nature corrélatrice du discours et de l'objet: l'un et l'autre s'impliquent mutuellement.

### **1.3 Le problème du référent**

Ainsi donc, un lien de nécessité lie mutuellement objet et discours, réciprocité qui vient poser un autre problème foucaultien, soit celui du référent. Même s'il représente l'objectif primaire du discours, il faut séparer le référent de l'objet, pris comme produit généré par une pratique discursive. Lorsque Foucault parle de l'objet du discours psychiatrique, il n'entend pas par là une sorte de folie naturelle qui soit isolable et traitable, mais bien le point focal qu'un ensemble de descriptions cherche à dépeindre et qui demeure toujours au sein de la dimension du discours.

---

<sup>43</sup> «Le discours est tout autre chose que le lieu où viennent se déposer et se superposer, comme en une simple surface d'inscription, des objets qui auraient été instaurés à l'avance.» *Ibid.*, p. 58

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 60

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 63, je souligne.

L'objet n'est pas cette pureté du réel que l'on voudrait abstraire, il est d'emblée un effet discursif. Quant au référent, dont la présence prétendue pourrait justifier le discours, Foucault n'a aucune prétention à le saisir; là n'est pas l'entreprise archéologique, ni d'ailleurs celle de l'histoire: «il n'est pas question d'interpréter le discours pour faire à travers lui une histoire du référent. Dans l'exemple choisi, on ne cherche pas à savoir qui était fou à telle époque, en quoi consistait sa folie, ni si ses troubles étaient bien identiques à ceux qui nous sont familiers aujourd'hui.»<sup>46</sup> Le projet foucauldien semble viser l'inverse, car si ses recherches ont fait un tel tapage et soulevé tant d'indignations, cela découle de son inclination à démolir les prétentions référentielles des sciences humaines dont la généalogie dévoile l'impossibilité que leurs objets soient prédiscursifs. Qu'une panoplie d'énoncés abordent un référent similaire ne signifie pas que chacun d'eux puisse le restituer dans une pureté synthétique. Au-delà de toute validité de la description, il faut prendre en compte le fait que discourir constitue et transforme inévitablement l'objet dont on parle. Dès lors, l'enjeu de l'analyse passe de la question de la similarité du référent chez plusieurs énoncés à celle de l'isomorphisme des règles qui le transforment.

On voit en quoi l'intérêt de Foucault s'évade de ces questions positives voulant dévoiler ce qu'est *en vérité* l'objet de l'enquête. Et sans doute est-ce là l'aspect le plus déroutant que l'on peut rencontrer lors d'une première lecture de ses travaux. Pourquoi ne nous instruit-il pas sur la véritable nature de la folie, du crime ou encore de la sexualité? C'est que Foucault ressent un besoin constant de sortir du dilemme de la vérité, et par là rejette l'obligation d'une définition positive et objective de l'objet pour mieux remettre en question sa validité actuelle. Ce refus méthodologique du référent ne signifie pas pour autant que toute dimension prédiscursive soit inaccessible au langage, Foucault reconnaît bien la possibilité d'une «histoire du référent», mais il refuse de prendre sa prétendue richesse pour expliquer le jaillissement du discours. Il faut bien plutôt relever la substance même du discours dans ses enchevêtrements avec ses objets «qui ne se dessinent qu'en lui», c'est-à-dire «définir ces objets sans référence au fond des choses».<sup>47</sup> Il semble donc que pour contrecarrer toute une tendance historique à rabattre l'analyse du discours

---

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 64

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 65

vers sa prise plus ou moins forte sur le réel, il faille accomplir une séparation drastique entre le référent et l'objet du discours en vue de saisir la pleine richesse de la pratique discursive, de sa fonction constituante et de son «obscur ensemble de règles anonymes». <sup>48</sup>

Cette description méthodique de la pratique discursive, on peut déjà apercevoir comment et en quoi elle se rapproche d'une analyse performative des énoncés au sein de la thèse nominaliste de *l'Archéologie du savoir* qu'il importe de citer longuement : «je voudrais montrer que le discours n'est pas une mince surface de contact, ou d'affrontement, entre une réalité et une langue [...] qu'en analysant les discours eux-mêmes, on voit se desserrer l'étreinte apparemment si forte des mots et des choses, et se dégager un ensemble de règles propres à la pratique discursive. [...] Tâche qui consiste à ne pas - à ne plus- traiter les discours comme des ensembles de signes, mais comme des pratiques qui *forment systématiquement* les objets dont ils parlent. Certes, les discours sont faits de signes; mais ce qu'ils font, c'est plus que d'utiliser ces signes pour désigner des choses. C'est ce plus, qui les rend irréductibles à la langue et à la parole. C'est ce plus qu'il faut faire apparaître et qu'il faut décrire.»<sup>49</sup> Or, ne faut-il pas rapprocher ce surplus de ce qu'un certain Austin voulait dégager hors du joug de l'analyse prépositionnelle du langage et qu'il circonscrivait, quatorze ans plus tôt, par le terme de *speech act*? C'est ce surplus impensé du langage qui lui permettait de s'éloigner de l'analyse des significations des énoncés pour mieux investir leurs opérations, geste que l'on retrouve aussi bien chez Foucault souhaitant saisir la matérialité d'une pratique discursive et non plus le contenu d'un propos.<sup>50</sup> Certes, si ces deux approches visent d'une même manière la dimension fonctionnelle du dire, la performativité foucauldienne annonce une nouvelle dimension. D'abord, parce qu'en traitant du discours son analyse s'approche beaucoup plus de pratiques et de savoirs anonymes aux effets larges et multiformes, affectant des masses d'individus et traversant un ensemble d'institutions : sa dimension étant d'abord historique, elle ne traite pas du détail conventionnel et circonstanciel des

---

<sup>48</sup> Michel Foucault. *Réponse à un question*, Esprit, no371, mai 1968, p. 850-874, aussi dans *Dits et Écrits*, I, p. 722

<sup>49</sup> Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, pp. 66-67

<sup>50</sup> Lorsqu'il annoncera l'angle d'approche de ses travaux pour les dix prochaines années, Foucault poursuivra également cette tendance en choisissant d'aborder «le discours dans sa réalité matérielle de chose prononcée ou écrite». Michel Foucault. *L'Ordre du discours, leçon inaugurale au Collège de France*. Paris, Gallimard, 1970, p. 10

divers *speech acts* qu'un individu pourrait prononcer et réussir. Ensuite, la pratique discursive découverte par l'archéologie ne s'oppose pas à la fonction descriptive, mais relève d'une performativité qui travaille le discours par le fait même de la description. C'est parce que les savoirs ont des prétentions de véricité qu'ils influent sur le réel. Si Austin avait conclu, lui-aussi, que les constatifs pouvaient comporter dans certaines situations des effets performatifs, question que l'on abordera dans la deuxième partie, il reste que pour Foucault la performativité du discours est toujours liée à sa vocation descriptive : la volonté de vérité du savoir est une pratique qui établit des objets et qui par là transforme le monde. Des années plus tard, Foucault analysera la mise en discours de ce désir de vérité couplée à une série de pratiques effectives générant des objets discursifs qui sans tout à fait exister, ont néanmoins prise sur le réel.

L'archéologie a donc été décrite ici comme analyse du discours procédant à la découpe de divers champs discursifs. Plutôt que de présumer au préalable de la forme du discours et d'employer ces champs comme des catégories pouvant la classer, la démarche vise d'abord à identifier la spécificité de ces champs sur une série de propos pour ensuite trancher sur la présence ou l'absence d'un discours pouvant les unifier. C'est donc la circulation en réseau de ces champs, soit ces objets, ces concepts, ces modes d'énonciation et ces stratégies que recouvre toute chaîne de propos, la présence singulière d'un nexus régissant leur rapport qui peut nous donner un critère déterminant à la fois la présence et la forme d'un discours. Cependant, certaines clarifications s'imposent. D'abord, aucune indépendance ne caractérise les différents champs discursifs, ceux-ci peuvent au contraire s'entrecouper et tisser des liens de dépendance. Ces niveaux, à leur tour, n'impliquent pas de hiérarchie organisationnelle: Foucault ne décrit pas ici la structure secrète du discours valable pour toute formation historique, mais se dote plutôt d'outils analytiques grâce auxquels il pourra saisir la richesse spécifique d'un discours donné. Ce qui laisse ainsi croire que pour chaque période historique, pour chaque discours abordé, on pourra découvrir des règles de formations inédites, un nouveau jeu particulier entre les différents champs du discours qui pourra potentiellement modifier la grille méthodologique. De plus, ces règles de formation dévoilées dans leur positivité ne nous offrent rien d'autre que les conditions d'émergence du discours. Elles correspondent, en somme, à un a priori historique qui explique

l'apparition et la vie d'un discours sur une certaine période, a priori qui «ne peut pas rendre compte [...] des a priori formels; mais il permet de comprendre comment les a priori formels peuvent avoir dans l'histoire des points d'accrochage.»<sup>51</sup> Et pourtant, il ne s'agit pas là d'un domaine prédiscursif qui pourrait rendre compte du fait discursif. L'analyse demeure toujours dans la dimension étroite du discours, car la systématité des règles de formation lui sont toujours immanentes. Il ne s'agit donc pas de rendre compte par cette analyse de la tension entre l'expérience empirique et les abstractions pouvant la restituer; l'archéologie semble aller au-delà de ce partage et investir une dimension nouvelle dont le propre demeure irréductiblement discursif. Ce propre, c'est celui de l'archive.

#### **1.4 L'archive**

Ensemble de règles discursives, l'archive représente la totalité des systèmes à la racine des énoncés,<sup>52</sup> soit ni plus ni moins que les principes eux-mêmes régulant et agençant entre eux objets, concepts, énonciations et stratégies. Par là, nulle question de textes poussiéreux ou de propos oubliés au fond des tiroirs: il s'agit plutôt de ces ensembles de régularités qui peuvent rendre compte, sans tomber dans l'idéalisme qui les associerait au fait de la pensée ni dans un matérialisme qui en ferait le lieu d'expression des choses, du fait propre et réglé de la pratique discursive. Par une similarité narquoise, l'archive est le nom donné au fonctionnement singulier du discours que vient de nous faire découvrir l'archéologie, et il faut peut-être citer la formule de K. Marietti pour clarifier son principe avec la force de la concision : «l'archive, les choses dites coupées des choses qu'elles disent et des hommes qui les disent».<sup>53</sup> Par sa saisie, on découvre du même coup le tracé des formations et des transformations du discours, son opération constitutive, le rôle qu'il exerce, sa manière spécifique de l'accomplir et de façon plus fondamentale, la condition de possibilité même de l'énoncé. Dès lors, l'archive en tant que système de règles discursives doit rendre compte de deux niveaux énonciatifs, soit celui des conditions des énoncés, ainsi que celui de leur fonctionnement. En refusant de trouver tout principe explicatif du discours au sein de la langue, de la signification, de la conscience ou encore au sein de pures

---

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 168

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 169

<sup>53</sup> K. Marietti, A. *Michel Foucault, archéologie et généalogie*. Paris. Librairie Générale Française, 1985 (1974) p. 46



déterminations matérielles, l'archéologie doit conséquemment faire des règles fonctionnelles du discours leurs propres conditions de possibilité. Il n'y a donc pas de distinction essentielle, sur le plan des règles opératoires, entre l'apparition d'un discours et son fonctionnement *a posteriori*: ce qui génère, autorise, puis organise un discours n'est ni plus ni moins qu'une manière de tisser entre eux une panoplie d'énoncés. Il ne faut pas cependant faire de cet état de fait un paradoxe en substantialisant le discours: ici le terme vise davantage à autoriser l'archéologue à opérer une périodisation historique au sein d'un foisonnement de propos, c'est-à-dire à les rassembler sous un même *discours* plutôt qu'à y identifier une nature essentielle qui se donnerait au travers d'une présence préexistante à tout dire.

En tant qu'a priori historique, «l'archive, c'est d'abord la loi de ce qui peut être dit [...] c'est ce qui, à la racine même de l'énoncé-événement, et dans le corps où il se donne, définit d'entrée de jeu le système de son énonçabilité. [...] c'est ce qui définit le mode d'actualité de l'énoncé-chose; c'est le système de son fonctionnement. »<sup>54</sup> On peut donc déceler une substance double dans l'énoncé, soit sa teneur à la fois d'événement et de chose, dont l'archive rend compte. D'une part, tout dire, par le fait d'être dit en un lieu, en un temps, selon une circonstance particulière, porte en lui la facticité de son avènement : sa naissance annonce déjà sa mort, et son apparition n'est que synonyme de sa non-reproductibilité. On ne pourra en effet jamais répéter un énoncé, et c'est là sa caractéristique propre, par opposition aux phrases ou aux propositions qui elles, pourront être redites selon la même forme et donner par là un nouvel énoncé à chaque fois. L'événement énonciatif, c'est donc la contingence d'une forme langagière faisant irruption au sein de l'histoire selon un ensemble de règles à l'intérieur desquelles seulement il peut exister; en cela, l'archive détermine l'énonçabilité d'une époque. D'autre part, l'événement du dire comporte aussi une dimension chosale, en ceci que, une fois actualisé, sa vie discursive subit une série de déterminations qui la modulent, la transforment, la censurent, l'amplifient, bref, qui situent l'énoncé dans une position particulière au sein d'un ensemble discursif plus vaste. C'est l'énoncé en tant que chose, en tant que phénomène matériel qui affichera sa fonction et ses mécanismes propres. La subtilité de l'analyse de ce fonctionnement doit pouvoir nous donner des

---

<sup>54</sup> Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, pp. 170-171

lois qui sans relever d'un manuel conscient et antécédent au discours, ne peuvent pas non plus se dévoiler au travers d'une contingence pure. Ces lois doivent au contraire répondre à des régularités stables, mais qui évoluent néanmoins dans le temps et organisent les différentes institutions de nos sociétés.

Évidemment, dévoiler ces conditions de possibilités énonciatives implique une certaine distance historique entre la période analysée et le champ où se trouve l'analyste. Le contemporain ne se dévoile pas sous le regard archéologique et il faut que l'archive appartienne déjà à une autre époque pour que nous puissions l'observer depuis un espace sur lequel elle a perdu son emprise. Autrement, voulant dépeindre l'archive du temps, c'est l'archive elle-même qui parlerait à travers nous et qui définirait ce qu'il nous est permis de dire.<sup>55</sup> Ceci implique donc que l'analyse historique de la discontinuité contient à sa racine même une rupture temporelle qui la sépare de son objet d'étude; le fragment est la loi de son mode opératoire et elle ne peut qu'exhumer des bribes de systémativité sans jamais nous offrir l'unité définitive de l'archive.<sup>56</sup> En somme, si l'archive se définit comme système de règles de formation du discours, le discours à son tour renvoie à un ensemble d'énoncés qui ont la même archive. Bien sûr, l'on pourrait accuser pareille analyse de renfermer une pauvreté définitionnelle qui ne nous offre pas suffisamment de critères pour décrypter le réel discursif puisque discours et archive se renvoient l'un à l'autre. Mais cette difficulté découle en fait d'une attention soignée au détail: si la méthode semble à ce stade si peu stable, c'est qu'elle cherche à se doter d'outil pouvant embrasser toute la multiplicité des discours que le réel renferme et dont l'histoire à chaque fois réinvente les lois fonctionnelles : « Le discours ainsi entendu n'est pas une forme idéale et intemporelle qui aurait, de plus, une histoire; [...] il est, de part en part, historique - fragment d'histoire, unité et discontinuité dans l'histoire elle-même.»<sup>57</sup> Ce constat de la singularité historique de l'archive en tant que système des discours mènera l'archéologue au constat plus général de la présence de la différence au sein de la dispersion temporelle de discours lui-même.

---

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 171

<sup>56</sup> «La comparaison archéologique n'a pas une effet unificateur, mais multiplicateur.» *ibid.*, p. 209

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 153

### 1.5 La fuite vers la mort

À l'aube de son entrée au Collège de France, Foucault souhaite donc constituer une histoire des singularités allant au-delà des dichotomies trop simples de l'histoire des idées, large théâtre de la vie et de la mort, de l'inertie et du mouvement, des innovations et de la tradition. Sous le couvert de ses divers champs, le phénomène discursif n'affecte pas depuis l'extérieur l'événement historique, mais se donne dans le monde en générant et transformant des fonctions énonciatives tout à fait immanente puisque ce sont, nous dit Foucault, ces « transformations qui ont, je ne dis pas : provoqué, mais *constitué* le changement. »<sup>58</sup> Il n'y a donc pas d'un côté des phénomènes discursifs et de l'autre des consciences se voyant affectées par leurs évolutions. Foucault refuse de considérer le discours comme le surplus expressif d'une conscience, approche qu'il soupçonne d'être motivée par un certain refus de la mort. Car tout le propre d'une conscience unifiée était de pouvoir résister, au moins pour un temps, à l'érosion de l'histoire. De même, concevoir le discours comme une faculté représentationnelle ayant pour rôle de signifier un contenu interne propre à la pensée soumise aux lois de l'universalité s'inscrivait dans le vaste projet de faire perdurer son être et ses dires dans la certitude de l'éternité. Mais aussitôt que je lève le postulat de l'autonomie de ma conscience, aussitôt que je cesse de croire que la vocation véritable de mes discours est d'atteindre la vérité, la promesse d'une perpétuelle stabilité semble s'évanouir : « Il faudrait que je suppose que dans mon discours il n'y va pas de ma survie? Et qu'en parlant je ne conjure pas la mort, mais que je l'établis; ou plutôt que j'abolis toute intériorité en ce dehors qui est si indifférent à ma vie, et si neutre, qu'il ne fait point de différence entre ma vie et ma mort? »<sup>59</sup> C'est le postulat de l'antériorité du sujet face au discours qui permettait à l'histoire des idées de projeter la dimension de l'homme dans la vie des énoncés, faisant d'eux le miroir vocationnel de leurs auteurs. Or, il suffit de prendre les choses à la renverse pour constater que si les propos des hommes se maintiennent au travers de leur vie et de leur mort, ce n'est pas parce qu'en eux le destin de l'humanité côtoie l'éternité, c'est bien justement parce que leurs discours en sont indifférents.

---

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 705

<sup>59</sup> Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 274

Ce qu'établit donc l'archéologie, c'est une conception du discours qui ne soit plus biaisée par des prérogatives anthropologiques, mais qui traite le discours selon sa dimension et ses lois propres. Et c'est en jouant le jeu des méthodes et interprétations qu'elle conteste, c'est-à-dire en posant comme critères de validité l'objectivité et l'indépendance du savoir qu'elle en vient à accuser les préoccupations mortelles des hommes dans leurs scrupules historiques et leur inquiétude omniprésente quant à la vérité de leur propos. Le discours n'a pas à être interrogé selon une propension humaine à l'éternité ou une phobie de la mort résolue dans la vérité: il se suffit à lui-même en ce qu'il accomplit une opération dans l'archive d'une période donnée.

En ce sens, l'archéologie accomplit par ce dévoilement du souci de la mort un certain retour au réel en ce qu'elle lie à nouveau sa démarche aux effets de discours. Car dans cette conclusion méthodologique semble se dévoiler un objectif jusque-là caché à même sa conception des effets de son propre discours. Effet de dépossession hors du joug de la vérité éternelle, l'analyse archéologique a pour fonction de libérer le discours hors de la peur de la mort. Et c'est sans doute là, au fond, que l'on peut saisir toute la profondeur de la mort de l'homme que Foucault annonçait dans *Les mots et les choses*. Le postulat voulant que dans tout discours, toute science, toute accumulation de vérités soit en fait l'homme qui exprime le procès de sa conscience se voit tout d'un coup levé par le simple geste de séparation entre le discours et la vie des hommes: «Le discours n'est pas la vie: son temps n'est pas le vôtre; en lui, vous ne vous réconciliez pas avec la mort; il se peut bien que vous ayez tué Dieu sous le poids de tout ce que vous avez dit; mais ne pensez pas que vous ferez, de tout ce que vous dites, un homme qui vivra plus que lui.»<sup>60</sup> Par-delà la vie et la mort, il y a du discours, tantôt prononcé par des hommes, tantôt leur faisant dire des choses. Du discours, donc, qui généré par les lois précises d'un langage et d'une histoire en vient à produire à son tour des objets et des savoirs comme autant de mirages pouvant recouvrir le foisonnement des forces et des choses dans leur apparition et disparition. Décrypter ces constitutions performatives du discours, figures naturalisées revêtant le monde, voilà la tâche de l'archéologie qui saura peut-être nous réconcilier avec la mort.

---

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 275

# Partie II

## Langage et Performativité

Alors qu'il a été question, dans la partie précédente, de la méthode archéologique d'analyse du discours, la présente section traitera plus en profondeur de la performativité en mettant en lumière les différentes allusions à la théorie des actes de discours de J. L. Austin traversant l'œuvre de Foucault. Il s'agira donc d'afficher le rôle qu'occupent certaines apparitions marquantes de la performativité à l'intérieur des conceptions théoriques foucaaldiennes. Il importe cependant, avant de procéder plus avant, de rappeler les liens performatifs qui ont été aperçus précédemment. Si un rapport d'analogie a été défendu en un premier temps entre cette méthode et l'approche des *speech acts*, il a fallu d'abord souligner une nuance : un déplacement semble s'opérer chez le philosophe français où l'on s'intéresse beaucoup moins à la valeur effective du contenu des phrases performatives (et donc à leur valeur conventionnelle) qu'au fait discursif lui-même. Les discours étant le fait d'un ensemble de propos tenus par diverses sources, la performativité discursive se veut donc davantage anonyme et diffuse, et non pas spécifique et identifiable à un énonciateur précis. Alors qu'Austin faisait principalement du discours un acte ou un geste qu'il fallait ramener à un sujet pour en mesurer les variables contextuelles, Foucault restaure la valeur chosale et factuelle du discours en détachant sa dimension purement énonciative de tout sujet énonciateur : le discours répond à une économie dont l'ensemble des propos produit un certain domaine d'objets, fait circuler une série de concepts et se voit tenu depuis une certaine position.

Ainsi, sur la question de l'énonciateur, Foucault évacue le dilemme de la constitution du discours et du sujet en refusant toute réduction de l'analyse du discours à celle de la subjectivité. Bien plutôt, l'analyse archéologique montre, au travers de son concept de *modalité énonciative*, comment la pratique discursive échappe à la subjectivité et vient elle-même la positionner en tant que sujet discursif. À la différence d'Austin, le sujet ne peut être ici fondateur, il ne préexiste en aucune manière au discours, mais en demeure toujours le corrélat. Champ fonctionnel régulant un ensemble de positions, le discours se donne comme interface productive entre le sujet et le réel et s'apparente par là à un mouvement anonyme prenant le locuteur à ses dépens et générant des effets subreptices. L'un de ces effets peut être associé à la formation discursive d'objets propre à un savoir où description et formation viennent s'entremêler dans un faisceau de rapports

performatifs que le discours actualise. La catégorie d'un savoir s'établissant comme fait scientifique, l'objet de ce discours prendra place dans le réel selon que sa «vérité» se verra réactualisée par des pratiques connexes. Évidemment, il n'est ici question que de savoirs portés sur des dimensions humaines, et jamais de sciences dites *exactes*.<sup>61</sup> Aussi l'archéologie ironise-t-elle quant à la scientificité des sciences humaines lorsqu'elle en expose la contingence.

Le pouvoir constitutif du langage au niveau du savoir se résume donc par le fait que le discours forme l'objet de sa connaissance au travers même d'une description qui était sensée au départ lui restituer une connaissance véritable sur un référent préexistant. En témoigne l'exemple de la psychiatrie où un discours de vérité porté sur un objet tel que le malade mental ne fait pas autre chose que de créer des catégories pathologiques servant et légitimant certaines formes de pouvoir dont l'asile psychiatrique a été un exemple. En faisant l'histoire de la vérité propre à un domaine, Foucault ne met pas seulement en doute l'accès du savoir à l'objet, il dévoile également l'incidence performative qu'ont certains savoirs sur leur objet au moyen même de leurs concepts. Pareille incidence ne peut être dégagée que par une analyse détaillée des rapports entre savoir et pouvoir, système de connaissances sur l'homme et institutions normatives vouées à l'encadrer, le contrôler, le modifier, voire lui donner jusqu'à sa substance.

## **2.1 L'énoncé comme fonction**

Comme nous l'avons déjà aperçu chez Foucault, une première allusion explicite à Austin semble advenir dans les tâtonnements méthodologiques cherchant à individualiser le discours, allusion dévoilant une certaine sympathie intellectuelle envers les philosophes analytiques anglais. Alors qu'il se trouve précisément aux prises avec son archéologie, Foucault décide d'ailleurs de suspendre l'élaboration de sa méthode pour mieux étudier en profondeur la philosophie anglaise du langage où il trouve l'expression d'un «style et niveau d'analyse» qu'il cherchait depuis longtemps à réaliser, soit celui de la fonction énonciative : «Les analystes anglais me réjouissent

---

<sup>61</sup> Ainsi Foucault ne porte-t-il jamais ses analyses sur les sciences naturelles, fait crucial que semble manquer bon nombre de critiques lui reprochant d'imaginer des rapports de pouvoir jusque dans ces savoirs objectifs, ce que Foucault s'interdit dès le départ. L'étude la plus récente commettant cette erreur interprétative est sans doute celle de Bouveresse qui croit réfuter le lien entre savoir et pouvoir avec l'exemple des sciences naturelles, souhaitant défendre par là l'opposition traditionnelle entre croyance et vérité. Voir Bouveresse. *Nietzsche contre Foucault, sur la vérité, la connaissance et le pouvoir*. Paris, Banc d'essais, Agone, 2016.

assez; ils permettent de bien voir comment on peut faire des analyses non linguistiques d'énoncés. Traiter des énoncés dans leur fonctionnement. Mais ce en quoi et ce par rapport à quoi ça fonctionne, jamais ils ne le font apparaître.»<sup>62</sup>

Ici Foucault fait entre autres référence aux travaux de J. L. Austin dont l'ouvrage *How to do things with words* (1962) commence à résonner de plus en plus en France et sur lequel l'*Archéologie* accordera quelques pages. Or, si cette méthode entretient une certaine similarité avec l'analyse performative du langage en ce qu'elle a pour but de «montrer que parler, c'est faire quelque chose»,<sup>63</sup> elle vise également à élaborer le champ fonctionnel du discours, c'est-à-dire cette manière singulière d'opérer selon les quatre modalités explicitées précédemment. En plus de ce champ fonctionnel qui selon Foucault semble délaissé par les philosophes analytiques, l'archéologie souhaite aussi afficher la surface *contre laquelle* le discours fonctionne. Cette région non discursive d'analyse fait soit référence aux institutions qui tantôt se font affecter par le discours, tantôt lui offrent un espace d'apparition et de circulation; soit aux pratiques sociales, culturelles, politiques et morales qui prendront différentes formes sous l'impulsion du discours; soit enfin aux subjectivités elles-mêmes qui actualiseront diverses identités discursives. Outre la spécificité archéologique de cette surface d'incidence, une divergence semble aussi advenir entre les approches austinienne et foucauldienne sur la notion d'énoncé. Alors que pour Austin, un énoncé correspond à la ou les phrases effectivement prononcées par un sujet dans un certain contexte en vue de la réalisation des effets propre à un *speech act*, chez Foucault, l'énoncé, pris comme élément premier du discours, correspond plutôt à la fonction même du dire, soit ce qu'un propos accomplit en s'énonçant au sein du champ discursif. Et c'est là sans doute la nouveauté de l'archéologie; l'unité fondamentale du discours n'a rien de formel, elle ne correspond à rien d'autre que sa fonction, son potentiel générateur et opérateur: «L'énoncé ce n'est donc pas une structure [...] c'est une fonction d'existence qui appartient en propre aux signes.»<sup>64</sup> La singularité fondamentale du discours est à trouver dans l'opération contextuelle et située du propos.

---

<sup>62</sup> Michel Foucault. *Lettre d'avril 1967, Chronologie de Daniel Defert. in Dits et Écrits, I*, p. 40.

<sup>63</sup> Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 272. La formule n'est pas sans rappeler le titre de la traduction française de l'ouvrage de Austin, parue un an plus tard (1970) : «*Quand dire, c'est faire*».

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 115



Si en effet l'énoncé<sup>65</sup> nous offre un critère de classement en ce que les discours ne réalisent que rarement des fonctions nouvelles, mais répètent et perpétuent trop souvent les mêmes effets, si l'énoncé renvoie à cette manière particulière d'un discours d'opérer face à d'autres discours, de réorganiser les objets discursifs en circulation, voire de viser à transformer l'ordre discursif en cours et ses interrelations avec le non discursif, autant dire que l'énoncé nous offre un accès direct à une analyse performative du discours. C'est que l'énoncé ne correspond à rien d'autre que le geste d'un propos, il est «l'acte individuel (ou à la rigueur collectif) qui fait apparaître, sur un matériau quelconque et selon une forme déterminée, ce groupe de signes» en tant que performances verbales.<sup>66</sup> Face à la panoplie de propos traversant une période, c'est donc l'énoncé en tant que fonction propre à un ensemble de textes générant des positions, constituant des objets, articulant des concepts, développant une stratégie qui permettra d'individualiser un discours.

Et pourtant, même si pareille fonction énonciative semble directement liée à la valeur performative du discours, Foucault distingue l'énoncé de trois autres types d'unité d'analyse, soit la proposition logique, la phrase grammaticale et, étonnamment, le *speech act*. D'abord, l'énoncé ne peut correspondre à la proposition logique, car selon ses usages et ses contextes, une même proposition peut accomplir différentes opérations discursives (exemplifier, argumenter, réciter, relater, classifier, etc.) et donc renvoyer à différents énoncés selon chaque circonstance. Il ne peut pas non plus s'assimiler à la phrase grammaticale, pour des raisons identiques.<sup>67</sup> Ensuite, l'analyse bute sur le *speech act*, et de façon surprenante, car une affinité commune semblait poindre du fait entre autres que Austin cherchait justement à comprendre ce que chaque acte langagier parvenait à réaliser dans le réel. C'est que, pour Foucault, une différence de regroupement semble ici irréductible, car il faut bien souvent plus d'une phrase pour un même *speech act* et puisque l'analyse avait précédemment montré la nécessité pour chaque phrase de

---

<sup>65</sup> Par souci de simplification et de cohérence nous utiliserons maintenant *énoncé* au sens foucauldien et *énonciation* pour référer à l'énoncé austinien.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 140

<sup>67</sup> De plus, on apprend sur ce cas que certains énoncés peuvent ne pas être des phrases. Foucault donne l'exemple de l'énumération des conjugaisons verbales et isole-là un fait propre de signification qui ne se limite pas à une phrase, mais qui constitue néanmoins un accomplissement du discours.

renfermer au moins un énoncé dans chacun des contextes de leur réalisation, Foucault conclura que les *speech acts* «sont donc constitués par la série ou la somme des énoncés, par leur nécessaire juxtaposition.»<sup>68</sup> Parce que chaque phrase, et à la rigueur chaque mot, du *speech act* comporte une fonction propre, la performativité de l'acte de discours austinien génère pas en elle-même une fonction nouvelle, mais ne fait que cumuler les opérations de ses phrases ou de ses mots. D'où la nécessité pour Foucault de rejeter la performativité comme fait essentiel à l'œuvre dans la fonction énonciative.

Or, ce rejet apparaît paradoxal, et pour deux raisons. Premièrement, Austin lui-même en vient à rejeter la valeur grammaticale de l'énonciation comme critère de distinction entre l'énoncé constatif et l'énoncé performatif: la valeur performative n'est en aucun cas renfermée dans la forme grammaticale de la phrase.<sup>69</sup> Il en va de même quant à la taille du *speech act* qui n'a pas besoin d'adopter la forme complète de la phrase pour prendre effet, un simple écriteau avec la mention «*Danger Chien*», bien qu'équivalent à «*Par la présente, vous êtes prévenu de la proximité d'un chien dangereux*», suffit à titre d'avertissement. De façon tout à fait analogue à l'archéologue, l'analyste performatif ne cherche pas à rétablir la véritable signification des phrases, la structure cachée de ce qu'elles disent, mais plutôt l'opération générale au travers de laquelle elles réalisent une fonction et ce, peu importe que ces phrases soient de formes explicite ou non : «La formule performative explicite n'est d'ailleurs que le dernier et "le plus heureux" des nombreux dispositifs du discours qu'on avait employés, depuis toujours et avec plus ou moins de succès, pour remplir cette même fonction.»<sup>70</sup> Ici, la recherche archéologique d'une fonction discursive ne peut nous masquer la proximité analytique de la pensée de Foucault.

Deuxièmement, cette prétendue distinction que commet Foucault avec la notion de *speech act* est d'autant plus étrange qu'elle ne résiste pas au poids du temps. Searle critiquera l'arbitraire de

---

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 110

<sup>69</sup> «Nous allons reconnaître que le mode et le temps (jusqu'ici passé sous silence, contrairement à la personne et à la voix) n'ont aucune valeur de critère absolu» J. L. Austin. *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970 (1962), p. 82

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 93

cette nuance près de dix ans plus tard, objection qu'il lui posera dans l'une de leurs correspondances en soulignant le fait que chacun des sous-énoncés d'un même *speech act* peut être à son tour un acte illocutoire participant du geste performatif plus général sans lui retirer aucune validité : «a speech act may consist in a number of subsidiary speech acts. I think you and I probably differ in how we would analyze the nature of the speech acts, but the point I am making now is simply that the target for analysis is itself a speech act.»<sup>71</sup> Cette critique, bien que simple, met en lumière toute la visée performative des analyses discursives de Foucault, qui viendra reconnaître sa méprise dans sa réponse à Searle : «Quant à l'analyse des actes de langage, je suis tout à fait d'accord avec vos remarques. J'ai eu tort de dire [dans *L'Archéologie du savoir*] que les énoncés n'étaient pas des actes de langages, mais en disant cela je voulais souligner que je les considère sous un angle différent du vôtre».<sup>72</sup> L'archéologie s'affilie donc bien à l'analyse performative des énonciations puisqu'elle en vient à considérer la fonction du discours comme un acte de langage. *L'Archéologie du savoir*, traité méthodologique que Foucault se reprochera d'avoir écrit trop rapidement, se trompe donc en voulant se distinguer des travaux d'Austin avec lesquels il partage une certaine similarité.

## **2.2 La similarité analytique de l'archéologie et ses distinctions**

En dépit du désir chez Foucault de conserver à l'énoncé une dimension verticale au *speech act* soit parce qu'il dévoile le «mode singulier d'existence»<sup>73</sup> des performances discursives, son style d'analyse répond à une exigence similaire à l'approche du philosophe d'Oxford. Ainsi, l'on trouve chez les deux penseurs un écart philosophique face à la vérité allant de pair avec un intérêt centré sur la réalisation matérielle du langage. Tout le génie d'Austin se trouve dans le fait qu'étudier les effets des performatifs redirige la philosophie du langage hors de son obsession pour la vérité et la cohérence logique. Aussi nous apprend-il que le langage n'atteint pas son concept que par les jeux d'adéquations et d'identités entre énoncé, référent et sens, car

---

<sup>71</sup> Archive de l'IMEC. *Lettre de John R. Searle*. Département de philosophie, UCAL, Berkeley, à l'endroit de Michel Foucault, Collège de France, Paris, 9 février 1979.

<sup>72</sup> *Réponse à Searle*, citée dans Michel Foucault. *Naissance de la biopolitique*, cours au collège de France, 1978-1979, Hautes Études, EHESS/Gallimard/Seuil, Paris, 2004, p. 270. La réponse advient quelques semaines après le cours du 21 mars 1979.

<sup>73</sup> Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 116

finalement «il y a bien d'autres manières d'offenser le langage que la simple contradiction.»<sup>74</sup> Ce geste, qui ne correspond pas tout à fait à un refus du vrai, mais plutôt à un déplacement, nous laisse découvrir un domaine où les lois du langage n'obéissent plus qu'à l'obligation de la vérité, mais investissent aussi tout le détail des opérations énonciatives. Pour Austin, la vérité ou la fausseté d'un discours dépend d'abord et avant tout d'un système d'appréciation, et non pas simplement d'une relation d'adéquation. Revoir la théorie de la signification au travers d'une analyse de l'effectuation des énoncés vise donc ultimement à retrouver la place de la vérité *dans* l'analyse du langage et non pas à lui attribuer une valeur de finalité. On trouve la même idée chez Foucault qui en souhaitant déprendre l'histoire des idées de toute téléologie en vient à considérer la vérité non plus comme moteur et justification des diverses évolutions discursives, mais bien comme élément interne et fonctionnel à l'intérieur même des transformations du discours. En investissant non pas la vérité du discours, mais sa volonté de vérité, Foucault dégage des pratiques discursives à la lumière desquelles l'on peut faire une histoire de la vérité.

Ainsi, Austin commettra cette distinction fructueuse entre vérité et geste discursif, au moyen d'une première catégorisation entre actes *locutoires* et actes *illocutoires*. Si le domaine locutoire renvoie au fait expressif que comportent les notions de sens et de référence, l'illocutoire s'en distingue en se spécifiant sur l'acte effectué *en disant quelque chose*. Non plus contenu du propos ou signification renfermée par l'énonciation, mais geste et incidence du dire. Tout l'enjeu de cette distinction cherche à mettre en lumière l'action même qui se cache dans le fait de l'énonciation, par opposition à la prononciation d'un dire ayant une simple visée représentationnelle. Si donc la vérité pouvait caractériser le champ locutoire, le domaine illocutoire, lui, ne peut être pensé qu'en termes de réalisation performative; que vise-t-il, qu'a-t-il engendré, quels sont ses effets? Le geste illocutoire correspond ainsi à l'exploitation de règles conventionnelles où la formule, dans l'instant même de sa prononciation, réalise un nouvel état de fait. Or, dès qu'une conséquence concrète advient en dehors du cadre conventionnel, dès qu'il y a réalisation postérieure d'un résultat effectif, Austin l'associe au domaine *perlocutoire*. Alors que l'illocutoire joint l'expression de la phrase avec l'acte lui-même qu'elle cherche à accomplir,

---

<sup>74</sup> J. L. Austin. *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970 (1962), p. 76

le perlocutoire étend son acte au dehors de l'énonciation. Si l'acte illocutoire ne vivait que dans l'immédiateté de la prononciation, le temps perlocutoire va au-delà de la durée énonciative.

C'est que l'illocutoire relève toujours de la convention, il dépend de règles institutionnelles propres à un contexte défini telles que celles définissant le mariage, le baptême, l'ouverture de la séance, etc. Le perlocutoire, lui, réalise l'action non pas simplement *dans* la prononciation même de la phrase, mais *par le biais* de celle-ci, elle n'est que le moyen par lequel on insulte, blesse, complimente, ovationne, etc. Alors qu'il faut énoncer «La séance est ouverte» pour que commence l'événement institutionnel et se termine aussitôt l'action performative, blesser autrui se fera tout aussi bien par la réalisation de certaines phrases sans toutefois que l'action ne soit exactement ponctuelle ou encore que l'on puisse isoler le moment exact de son effet : une personne demeure insultée selon un horizon temporel qui lui est propre. Il faut cependant se défier d'employer le jeu des prépositions comme critère de distinction, car *par, dans, en,* peuvent tour à tour annoncer du perlocutoire et de l'illocutoire. Il en va de même pour certains verbes ayant une propension à verser dans la polysémie. L'analyse performative se doit donc d'être vigilante et attentive au contexte de l'énonciation. En effet, si la verbalisation se veut primordiale, elle ne suffit pas en général à accomplir tout l'acte performatif, puisqu'il lui faut tout aussi bien des circonstances appropriées pour sa réalisation complète, telles qu'une réponse pour un pari tenu, la transmission physique d'un objet pour un don ou encore la signature d'un testament pour un legs.<sup>75</sup>

Au premier regard, pareille grille d'analyse ne semble pas convaincante, car dans l'évolution philosophique d'Austin chacune des distinctions semble tantôt pouvoir s'appliquer à des cas précis, tantôt tomber caduc. Par exemple, toute phrase prononcée au sein du réel peut toujours générer certains effets : «effectuer un acte locutoire en général, c'est produire aussi et *eo ipso* un

---

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 43 Pour une critique intéressante de ce principe contextualiste, voir les analyses de Judith Butler, in *Le pouvoir des mots. Discours de haine et politique du performatif*. Paris, Éditions Amsterdam, 2004, (1997). Lorsqu'elle investit une analyse des performatifs haineux, Butler remet en question cette loi, soutenant par là que même le contexte n'est pas tout à fait suffisant à la détermination des effets d'un performatif, principalement parce qu'être blesser discursivement reviendrait, pour le sujet victime de haine, à une absence de contexte traduite par la souffrance de ne pas savoir ni comment répondre ni où l'on se trouve exactement dans pareil positionnement.

acte illocutoire»,<sup>76</sup> principalement parce qu'on peut toujours décrire l'opération qu'accomplit une phrase donnée dans l'immédiat et que certaines phrases descriptives nous enjoignent implicitement à accomplir certaines actions. De façon analogue, les actes perlocutoires et illocutoires n'entretiennent pas de rapports tranchés d'exclusion,<sup>77</sup> car si le perlocutoire annonçait des conséquences advenant pleinement et par-delà l'énonciation, il n'est pas tout à fait clair que le domaine illocutoire n'engendre pas lui aussi des effets s'étalant au-delà du temps de l'énonciation. Aussi faut-il bien souvent citer de façon répétitive la convention illocutoire pour réactiver sa valeur et réitérer l'effet qu'elle a produit: c'est seulement parce qu'un ensemble d'institutions reconnaît, utilise et réactive la convention que le performatif illocutoire maintient son effet. De même, l'on peut toujours apercevoir certains rituels tacites, mais néanmoins conventionnels qu'implique tout acte perlocutoire, et il semble peu clair qu'un perlocutoire ne se réalise pas tout aussi bien dans le moment même de l'énonciation. Nombre d'exemples poussent ainsi Austin à affirmer que certains perlocutoires impliquent des formules illocutoires, et par voie de conséquence, des énoncés locutoires. Or, la seule manière de dissoudre l'illogisme du recouplement de ces concepts au moment même de leur création consiste en ne pas les aborder comme des catégories mutuellement exclusives, mais bien plutôt comme des dimensions énonciatives, des outils permettant à l'analyse de démêler les actes complexes et intriqués que comporte toute énonciation. Dans cette grille, la performativité se limitera aux seuls domaines illocutoire et perlocutoire, tous deux évalués selon les critères de bonheur ou de malheur d'un énoncé (*felicity and infelicity*).

Austin dégage ainsi à son époque un domaine d'investigation jusque-là maintenu invisible en affirmant que tout un pan de la philosophie analytique n'était en fait qu'une étude régionale du langage : «on pourrait affirmer que les philosophes ont trop longtemps négligé cette étude, réduisant tous les problèmes [de langage] à des problèmes d'usage locutoire».<sup>78</sup> Or, la valeur des

---

<sup>76</sup> J. L. Austin. *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970 (1962), p. 112. Cette assertion deviendra plus claire lorsque nous aborderons plus loin la distinction abandonnée entre constatifs et performatifs.

<sup>77</sup> À plusieurs reprises d'ailleurs, la distinction entre illocutoire et perlocutoire n'est illustrée par Austin que par une variation de la forme citationnelle d'un même événement performatif. J. L. Austin. *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970 (1962), p.118.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 113

énoncés ne souscrit pas qu'à la vérité, mais peut répondre aussi à la réussite heureuse de la performativité. Est heureux un énoncé performatif dont l'objectif se voit rempli et dont les effets qu'il encourt satisfont cette visée. Pareille analyse implique tacitement une certaine valeur intentionnelle de la fonction, c'est-à-dire le fait qu'elle soit la plupart du temps prévue et planifiée par le destinataire, qu'elle anticipe sur ses résultats escomptés, et finalement, qu'elle répète des formules dont on connaît déjà plus ou moins les pouvoirs. Or, bien qu'Austin considère à certains moments la possibilité d'accomplir des *speech acts* non intentionnels, il reste que le centre de ses analyses demeure les cas conventionnels où un sujet *tente souverainement* d'accomplir une action discursive, ce qui l'autorise par la suite à évaluer la réussite ou l'échec du performatif. La fonction semble donc entretenir ici un rapport d'antériorité à l'énonciation performative, ce qui d'emblée apparaît comme un point de distinction crucial avec Foucault chez qui la fonction énonciative est immanente à l'économie du discours et échappe ainsi à toute subjectivité. C'est que l'archéologie vise davantage l'action anonyme du discours lui-même que celle d'une volonté expressive et souveraine; il devient aussitôt nécessaire de caractériser l'effet performatif en termes d'opération (ce que le propos réalise) plutôt qu'en termes de réussite (ce que l'on souhaitait réaliser). Bien sûr, Foucault arrive à isoler des stratégies de groupes au sein de dynamiques de pouvoir traversant certains régimes discursifs précis, montrant par là la ruse à l'œuvre de théoriciens voulant infléchir certaines institutions selon une forme précise qu'ils prévoyaient. Mais tout l'enjeu philosophique et historique de Foucault est précisément de montrer que les grandes transformations discursives ne peuvent être le fait de figures subjectives uniques et isolées, et donc que ces déplacements théoriques génèrent des effets se trouvant comme en retrait, dans des strates inférieures du discours.

### **2.3 Énoncés constatif et performatif**

En plus de cette distinction, on peut également poser comme objection quant à la proximité analytique de Foucault le fait que les savoirs qu'aborde l'archéologie opèrent moins par la spécificité de formules performatives que par des énoncés locutoires constatifs. Or, si l'étude locutoire en philosophie analytique avait été jusque-là une étude régionale du langage, Austin ne fait pas que dégager une nouvelle région performative des énoncés, mais il découvre aussi bien qu'une certaine interrelation lie les valeurs constatative et performative des énonciations, non-

exclusivité que les usages hâtifs et imprécis de ses théories ne peuvent faire apparaître.<sup>79</sup> En effet, ce qui avait servi initialement de critère distinctif au fondement des recherches austiniennes, c'était précisément qu'il existe certaines phrases dont on ne peut déterminer la valeur de vérité puisque leur fonction n'est pas de décrire un état de fait, mais bien de le générer. Le postulat des premières conférences sur la performativité affirmait que *performer* ne relevait ni d'une description, ni d'un constat, ni d'une narration. Or, le développement postérieur des recherches a vite forcé Austin à rejeter ce postulat, du fait entre autres que l'autorité du dire ne pouvait se limiter au performatif, mais affectait tout aussi bien les constatifs. On peut par exemple penser au simple fait que *nommer* relève d'une «énonciation [qui] comprend à la fois un élément performatif et la description d'un processus selon son déroulement naturel.»<sup>80</sup> Nommer, c'est donc générer un nom comme fait nouveau de langage et lui associer une description qui transformera dans une certaine mesure la réalité sociale. Il en est de même pour la définition, chez laquelle Austin découvre aussi une valeur performative,<sup>81</sup> ce qui vient remettre en question jusqu'à la racine de l'opposition conceptuelle entre constatif et performatif, et retire du même coup toute pureté énonciative à la performativité.

Ainsi, il semble que certains constatifs doivent intégrer tout un ensemble de conventions et de supports institutionnels pour remplir pleinement leur fonction de vérité. Austin le remarque et reconnaît la difficulté : affirmer, nommer, décrire impliquent bien souvent un statut, des circonstances déterminées, une référence concrète et codifiée, de telles sortes que «les affirmations sont sujettes à tous les types d'échecs qui peuvent frapper les performatifs».<sup>82</sup> Par là, l'analyse performative rejoint directement les recherches foucaaldiennes sur les discours descriptifs des sciences humaines et leurs effets normatifs, où toute la valeur performative des savoirs, principalement quant à la formation de l'objet discursif, mais aussi quant au

---

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 39. Austin préfère la notion d'énoncé *constatif* à celle d'énoncé descriptif, car elle permet d'inclure des affirmations pouvant être vraies ou fausses sans qu'elles décrivent quoi que ce soit. Il faut cependant se prévenir de lui attribuer l'un de ses sens français, soit que *constater* puisse parfois s'affilier à *prendre position*. Pour les besoins du texte, l'essentiel est d'en rester au fait qu'un constatif établit un lien étroit entre énonciation et vérité.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 87

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 88

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 141



positionnement du sujet, découle précisément de leurs prétentions à énoncer des vérités sur le réel. On peut penser par exemple à toute cette terminologie pseudo-savante qui a tenté, au fil de l'histoire, de caractériser la maladie mentale dont l'*Histoire de la folie* nous donne un aperçu saisissant. La faillibilité de ces descriptions pathologisantes a vite été décriée par les mouvements antipsychiatriques pour lesquels l'ouvrage de Foucault a été un outil, affichant par là leur arbitraire, voire leurs intérêts cachés. Ce phénomène apparaît encore aujourd'hui dans les ajustements du DSM qui en va jusqu'à prévoir les effets de ses définitions au sein de la population, reconnaissant par là explicitement leurs valeurs performatives.<sup>83</sup>

Un autre exemple de ces descriptions performatives qui sut donner tout un élan aux *gender studies* est à trouver dans l'attribution médicale du sexe d'Herculine Barbin.<sup>84</sup> Face à l'ambiguïté du corps d'Herculine, dont les traits et les organes s'affilient à la fois à ceux de l'homme et de la femme, la rapprochant de ce qu'à l'époque on avait coutume d'appeler un hermaphrodite, les conclusions médicales de l'époque décrivent un organe génital masculin chez cette malheureuse «victime d'une semblable erreur, après vingt ans passés sous les habits d'un sexe qui n'est pas le sien.»<sup>85</sup> Le discours médical de l'époque, incarné ici par la *Question médico-légale de l'identité dans les rapports avec les vices de conformation des organes sexuels*, découvre donc qu'on lui associa à la naissance un sexe féminin qu'elle n'avait pas véritablement, et aperçoit du même coup, dans les inspections de son corps adulte, un sexe dont la partie masculine vient supplanter une autre qui a tout à voir avec un organe féminin. Ainsi, c'est une description pseudo-objective de la science médicale qui guide à l'époque la justice dont l'arrêté modifie l'état civil d'Herculine puisqu'elle «rend ce jeune homme à son sexe véritable».<sup>86</sup> L'attribution médicale de ce sexe démontre à la fois l'intrusion de ce savoir qui tâte, palpe et observe un sexe qui bien que

---

<sup>83</sup> Ainsi le *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* ajuste d'édition en édition ses critériologies non pas seulement à des fins de correspondance avec le réel, mais bien en vue de prévenir les effets néfastes de certaines pratiques autodiagnostiques qui soit retarderaient la prise en compte du trouble par le patient, soit limiteraient sa consultation auprès de spécialistes en santé mentale.

<sup>84</sup> Michel Foucault. *Herculine Barbin dite Alexina B.* Paris, Gallimard, 1978.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 143

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 136

stérile, peut se prêter à la fois «au rôle de l'homme et de la femme»,<sup>87</sup> ambiguïté qui n'empêche pourtant pas cette science de trancher sur la véritable valeur masculine du sexe. Ainsi, parce qu'elle aspire au statut de connaissance objective, cette médecine française du milieu du 19<sup>e</sup> siècle non pas décrit une réalité naturelle et accessible, mais construit un objet discursif, ici le sexe masculin, qui vient s'appliquer sur une réalité anatomique inclassable et qui générera, en vertu d'une vérité sur le sexe, des effets normatifs sur cet individu au point de le pousser au suicide. On voit dès lors comment la supposée transparence des savoirs, qui sous le couvert d'une série d'énoncés constatifs, produit en réalité des effets subreptices profonds et incalculables sur la forme de l'objet ou du sujet qu'elle étudie.

Inversement, on découvre avec Austin que, si les constatifs côtoient une certaine performativité, bon nombre de performatifs miment à leur tour l'affirmation en ce qu'il est toujours possible de traduire un *speech act* par un constatif.<sup>88</sup> C'est que le performatif entretient lui aussi un lien avec la vérité, du moins si tant est que pour tirer ses effets il ne peut en être dépourvu de traces. Non seulement faut-il que l'énoncé désigne en partie le réel et que le destinataire ait effectivement le statut qui l'autorise à accomplir ce performatif, mais tout aussi bien «pour qu'une énonciation performative soit heureuse, certaines affirmations doivent être vraies.»<sup>89</sup> Austin emploie ici l'exemple de l'excuse où l'excusant doit pour reconnaître son tort énoncer en vérité le geste fautif qu'il a accompli, sans quoi l'excuse ne peut être heureuse faute d'une référence adéquate. Pareille exemple rejoint les analyses de Foucault sur l'aveu, où le repentant décrit en vérité son péché, demande le pardon divin, s'établit comme pécheur et enfin affirme et performe son adhésion à la vérité?<sup>90</sup> Dans les deux cas, la vérité d'un énoncé ne peut plus être un critère distinctif, puisque c'est précisément par la reconnaissance d'un fait, par l'adhésion à une vérité (que Foucault nommera plus tard *procédure de véridiction*), que le destinataire peut réussir à performer son excuse ou son aveu avec succès.

---

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 143

<sup>88</sup> Par exemple, baptiser et attribuer un nom, parier et affirmer parier réellement, etc.

<sup>89</sup> J. L. Austin. *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970 (1962), p. 73

<sup>90</sup> Pour une comparaison plus détaillée et qui montre comment la théorie foucauldienne de la subjectivité annonce une performativité d'un troisième type, en plus de celle propre au discours, voir *La confession* de la troisième partie

En affirmant donc que le constatif répond à des conditions similaires au performatif, qu'il puisse en certains contextes tirer des effets performatifs imprévus, et qu'inversement le performatif ait toujours la potentialité de mimer un énoncé constatif, Austin reconnaît de façon tout à fait explicite un parallélisme entre affirmations (*statements*) et performatifs. Il soutiendra par ailleurs que dans tous les cas, l'analyse dépend toujours du contexte de l'énonciation.<sup>91</sup> Se pencher uniquement sur le contenu propositionnel d'une phrase relèverait d'une erreur qui se bornerait à des formules figées et dont l'analyse se fonderait implicitement sur l'idée qu'elles puissent opérer et performer leurs effets en toute circonstance. Austin souligne bien plutôt la nécessité d'évaluer les rapports entre les diverses propositions, de même que les présuppositions qu'elles entraînent, pour mieux être en mesure de distinguer la fonction performative de la fonction constative d'un énoncé, voire leur emboîtement. Or, nous dit-il, «dès qu'on a saisi que l'objet à étudier, ce *n'est pas* la phrase, mais la production d'une énonciation dans la situation de discours, on ne peut plus guère manquer de remarquer ceci : affirmer, c'est exécuter [perform] un acte».<sup>92</sup> En plus du fait premier où prononcer un dire, c'est toujours de fait agir avec le corps, Austin avait aussi en tête les constatifs tels que «La fenêtre est ouverte» qui reflétait en fait une invitation à une action précise (par exemple, fermer la fenêtre). De façon analogue chez Foucault, lorsqu'un expert propre au discours pénal formulait à la cour «C'est un délinquant», il invitait en fait la justice à l'incarcérer pour le redresser.

Est-ce à dire que l'entreprise est allée trop loin, qu'il nous faut désormais rejeter la notion de performativité faute de critère de distinction clair? Il est malheureux que la série de conférences constituant *How to do things with words* se termine sans nous donner suffisamment d'indices pour décréter si Austin rejetait de façon finale ou non son concept de performativité. Pour sûr, son projet était d'abandonner toute pureté conceptuelle, c'est-à-dire toute classe performative

---

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 78

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 143

indépendante et bien tranchée des énoncés résistant à toute circonstance.<sup>93</sup> Néanmoins, Austin reviendra sur ce dilemme classificatoire en soulignant la nécessité de cesser d'idéaliser les affirmations qui à bien des égards contiennent une valeur performative.<sup>94</sup> En effet, il ne s'agit pas seulement d'évaluer leur valeur de vérité, mais tout aussi bien de comprendre si l'énonciation est bonne, justifiée et en ordre, si enfin son locuteur a la position adéquate pour décrire ce fait précis. Par exemple, la question de la vérité est impropre à une affirmation où un locuteur énonce, sans même les connaître, les états d'âmes d'une autre personne, précisément parce que l'essentiel se trouve dans le fait que cette première personne n'est pas habilitée à énoncer en vérité les sentiments de la seconde, et Austin de conclure : «we see then that stating something is performing an act just as much as is giving an order or giving a warning».<sup>95</sup> Symétriquement, le performatif entretient aussi une relation aux faits en ce qu'il peut échouer par manque de référence adéquate à la réalité. Mais si cette nécessaire relation au fait s'apparente à celle des énoncés affirmatifs, elle doit être conçue, et c'est là la nouveauté du projet d'Austin, moins en vue d'en afficher le sens véritable, que d'en dévoiler la force: «what we need besides the old doctrine about meanings is a new doctrine about all the possible forces of utterances».<sup>96</sup> Il importe donc de faire marche arrière sur les analyses performatives en vue d'évaluer le type d'action et de puissance qu'implique une énonciation donnée dans son rapport au réel.

Lorsque l'on observe les nouvelles familles de classement qu'Austin suggère en guise de conclusion à son *How to do things with words*, on peut déjà y constater le germe de cette idée de *force énonciative*. Ces regroupements typologiques de performatifs se voient en effet basés uniquement sur la fonction de l'énonciation et non plus sur un noyau de vérité ou de sens propre

---

<sup>93</sup> «Ce qui, en revanche, ne résistera pas au déplacement [...] c'est la notion de pureté des performatifs. Cette notion était essentiellement fondée sur notre croyance en la dichotomie performatif/constatif, dichotomie qui, nous le voyons à présent doit être abandonnée au profit de familles plus générales d'actes de discours, liés entre eux et se recouvrant les uns les autres.» Austin, J. L. *Quand dire, c'est faire*. Paris, Éditions du Seuil. 1970 (1962), pp. 152-153

<sup>94</sup> Austin, J. L. *Performative utterance* in *Philosophical Papers*. Oxford, Oxford University Press, 1970 (1961), p. 250. Il s'agit d'une conférence radiophonique prononcée à la BBC en 1956, où Austin délaisse le terme *constatif* pour revenir à ceux d'*affirmatif* et de *descriptif*.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 251

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 251

à l'énoncé : les actes de discours s'y distinguent entre verdictifs - jugements, verdicts ; exercitifs - exercice de pouvoirs, de droits ; promissifs - promesses, engagement; comportatifs - comportements sociaux, excuses, félicitations; et expositifs, c'est-à-dire reliés aux exposés et discours. Il importe de remarquer que toute la série de ces conférences peut s'entendre comme un abandon progressif de vocables descriptifs centrés sur les valeurs de sens et de vérité au profit de classes basées sur la fonction et dont l'objectif est de nous doter de concepts capables d'évaluer la puissance. Non plus donc une performativité distincte, dont la définition en partie négative gravitait trop autour du concept de vérité, mais un ensemble de fonctions performatives aux forces et aux modes variables de prise au réel.

On peut dès lors associer ce passage austinien d'une performativité stricte et abstraite vers diverses fonctions performatives spécifiques et intriquées au projet foucauldien que renfermaient les concepts archéologiques de discours, d'énoncés et de fonction énonciative. À ce niveau précis, les deux penseurs se rejoignent précisément parce que c'est la fonction opératoire du dire qu'il s'agissait de dégager pour mieux défaire l'analyse des propos de leur valeur de vérité. Par contre, en traitant des discours plutôt que des phrases, le projet foucauldien va plus loin et découvre un second niveau de performativité, soit celle où le discours, dans ses opérations descriptives concrètes, tire des effets normatifs sur le réel. Mais si cette tentative foucauldienne de s'approcher davantage de l'autorité du dire, du pouvoir discursif et des énoncés constitutifs des choses, pouvait apparaître comme un désir de se distinguer des analyses d'Austin, paradoxalement, en rejoignant la contiguïté du descriptif et du performatif intimement reliés au savoir et au pouvoir, l'analyse foucauldienne ne fait que se rapprocher encore plus des conclusions du penseur anglais. Le désir chez Foucault de mettre à jour la prise au réel d'une catégorie normative à vocation scientifique qui, n'existant pas à proprement parler, produit néanmoins des effets sur un ensemble d'individus, bref, ce désir trouve un écho dans le souhait austinien de développer une typologie minutieuse des fonctions performatives basée sur le concept de force énonciative. Et l'on pourra même découvrir, plus tard chez Foucault, la tentative de penser la force même de la vérité, le jeu performatif traversant la volonté et le souci de dire vrai, sorte de revirement et de radicalisation méthodologiques des conclusions du philosophe anglais.

Cependant, il faut noter que c'est précisément cette contiguïté entre vérité et performatif qui fera conclure à l'un des disciples d'Austin que la distinction entre sens et force d'un énoncé n'est pas valide. En effet, John R. Searle soulignera que le succès du performatif demeure toujours fonction du sens de l'énoncé: il reste impossible d'abstraire le sens d'un *speech act* puisqu'aucun performatif ne peut réussir sans miser minimalement sur la valeur sémantique de ses mots.<sup>97</sup> C'est par ailleurs le rôle de la convention que d'attacher une force énonciative à un groupe de significations codifiées. Inversement, aucune phrase ne peut être totalement dépourvue de force. En se basant sur ces principes, de même qu'en relevant une série d'incohérences dans les exemplifications d'Austin,<sup>98</sup> Searle en viendra à rejeter la distinction entre aspect locutoire et illocutoire des énoncés, précisément parce que tout locutoire comporte déjà une dimension illocutoire. Si Austin résolvait cette difficulté en apercevant dans ces deux notions des abstractions distinctes d'un même *speech act*, Searle pose qu'on ne peut en faire des concepts distincts du fait que force et sens entretiennent des rapports co-constitutifs. Il tentera ainsi d'introduire une nouvelle distinction entre acte illocutoire et acte propositionnel, en somme une abstraction logique de l'énoncé associable à un groupe restreint de mot qu'il contiendrait.

Mais si la grande découverte, et aussi la grande ambiguïté, d'Austin était de dévoiler que l'affirmation (*statement*) comportait elle aussi des éléments performatifs, il ne faut pas pour autant abandonner le concept de performativité. Searle démontre en fait qu'une certaine ambiguïté sémantique traversant le terme *statement* structure cette difficulté. En effet, cette forme nominale du verbe comporte un double sens entre acte de dire (affirmer) et objet du dire

---

<sup>97</sup> «Whenever one wishes to make an utterance with force F, it is always possible to utter a sentence the meaning of which expresses exactly force F, since it is possible to mean (intend) that force it is possible to say that force literally.» John R. Searle. *Austins on locutionary and illocutionary Acts*. in COLLECTIF. *Essays on J.L. Austin*. Oxford, Clarendon Press, 1973. p. 153, publié précédemment dans *Philosophical Review*, vol. lxxvii, no.4, octobre 1968.

<sup>98</sup> Les exemples que repère Searle porte surtout sur l'incohérence entre d'une part, le fait que la majorité des exemples d'Austin exprime le locutoire en discours direct et l'illocutoire en discours indirect, faisant apparaître par là les pseudo-verbos illocutoires (Austin abandonnera plus tard la possibilité de critères verbaux distinctifs), et d'autre part, le fait que le discours indirect est par la suite employé pour afficher l'aspect rhétorique de l'énoncé, défini au départ comme la dimension du sens et de la référence que renferme l'énoncé locutoire (par opposition à l'aspect phonétique, comme production de son, et l'aspect phatique, comme usage de mots et de vocables). Searle utilise le double emploi du discours indirecte, exemplifiant tantôt l'énoncé illocutoire, tantôt la valeur rhétorique de l'énoncé locutoire, pour montrer que la force de l'un et le sens de l'autre sont en fait tout à fait liés, rendant impossible leur séparation classificatoire.

(affirmation). L'un porte en lui l'aspect actif et générateur, l'autre n'est qu'un produit de signification, et Searle de conclure: «Statement-acts are speech acts, and statement-objects (as well as propositions) are what can be true or false. And the view that it is the act of stating which is true or false is one of the most serious weakness of Austin's theory of truth.»<sup>99</sup> Cette ambiguïté sémantique, que le français peut restituer dans une certaine mesure par le terme *affirmation*,<sup>100</sup> permettra dès lors de distinguer l'action performative du constat, qui en elle-même ne peut être vraie ou fausse, et le résultat constatif de la description, pour lequel il est sensé d'interroger la valeur de vérité. Cependant, en tentant d'isoler le fait performatif de la description dans le double sens d'un terme, cette distinction ne permet plus de saisir la spécificité propre aux énoncés que l'on jugeait performatifs au départ, elle ne fait plus que nous annoncer un fait banal : tout énoncé doit découler de l'acte préalable *d'énoncer* pour nous parvenir.

En tentant de résoudre cette difficulté, Searle mettra au jour une typologie intéressante des performatifs que l'on pourra transposer étonnamment dans la caractérisation des champs discursifs de *l'archéologie foucauldienne*. Pour tout acte illocutoire, Searle distingue en effet: *le but de l'acte*, soit ce que l'énoncé cherche à accomplir pour être réussi, sans toutefois se limiter à son anticipation; *le statut relatif* à la situation énonciative, affectant par là le rôle et la position des destinataire et destinataire dans l'énoncé lui-même; *le degré d'engagement* traversant l'énoncé, c'est-à-dire la force de contrition qu'il engendre sur celui qui le prononce ou celui qui le reçoit (s'agit-il d'un ordre ou d'une incitation, d'une intention ou d'une promesse?); et finalement *le rôle et le positionnement discursif* d'un acte à l'autre (Répond-il à une question? Implique-t-il une redistribution de la hiérarchie? Appelle-t-il une réponse?)<sup>101</sup> À la lecture de ces éléments de la performativité, on a tout l'impression de retrouver les concepts clés de l'archéologie, soit la fonction discursive (le but), les positions subjectives dégagées par le discours (le statut relatif), la modalité énonciative (le degré d'engagement) et la stratégie du

---

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 158

<sup>100</sup> On pourra dès lors comparer les énoncés suivants : «L'affirmation que la terre est ronde est véridique» et «L'affirmation de nos valeurs a pris la forme d'un long débat» pour saisir les deux dimensions du terme, la première mettant l'accent sur le produit discursif, la seconde portant l'accent sur le processus lui-même.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 150

discours doublé du jeu de ses concepts dans un paysage théorique historiquement situé (le rôle et le positionnement discursif). La similarité des notions ici semble beaucoup trop forte pour qu'elle soit le fait du hasard, et l'on peut peut-être avancer que Foucault en a puisé certaines inspirations pour les remanier sur la thématique beaucoup plus vaste du discours.<sup>102</sup> La similarité des concepts ici à l'œuvre prouve que Foucault cherchait à expliciter cette dimension du discours agissant que les philosophes analytiques nommaient *performativité*. En cela, son projet poursuit, au moins en partie, les analyses performatives initiées par Austin et poursuivies par Searle, à cette différence près que l'archéologie considérera moins la force de certaines formules performatives que l'autorité et le pouvoir de certains discours historiques.

#### **2.4 L'interprétation benvenistienne de la performativité**

Nous instruisant quant à la réception française des travaux analytiques d'Austin, il est possible de trouver cette idée de l'autorité du dire chez Benveniste. Dans ces années charnières, le linguiste français a en effet consacré plusieurs travaux à la notion de performativité en souhaitant d'abord rebondir sur l'abandon chez Austin de cette distinction entre constatifs et performatifs, abandon signifié en France lors du fameux colloque de Royaumont consacré à la philosophie analytique.<sup>103</sup> Or, il semble que dès 1958, Benveniste abordait déjà le concept de performativité, sans toutefois en avoir utilisé la terminologie, notamment lorsqu'il notait l'asymétrie fonctionnelle entre le *je* et le *il* à l'indicatif présent chez les verbes *jurer*, *promettre*, ou *certifier*.<sup>104</sup> Lorsqu'il découvrira les travaux bien avancés d'Austin sur la question sa position cherchera au contraire à conserver la distinction formelle entre énoncés performatif et constatif.

En effet, pour Benveniste, le critère déterminant dans le statut performatif d'un énoncé ne réside pas dans le choix du verbe ou la forme verbale de la phrase en question, mais se trouve dans une

---

<sup>102</sup> L'article de Searle date d'octobre 1968, soit cette période où Foucault revisite son *Archéologie*.

<sup>103</sup> Benveniste regrette ne pas pouvoir nous donner la date exacte de ce colloque qui ne paraît pas dans son édition de 1962, affichant par là qu'il n'y fut pas présent. Or, le colloque en question eut lieu en mars 1958 à Royaumont, il représente la première rencontre entre les écoles analytiques anglaises et américaines, et l'école dite continentale; y figurent entre autres Austin, Jean Wahl, Urmson, Quine et Merleau-Ponty, voir: *Cahiers de Royaumont. La philosophie analytique. (Philosophie, cahiers no.IV)*, Paris, Éditions de Minuit, 1962.

<sup>104</sup> Voir son article *De la subjectivité dans le langage* in *Journal de Psychologie*, juil.-sept. Paris. p. U.F. 1958, paru également dans Benveniste. *Problèmes de linguistique générale I*. Paris. Gallimard, 1968, p. 265



condition bien précise; soit que la position ou le droit à proférer la formule se voient convenablement remplis. Une phrase obtiendra une valeur performative selon qu'elle sera prononcée par la personne adéquate au rôle attribué. Ainsi, la spécificité des énoncés performatifs se trouve dans cette étroite proximité avec la position autoritaire : «un énoncé performatif qui n'est pas un acte n'existe pas. Il n'a d'existence que comme acte d'autorité.»<sup>105</sup> Acte de pouvoir qui, de plus, doit faire référence d'un même geste à son énonciation alors même qu'il l'accomplit. C'est l'importance attribuée à cette réflexivité énonciative qui distingue cette approche linguistique de celle d'Austin davantage centrée sur les effets générés: l'énoncé performatif se veut acte se mentionnant dans l'instant même de sa réalisation, il pointe réflexivement son acte performé, dénomme jusqu'à sa propre dénomination.<sup>106</sup> Le résultat du geste semble tout à fait accessoire chez Benveniste qui refuse d'intégrer le mode verbal impératif dans le domaine performatif, justement parce qu'une formule à l'impératif peut, faute d'être suffisamment réflexive, se voir remplacer par un geste à signification similaire, mais sans teneur linguistique. Si un mouvement expressif de bras peut signifier sans trop de difficulté un «Venez», on peut moins facilement mimer une déclaration de guerre entre deux États.<sup>107</sup>

C'est donc d'abord sa teneur d'acte réflexif qui pousse Benveniste à souligner la singularité de l'énoncé performatif, singularité déterminée par le fait qu'il n'advient qu'une fois et ne se voit prononcé que par un locuteur donné en un lieu et une date précise. Historiquement situé, un énoncé performatif ne peut donc se répéter, «il est événement parce qu'il crée l'événement».<sup>108</sup> Non pas que sa formule ne puisse être réemployée selon un contexte adéquat, mais son énonciation située ne pourra s'assimiler qu'à des déterminations singulièrement données. En ceci, le geste performatif possède une substance double: il se veut à la fois manifestation linguistique, en ce qu'il est prononcé selon les règles d'une langue, et fait de réalité, parce qu'il signifiera toujours l'accomplissement d'un acte par un sujet. Et c'est précisément l'identité entre

---

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 273

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 274

<sup>107</sup> La critique ici ne semble pas convaincante, mais investir une réflexion sur les potentialités performatives du langage des signes sourd et muet nous mènerait trop loin de notre objet.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 273

cette double substance, en somme la traduction par son énonciation linguistique d'un acte situé, qui fonde sa valeur performative.

Or, l'on trouvait exactement la même formule dans l'*Archéologie* lorsqu'elle voyait dans l'énoncé une performance verbale isolable en un lieu et une date «et qui éventuellement peut constituer par elle-même un acte spécifique (un acte «performatif», disent les analystes anglais)». <sup>109</sup> Cet accent sur la valeur spatio-temporelle de l'énoncé, que l'on ne retrouve jamais avec la même insistance chez Austin, se voit directement lié à Benveniste. Ainsi, l'archéologie ne se limitait pas seulement à la teneur d'événement que représente la singularité de la fonction énonciative, mais elle soulignait également la valeur *chosale* qu'affiche l'aspect linguistique du dire dans ces «systèmes qui instaurent les énoncés comme des événements (ayant leurs conditions et leur domaine d'apparition) et des choses (comportant leur possibilité et leur champ d'utilisation)». <sup>110</sup> Substance double, la fonction énonciative foucauldienne vient se refléter point par point dans l'analyse de Benveniste: expression linguistique, le performatif répond à la mécanique d'une langue qui en est la condition de possibilité, acte concret, il ne prend sens qu'en tant qu'événement unique. Il semble ainsi que les analyses de la performativité du linguiste du Collège de France aient fortement inspiré le philosophe qui intégrera l'institution prestigieuse un an plus tard, assimilant l'étude de la fonction du discours aux caractéristiques du performatif.

Il faut cependant noter une nuance, si Foucault semble puiser son interprétation chez ces travaux de Benveniste, il en délaisse pourtant la loi de l'autoréférentialité, soit celle voulant que la phrase performative fasse référence de façon explicite à l'acte qu'elle accomplit. Or, pour Foucault, ce genre de critère ne peut avoir de sens lorsqu'il s'agit d'étudier des discours: le savoir psychiatrique ne décrète pas l'état de fait de la maladie mentale en soulignant explicitement ce qu'il est en train de faire. C'est d'ailleurs tout le travail de l'archéologie que de rendre visibles les opérations discursives jusque-là restées invisibles. Plutôt que d'être un geste d'explicitation autoréférentielle, la fonction énonciative du discours est un acte ouvrant un champ de

---

<sup>109</sup> Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 140

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 169

possibilités. Le référentiel de l'énoncé correspond ainsi, pour Foucault, aux lois de possibilité du discours: ce vers quoi et ce sur quoi la fonction énonciative accomplit une opération, ce sont ces configurations précises qui parmi l'ensemble des possibilités discursives disponibles à une époque donnée viennent prendre place dans le réel de cette manière singulière. La concrétion de cette configuration discursive précise par la fonction énonciative vient confirmer à nouveau que la performativité du discours que dévoile l'archéologie ouvre un niveau d'analyse que n'apercevait pas l'étude plus circonscrite des *speech acts*.

## **2.5 La fonction subjectivante du langage**

Cette nuance faite entre les deux auteurs, un thème beaucoup profond affichera une autre inspiration benvenistienne chez Foucault, soit celle de la subjectivité langagière. Le linguiste porte en effet une critique de la conception instrumentale du langage en niant que l'homme puisse s'abstraire du langage pour le considérer comme un objet détaché et extérieur. Or, l'homme ne peut avoir la prétention d'avoir fabriqué le langage, il est homme précisément parce qu'il se voit doté de cette capacité complexe de communication qui le traverse et lui est constitutive. Mais si le langage nous donne accès à ce concept d'humanité, il fonde aussi la nature de la subjectivité : «c'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet; parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa* réalité qui est celle de l'être, le concept "d'ego"». <sup>111</sup> Le sujet est toujours le fait primordial d'une propriété langagière, toute communication impliquant de fait le jeu grammatical de la personne verbale, et ce n'est pas là pour Benveniste le fait secondaire d'une constitution physique et mentale antérieure à laquelle l'on attribuerait par la suite des phrases, mais c'est bien plutôt ce fait langagier premier qui va fonder jusqu'à la conscience du sujet. Présent en toute langue, l'emploi de personnes verbales produit le sujet par effet de contraste entre le locuteur offert au présent en tant que *je* et les autres personnes se posant comme autant d'interlocuteurs. C'est que les pronoms détiennent un statut particulier dans les langues en ce qu'ils ne renvoient ni au concept ni à l'individu. En témoigne la particularité de la première personne du singulier : «*je* se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur. [...] La réalité à laquelle il renvoie est la réalité du

---

<sup>111</sup> Benveniste. *Problèmes de linguistique générale I*. Paris. Gallimard, 1968, p. 259

discours. C'est dans l'instance du discours où *je* désigne le locuteur que celui-ci s'énonce comme «sujet». Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue.»<sup>112</sup>

Pareille *instance du discours*, Benveniste la référera plus tard à la performativité que recouvre certains actes verbaux et il utilisera, comme Austin, l'asymétrie entre la signification d'un même verbe (jurer, promettre, garantir, certifier) conjugué à la première et deuxième personne pour montrer la spécificité fondatrice du *je*. Il y a un déplacement sémantique entre «je promets» et «tu promets» que seule peut expliquer la notion de performativité. *Je* performe, établie, met en acte le sujet non pas en ce qu'il décrit une région extérieure à la phrase et qui en serait la source, mais bien en ce qu'il prononce et initie, met au monde une personne dans cette vaste région langagière. Le débordement performatif du *je* nous dévoile le jeu fondateur du sujet dans ces phrases qui dépassent leur fonction descriptive. Pareil *accomplissement*, tel que Benveniste le nomme avant d'en connaître la terminologie anglaise,<sup>113</sup> ne correspond pas à un effet sémantique propre au verbe employé, mais plutôt à cette présence pronominale fondatrice qui autorise le geste performatif et le réactualise en quelque sorte à chaque énonciation: «C'est une conséquence de ce que l'instance de discours qui contient le verbe pose l'acte en même temps qu'elle fonde le sujet.»<sup>114</sup> Ainsi, faute de langage l'on ne pourrait déployer la trame d'un sujet, et inversement, sans sujet l'on ne saurait imaginer le fonctionnement d'un langage. Ou plutôt, c'est précisément parce que le langage nécessite des locuteurs qu'il engendre des sujets discursifs.<sup>115</sup> Il n'y a donc pas de conscience antérieure au langage qui puisse venir le fonder, il s'agit plutôt d'expliquer comment le fait performatif premier de tout langage vient affecter son propre support en tissant la trame de quelque chose comme un sujet. Benveniste semble à cet égard conclure sans appel : «l'installation de la subjectivité dans le langage crée, dans le langage et, croyons-

---

<sup>112</sup> *Ibid.*, pp. 261-262

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 265. Benveniste rappelle également dans un autre article sus-mentionné que le terme *perform* découle en fait d'un verbe du vieux français ayant perdu son usage, soit *parformer* - achever de former. *Ibid.*, p. 271

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 265-266

<sup>115</sup> En témoigne l'ambiguïté de la formule de Benveniste : «Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet.» *Ibid.*, p. 263

nous, hors du langage aussi bien, la catégorie de la personne.»<sup>116</sup> C'est parce que nous parlons, que nous *prononçons* notre personne qu'il nous est possible de commettre l'erreur de considérer notre conscience ou notre subjectivité comme étant préexistante. Toute morale ne peut être d'abord et avant tout qu'un fait corrélatif de langage.

L'on trouvera une position similaire chez Foucault dans sa critique du sujet, critique qu'il semble bien emprunter à cette idée de fondement langagier du sujet, en ceci de différent qu'il visera non plus à interpréter les jeux pronominaux des phrases grammaticales, mais bien à décroiser les larges processus historiques et langagiers que sont les discours. Mais la différence ici est mineure et ne devrait pas tromper, car pour trouver une fonction énonciative il faut tout aussi bien arriver à isoler un rôle dans un discours donné, soit «déterminer quelle est la position que peut et doit occuper tout individu pour en être le sujet.»<sup>117</sup> Si Foucault cherchera à se distinguer en affirmant que le sujet du discours ne correspond pas à un élément grammatical, le geste reste néanmoins similaire au linguiste en ceci qu'il souhaite scruter dans le détail le dédale circulaire de la constitution de la subjectivité. Il est fort probable que cette préoccupation quant à la subjectivation, que Foucault avouera avoir maintenue tout le long de sa vie intellectuelle,<sup>118</sup> découle de cette idée performative de Benveniste. Nous verrons plus loin comment elle sera pensée chez Foucault, au travers de sa notion de *technique de soi*, comme une connexion entre un discours de vérité sur le sujet et une série de pratiques, annonçant par là une performativité d'un troisième niveau qui viendra mobiliser et joindre sur la subjectivité les performativités du *speech act* austinien et du discours archéologique.

Ainsi, ces considérations benvenistiennes sur la consolidation du sujet semblent rapprocher Foucault de l'étude de l'autorité et du pouvoir au sein du discours, pour peu à peu l'éloigner du style analytique plus formel. Bien sûr, Austin se référait déjà à cette autorité nécessaire au

---

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 263

<sup>117</sup> Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 126

<sup>118</sup> « Je voudrais dire d'abord quel a été le but de mon travail ces vingt dernières années. Il n'a pas été d'analyser les phénomènes de pouvoir ni de jeter les bases d'une telle analyse. J'ai cherché plutôt à produire une histoire des différents modes de subjectivation de l'être humain dans notre culture.» Michel Foucault. *Le sujet et le pouvoir*, in *Dits et Écrits*, II, no306, p. 1041

locuteur pour que l'énonciation performative ait lieu, il soulignait bien le besoin que le locuteur «ait déjà été constitué en autorité, par quelque procédure tacite ou verbale».<sup>119</sup> Cependant, c'était là plutôt le besoin d'un pouvoir institutionnel fondé pour initier certains performatifs particuliers, c'est-à-dire la constitution d'une autorité performative conventionnelle et non celle du sujet lui-même. La formation du pouvoir performatif n'était donc que périphérique, soit une condition parmi tant d'autres pour qu'un énoncé puisse réussir sa visée. L'autorité du sujet ne se voyait jamais soulevée comme pouvant être en elle-même le fruit de performatifs plus primitifs, à savoir que le fondement des institutions autorisant certaines personnes à produire certains *speech acts* consistait à son tour en une série d'actes de discours performatifs qui fondaient des positions, établissaient des titres et des pouvoirs, finalement constituaient des sujets.

De façon parallèle à la question du pouvoir performatif, soulignons que si Austin sympathisait avec l'idée d'un rejet de l'intériorité subjective comme fondement,<sup>120</sup> il faudra attendre Foucault pour que cette critique du sujet aille fouiller en détail la constitution discursive de la subjectivité, dont Benveniste explicitait le rapport performatif. Ce dernier n'aurait-il pas pris au mot un certain Nietzsche diagnostiquant dans le cogito cartésien une erreur grammaticale faisant receler l'être depuis un simple pronom? En cela, déceler là un phénomène performatif permet à la fois de dissoudre le sujet, en tant que concept métaphysique, et d'expliquer sa matérialité propre et actuelle. Répondant au même désir d'abolition métaphysique, le sujet foucaldien se maintiendra dans la seule dimension du langage en vue de rompre avec tout reste d'une conscience extérieure que pourrait réintroduire l'idée de la personne. Un même individu pourra donc occuper plusieurs sujets énonciatifs dans une même performance verbale, selon qu'il récite le texte d'un auteur, qu'il énonce une loi, qu'il démontre un traité mathématique nécessitant, pour être vrai, neutralité et intemporalité. Foucault concevra donc le sujet de l'énoncé comme mode d'être singulier, fait linguistique et réalité matérielle, point de rencontre au sein du réseau abondant de propos et de

---

<sup>119</sup> Austin, J. L. *Quand dire, c'est faire*. Paris, Éditions du Seuil. 1970 (1962), p. 60

<sup>120</sup> Dès ses premières conférences, il est clair qu'Austin tente de rompre avec tout concept du langage comme représentation de la conscience ou expression d'un discours intérieur. C'est à cette fin qu'il cherche à isoler ces cas particuliers de phrases qui se décrivent mieux «comme l'acte de prononcer certains mots, plutôt que comme l'exécution d'une action différente, intérieure et spirituelle, dont les mots en question ne seraient que le signe extérieur et audible.» *Ibid.*, p. 48

pratiques. Le sujet de l'énoncé correspond ainsi à cette «place déterminée et vide qui peut être effectivement remplie par des individus différents»,<sup>121</sup> il demeure, dans la loi du discours, une donnée tout à fait contingente face aux conditions de possibilité de l'énonçable, et c'est à l'énoncé que reviendra le rôle d'en individualiser la figure.

En minant ainsi le caractère transcendantal de la subjectivité, l'archéologie montre que «le discours n'est pas le lieu d'irruption de la subjectivité pure; [mais qu'il] est un espace de positions et de fonctionnements différenciés pour les sujets.»<sup>122</sup> Or, en revisitant le statut du sujet, c'est une nouvelle définition du discours que Foucault amorce. Si en effet l'*énoncé*, ou la fonction énonciative, correspond à ce mode d'être singulier d'un ensemble de signes qui génèrent des ensembles d'objets, constituent des positions et agencent des concepts, le *discours*, nous dira Foucault, se voit à son tour constitué par des énoncés comme autant d'opérations aux modes spécifiques. Si l'on arrive à trouver une loi de formation au sein d'une série de signes, alors «le terme de discours pourra être fixé : ensemble des énoncés qui relèvent d'un même système de formation; et c'est ainsi que je pourrai parler du discours clinique, du discours économique, etc.»<sup>123</sup> La fonction énonciative isolait des manières de tisser des phrases selon certains types d'accomplissements, le discours, lui, regroupera ces diverses fonctions et en expliquera à la fois l'apparition et la logique stratégique. Cet ensemble de fonctions langagière accomplira des gestes performatifs à une échelle temporelle beaucoup plus diffuse que celle d'une phrase donnée, et ses effets en seront d'autant plus vastes et complexes qu'ils nous seront invisibles parce qu'ensevelis sous de nombreuses couches historiques, ce qui distingue une fois de plus les performativités foucauldienne et austinienne. C'est que Foucault étudie les pentes lentes, évolutions discontinues sur de larges périodes historiques : son analyse se distingue donc de la synchronie des recherches d'Austin considérant la richesse de la langue naturelle au moment même de sa réalisation. Cette approche se permettra ainsi d'associer des phrases à un sujet principalement parce qu'elle considère les propos dans une région temporelle figée et

---

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 124

<sup>122</sup> Michel Foucault. *Réponse à une question*. in *Dits et Écrits*, no371, p. 708

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 141

actuelle, sa dimension ne peut ni interroger l'origine du sujet ni épouser le rythme du discours, et inversement, l'archéologie se condamnera à disséquer des discours perdus et inactuels, c'est-à-dire appartenant déjà au passé historique.<sup>124</sup>

## **2.6 Le langage, dehors du sujet**

Malgré le caractère historique des discours qu'elle étudie, ou plutôt en vertu même de ce rapport, l'archéologie n'est pas dépourvue de prises sur le présent actuel puisque le jeu de son analyse semble lui aussi produire réflexivement des effets performatifs quant au statut du sujet et de son langage. D'abord, lorsque Foucault se dote d'un critère d'identification de l'énoncé, il fait allusion à un rapport singulier surpassant les seules règles d'utilisation : «une série de signes deviendra énoncé à condition qu'elle ait à autre chose (...) un rapport spécifique qui la concerne elle-même, - et non point sa cause, non point ses éléments.»<sup>125</sup> La fonction projetée du discours se veut ainsi opération qui agit sur son altérité propre, qu'elle soit fait de langage, objet matériel, institution ou encore substance subjective. Si l'énoncé, pris comme fonction, tend vers son extérieur, il semble également dessiner la limite même du langage et épouser en quelque sorte sa nature,<sup>126</sup> sans doute parce qu'en nous affichant le fait brut du discours, l'énoncé nous dévoile du même coup son mode d'inscription à même le langage. En effet, de façon analogue, le langage renvoie toujours à autre chose, lieu du manque et de l'autre, «n'est-il pas le lieu d'apparition d'autre chose que de soi, et en cette fonction, sa propre existence ne semble-t-elle pas se dissiper?»<sup>127</sup> Si alors le langage et l'énoncé sont tous deux des fonctions projetées vers un dehors et une altérité autre, c'est parce que l'énoncé ne visait rien d'autre que le dévoilement de l'instance propre du langage: «Le langage, dans l'instance de son apparition et de son mode d'être, c'est l'énoncé; comme tel, il relève d'une description qui n'est ni transcendante ni anthropologique».<sup>128</sup> C'est donc l'atteinte de la primordialité du langage qui permet à

---

<sup>124</sup> Dans l'*Archéologie*, Foucault affiche clairement l'impossibilité de son application à des discours contemporains du fait de leur proximité à l'archéologue.

<sup>125</sup> Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 117

<sup>126</sup> «Ni caché, ni visible, le niveau énonciatif est à la limite du langage». *Ibid.*, p. 147

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 146

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 148



l'archéologie de contourner toute anthropologisation du discours et toute mobilisation transcendante. La puissance anonyme du langage permet ici de briser l'apriori de l'intériorité subjective puisque la présence à soi du sujet fondateur se voit mise en péril par un langage toujours voué à son bord, limite extérieure au-delà de laquelle le sujet risque de ne plus être. Énoncer, faire aller et délier le langage, c'est donc fondamentalement éroder peu à peu son individualité, voire générer des discours qui en viennent à échapper au sujet. Or, pareille vision du langage n'est pas sans rappeler les conclusions d'Austin qui, rejetant la distinction entre performatif et constatif, appelaient elles aussi à revoir la position du langage.<sup>129</sup> Peut-être alors est-ce là le propre du concept de performativité que de redéfinir non pas simplement le statut de quelques énonciations isolées, mais les frontières mêmes du langage en nous offrant une reconfiguration historique entre les concepts de signification, d'action et de sujet.

Dans ce repositionnement du langage, Foucault apercevra donc le pouvoir discursif de dissolution le sujet. Puisque le langage correspond à cette fonction signifiante creusant le dehors par-delà elle-même, c'est jusqu'à l'enveloppe même du locuteur qu'il remet en question. Ainsi, l'énonciateur croyant plier le langage à sa volonté en vient à lier son être à son discours: il est ce qu'il prononce, les discours qu'il défend, les positions qu'il tient. Or, ce langage mine jusqu'à la frontière du sujet précisément parce qu'à la fois projeté au dehors et participant de la constitution de la subjectivité, il retire à l'intériorité toute possibilité de repli. Le sujet est autant formé par le discours qu'il génère du discours, sa substance est donc littéralement traversée de langage sans qu'il soit possible de l'assigner à une région isolée. Dans ce déplacement langagier des frontières «une forme surgit -moins qu'une forme, une sorte d'anonymat informe et têtu- qui dépossède le sujet de son identité simple [...] c'est sentir soudain croître en soi le désert à l'autre bout duquel [...] miroite un langage sans sujet assignable.»<sup>130</sup> Ce langage anonyme constituera l'angle d'attaque privilégié pour restituer la complexité historique de chaque événement discursif.

---

<sup>129</sup> Ces problèmes l'avaient ainsi poussé «à ne plus voir seulement deux types de *speech acts* à l'intérieur du langage, ce qui nous amène à reprendre dans son ensemble notre conception du langage.» Austin avait ici comme objectif de ne plus le concevoir comme pure expression de représentation, mais comme continuum ralliant une série de fonctions opératoires diverses. J. L. Austin, *Performatif-constatif*, in *Cahiers de Royaumont. La philosophie analytique. (Philosophie, cahiers no.IV)*, Paris, Éditions de Minuit, 1962 (1958).

<sup>130</sup> Michel Foucault. *La pensée du dehors*. Montpellier, Fata morgana, 1986, pp. 47-48. Paru précédemment dans le numéro 229 de *Critique* (1966) consacré à Maurice Blanchot.

Ainsi donc, alors même que le sujet se prête au jeu du discours, alors même qu'il croit plier sa parole selon sa décision, le langage rattrape cette volition et efface peu à peu ses contours, affirmant par là sa *fonction déssubjectivante*. C'est que celui qui croyait parler selon son bon vouloir ne fait que suivre les lois de possibilités du discours, son propos est régi par l'énoncé de son époque, amalgame historique complexe de fonctions discursives accumulées. Reconnaître l'aspect désindividualisant du langage, s'adonner à cet excès de sens et de fonctions qu'il comporte, c'est aussitôt reconnaître que sa subjectivité, sa *personne*, est vouée à s'y dissoudre pour un temps, laissant parler l'anonymat du discours, «comme si, en ce retrait, en ce creux qui n'est peut-être rien de plus que l'érosion invincible de la personne qui parle, l'espace d'un langage neutre se libérait [...] le dehors de toute parole et de toute écriture, et qui les fait apparaître, les dépossède, leur impose sa loi, manifeste dans son déroulement infini leur miroitement d'un instant, leur étincelante disparition.»<sup>131</sup> Ce dehors de toute parole que nous offre cet hommage à la pensée de Blanchot, ne faut-il pas l'associer au champ énonciatif, vaste région de conditions de possibilités discursives? En ce sens, la méthode qui en caractérisera la forme nous offrira davantage qu'un outil d'analyse, mais ira jusqu'à porter notre regard non pas sur la naturalité d'un sujet, mais sur le phénomène originaire et constant de sa fabrication, soit la procédure discursive de sa subjectivation.

---

<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 53

Partie III  
Le pouvoir et la subjectivation

En guise de synthèse, l'énoncé foucauldien représente ainsi l'effort conceptuel de caractériser les réalisations matérielles du discours. En ceci, tout l'effort méthodologique de l'archéologie est d'arriver à une approche performative, où l'énoncé n'a pas d'autre but que l'explicitation des opérations discursives en dehors de ses simples contenus de signification. La méthode entretient donc plus de similarités que de différences avec l'approche d'Austin. D'abord, toutes deux souhaitent décentrer l'analyse hors du concept de vérité. Ensuite, les interprétations de Foucault quant à la performativité se fondent sur des éléments erronés de la théorie du *speech act*, théorie complexe et vivante qui évoluera au point de rejeter ses propres axiomes tels que la partition entre énoncés constatifs et performatifs, ou encore la distinction tranchée entre actes locutoires et illocutoires. Ces rejets catégoriques aboutiront plus tard au projet d'étude général des multiples fonctions performatives, projet que l'on pourra faire résonner avec le désir foucauldien de caractériser la fonction d'existence et l'économie propres au discours, dont la grille d'analyse est en plusieurs points comparable à la typologie fonctionnelle de Searle. Le rôle de Benveniste dans la réception française des théories performatives a ainsi laissé ses traces chez Foucault, notamment au travers de l'idée du fondement langagier de la subjectivité qui le mènera à la question de la subjectivation. Il y a donc bel et bien des analogies entre la méthode de Foucault et les études performatives, analogies qui dépassent la contingence associée à un intérêt momentané pour la philosophie analytique. Ainsi, le rejet méthodologique des universaux nous dévoilera les fondements du nominalisme foucauldien, conception de la mise en acte des discours acheminant vers une nouvelle caractérisation performative du pouvoir. L'approche généalogique nous dépeindra à son tour l'histoire de ces rapports de force imprégnant les corps. Suivra une analyse foucauldienne de la confession et de la thérapie de vérité, qui fera écho aux exemples récurrents d'Austin gravitant autour de l'excuse. Il faudra ensuite traiter des études plus tardives portant sur la parrêsia, pour mieux conclure avec la valeur performative de la subjectivation que recouvrent les concepts de technologie de soi et de véridiction.

### **3.1 Le rejet sceptique des universaux**

Lorsque Foucault abordera l'intrication du discours avec la question du pouvoir, vers le milieu des années 1970, sa conception du langage aiguisera davantage l'aspect performatif de cette fonction signifiante anonyme. Alors en proie à situer l'enjeu de son problème historique autour

de la modernité prise comme l'avènement de l'universalité, il caractérisera le besoin moderne de transcendance en tant que danger réversible contre le sujet : «Qui sommes-nous, nous qui parlons ce langage tel qu'il a des pouvoirs qui s'imposent à nous-mêmes dans notre société, et à d'autres sociétés? Quel est ce langage que l'on peut retourner contre nous, que nous pouvons retourner contre nous-mêmes? Quel est cet emballement formidable du passage à l'universalité du discours occidental ? Voilà mon problème historique.»<sup>132</sup> Dans le discours transcendantal moderne, c'est le langage lui-même qui, échappant au sujet souhaitant l'instrumentaliser, en vient à exacerber des catégories au point d'en faire des universaux. Et c'est précisément au sein de ces concepts universaux que se jouera le pouvoir du langage, sa prise sur le réel générant des effets matériels d'autant plus concrets qu'on attribuera à ces concepts le statut de véracité et d'universalité. Tout se passe comme si la circulation de ces catégories au sein du langage leur conférait jusqu'à une substance matérielle, idée qu'il importe d'étudier au travers des considérations méthodologiques introductives au cours *Naissance de la biopolitique* qui soulignera à nouveau l'importance de problématiser l'effet discursif de substantialisation des concepts.

Dans ces considérations portant sur la question de l'État moderne, le pari méthodologique est le suivant : il faut prétendre que les universaux n'existent pas, pour mieux tenter de rendre compte de leur présence au travers d'une analyse du discours. Cet abandon des universaux comme point de départ permettra d'explicitier le couplage d'une série de pratiques à un discours de vérité, couplage qui, s'il est effectif, viendra faire exister, marquer dans le réel la présence de quelque chose qui, n'existant pas, deviendra néanmoins universel, par exemple l'État, la folie, l'Homme, la sexualité, etc. Foucault emploiera le terme de *dispositif* pour faire référence à ce couplage dont il ne faut pas hiérarchiser les éléments, mais plutôt concevoir comme un jeu d'influence réciproque entre d'une part un discours souhaitant découvrir la vérité sur un état de choses et qui en vient à générer, par son statut véridique, certaines pratiques, et d'autre part, un ensemble de pratiques, de comportements et de relations stratégiques pouvant à leur tour inspirer, légitimer, voire instrumentaliser un discours de savoir.

---

<sup>132</sup> Michel Foucault. *Les confessions de Michel Foucault*. Le Point, 1er juillet 2004, p. 92.

Prenons pour exemple le thème de la biopolitique qui dévoile une forme d'étatisation du biologique, où la vie des gens devient une donnée fondamentale dans la stratégie d'État. Dans ce nouveau calcul, il ne s'agira plus de penser le pouvoir comme cette capacité à soumettre et à tuer, en somme la force brutale de la supériorité, mais davantage comme cette habilité à faire vivre, à maintenir en vie et à protéger. Ainsi par *biopolitique*, Foucault entend faire référence à une pratique gouvernementale dont le pouvoir se veut proportionnel à sa capacité de gérer, contrôler, voire générer la vie d'un ensemble d'individus pris en tant que *population*. Un tournant se serait produit à la fin du 18e siècle où pour la première fois la raison d'État commencerait à penser son action selon un principe de moindre gouvernement, c'est-à-dire dans le but explicite de limiter la dépense de ses mesures répressives. C'est parce qu'on commence à prendre un ensemble d'individus davantage en termes de groupe à faire vivre, dont il faut réguler les maladies, l'alimentation, la reproduction, et beaucoup moins en termes de masse à mater, punir, réprimander, que l'on assiste à l'avènement d'un nouveau mode de pouvoir.

La richesse de cette analyse découle directement du fait qu'elle ne considère pas l'État comme une forme de gouvernement existant de plein droit, mais bien plutôt comme un processus et un agencement de forces. Il n'y a pas d'État préexistant, mais seulement des pratiques d'étatisations qui évoluent, et la méthode se fourvoierait si elle venait à déduire ces pratiques de la forme d'État dont le concept universel garantirait la préséance selon toute période historique : «Non pas donc interroger les universaux en utilisant comme méthode critique l'histoire, mais partir de la décision de l'inexistence des universaux pour demander quelle histoire on peut faire.»<sup>133</sup> C'est en ce sens que l'on peut parler d'un couplage qui ira jusqu'à fixer au sein du réel la prise d'une catégorie, ici l'État, en tant que concept universel cru et reconduit au travers d'un ensemble de pratiques, dans ce cas-ci gouvernementales. Il s'agira par la suite d'interroger la raison d'être de ce concept inusité, c'est-à-dire de rendre compte de sa spécificité en tant qu'objet engendré par ce couplage historique.

---

<sup>133</sup> Michel Foucault. *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*. Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, coll. Hautes Études, 2004. p. 5

Il importe peu, dès lors, de se demander si tel objet discursif existe, par exemple la folie, pour ensuite faire l'histoire de ses phénomènes en vue de trancher si ces discours nous en dévoilent véritablement la nature, quitte à risquer de conclure que la folie n'existe pas.<sup>134</sup> Ce n'est pas la vérité de l'objet que la méthode cherche à restituer, mais plutôt le processus de sa constitution. Rien dans le discours ne permet de décider de sa référence au réel et ce que l'analyse cherche à déterminer ne correspond à rien d'autre que cette manière du discours d'engendrer des catégories normatives affectant la réalité. Dans cette interférence entre le discursif et le non discursif, l'objectif de la méthode sera dès lors d'afficher «par quelles interférences cette série de pratiques a pu faire que ce qui n'existe pas (la folie, la maladie, la délinquance, la sexualité, etc.), devienne cependant quelque chose, quelque chose qui pourtant continue à ne pas exister.»<sup>135</sup> Est performative l'apparition de l'objet qui n'existe pas dans le réel et néanmoins le marque.<sup>136</sup> Il ne s'agit pourtant pas de concevoir l'apparition de l'universel comme le fait d'une erreur, car concevoir cette présence sous le mode de l'illusion ne saurait rendre compte de l'aspect matériel de ce couplage parce que ce geste resterait dépendant de la notion du vrai. L'objectif de Foucault se situe plutôt dans la perturbation des évidences qui se revendique à maints égards du scepticisme.<sup>137</sup> Ainsi, à la considération archéologique des systèmes de savoir s'ajoute donc la nécessité de décrire les pratiques engendrées par les discours, pratiques qui serviront de paradigme à la conceptualisation du pouvoir.

Un exemple d'analyse illustre certainement ce couplage entre discours de savoir et pratique de pouvoir, exemple auquel sera associée par ailleurs la notion performative de *speech act*. Dans son cours du 21 mars 1979, Foucault aborde la distinction anglaise et néolibérale de la fin du 18<sup>e</sup>

---

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 5

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 21

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. 22. Foucault emploie les exemples de la politique et de l'économie pour décrire ces phénomènes discursifs qui, n'existant pas, ne sont pas pour autant des erreurs, mais «s'inscrivent» dans le réel.

<sup>137</sup> À la question «Peut-on dire que vous êtes un penseur sceptique?», Foucault répondait «Absolument. La seule chose que je n'accepterai pas dans le programme sceptique c'est la tentative que les sceptiques ont fait de parvenir à un certain nombre de résultats dans un ordre donné, car le scepticisme n'a jamais été un scepticisme total.» in Michel Foucault. *Du sujet au sujet moral*. Entretien accordé à G. Barbedette et A. Scala, version inédite. Archives de l'IMEC, 1984, p. 22. (un extrait parut dans *Les nouvelles littéraires*, sous le titre *Retour de la morale*, que l'on retrouve dans *Dits et Écrits*, II, no354, p. 1515.

siècle entre d'une part la loi et d'autre part son application (*enforcement of law*) : «La loi, ce n'est rien d'autre qu'un interdit, et la formulation de l'interdiction, d'une part, bien sûr, c'est une réalité, une réalité institutionnelle. On pourrait dire si vous voulez, en se référant à une autre problématique : c'est un *speech act* qui a un certain nombre d'effets.<sup>138</sup>» La loi correspond ainsi à cette dimension discursive dont la réalité conventionnelle et performative, bien qu'elle implique bien sûr une chaîne temporelle de délibérations et d'adaptation antérieures, sera opposée à la réalité plus concrète des instruments de son application qui en constitue la force même. La mise en force de la loi (*enforcement of law*) est en effet à trouver dans ces pratiques qui exécutent l'interdit de la loi et qui viennent par le fait même lui donner une réalité sociopolitique qu'elle n'aurait pas autrement.<sup>139</sup> Au nombre de ces instruments d'exécutions, l'on peut compter par exemple le style propre à l'application de la punition, la quantité de ressources investies à la surveillance, le resserrement du zèle de l'activité policière, mais aussi «la plus ou moins grande rapidité des juges à juger, la plus ou moins grande sévérité des juges dans les marges qui leur sont fixées par la loi. »<sup>140</sup> Étrange, dès lors, que le *speech act* soit confiné ici dans la formulation de l'interdit ou de la loi, et qu'il n'implique pas en lui-même la présence de tout un dispositif juridique et punitif.

Le *speech act* que Foucault a en tête, c'est la loi opposée au jugement et à son application. Or, il est clair que l'on ne peut dissocier le style propre à l'action de juger (un jugement plus ou moins dur, ses interprétations des ambiguïtés légales, etc.) du geste juridique lui-même et donc de sa teneur performative. Le fait de la dureté d'un jugement légal n'est pas additionnel au jugement lui-même, il en est tout à fait immanent et le fait que Foucault limite le jugement au simple instrument exécutif de la loi manque l'ensemble des *speech acts* nécessaires à l'actualisation et la reproduction de la loi. Il y a certes une ambiguïté ici quant à la partition entre le domaine discursif et la région des pratiques, partition qui ne peut rendre compte pleinement du fait que bon nombre de pratiques de pouvoir réitèrent des éléments discursifs aux formules performatives

---

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 259.

<sup>139</sup> *Ibid.*

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 260



(interpellation, arrestation, jugement, condamnation, attribution de statut, etc.) Mais si le caractère citationnel de la performativité propre à ces pratiques de pouvoir ne semble pas relevé, la même difficulté se verra explicitée dans l'impossibilité de penser les formes de savoir séparées des pratiques de pouvoir. L'idée novatrice de l'*Archéologie* qui prenait le discours comme une pratique matérielle, idée flouant quelque peu les catégories d'idéologie et de structure matérielle, trouvera sans doute sa réalisation la plus réussie dans cette conjonction entre savoir et pouvoir.

### **3.2 Savoir et pouvoir**

Si savoir et pouvoir semblent toujours s'impliquer mutuellement, si au fond «il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélative d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir»,<sup>141</sup> c'est parce que Foucault adopte une définition nominaliste du pouvoir, nominalisme expliquant aussi bien son refus sceptique des universaux que les rapports de force imprégnant sa conception généalogique. Ni institution ni structure, le pouvoir renvoie en fait à un système complexe de rapports de force adoptant une forme historique précise, il correspond ni plus ni moins qu'au «nom donné à une situation stratégique complexe dans une société donnée». <sup>142</sup> Au sein de cette multiplicité de rapports de forces dynamiques et immanents à un domaine, c'est la codification stratégique de ces forces qui arrivera à un équilibre que l'on reconnaîtra par la suite comme une institution, un événement politique historique, voire un gouvernement donné.

Déjà dans l'*Archéologie* l'on pouvait trouver le germe de ce nominalisme méthodique, où se manifestait clairement le souci de se défaire du référent pour mieux aller saisir les objets du discours.<sup>143</sup> Ce n'est donc pas en référence aux choses qu'on définira les mots, mais à partir des mots qu'on pourra concevoir les objets produits par le discours, principe qui se maintiendra tout au long de l'entreprise foucauldienne et dont on trouvera l'expression méthodologique la plus achevée dans le cours *Subjectivité et vérité*, où Foucault stipule que «le réel ne contient pas en

---

<sup>141</sup> Michel Foucault. *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard. 1975, p. 36

<sup>142</sup> Michel Foucault. *La Volonté de savoir*. Paris, Gallimard, 1976, p. 123

<sup>143</sup> «Définir ces objets [discursifs], sans référence aux choses [matérielles].» Michel Foucault. *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969, p. 65.

lui-même la raison d'être du discours.»<sup>144</sup> Ainsi, l'archéologie s'interdit de déduire l'apparition historique d'un discours vrai du fait que la vérité qu'il énonce est bel et bien réelle, détachant par le fait même la nécessité du discours de vérité de son rapport véridique au réel: «Il n'y a pas d'appartenance ontologique fondamentale entre la réalité d'un discours, son existence, son existence même de discours qui prétend dire le vrai, et puis le réel dont il parle. Le jeu de la vérité est toujours, par rapport au domaine où il s'exerce, un événement historique singulier.»<sup>145</sup> Ce qu'il faut tenter plutôt de restituer correspond aux nécessités ou aux contingences, voire à la logique et aux intérêts propres du discours de vérité, et ce, indépendamment de la présence du réel. En somme, il n'y a pas de réel qui appelle de lui-même un discours voué à en saisir les vérités, mais plutôt une volonté de savoir et des obligations à la vérité qui à la fois décrivent les choses, participent de la constitution historique du réel et caractérisent l'expérience propre du sujet. De façon analogue à l'étonnement ontologique heideggerien, Foucault proposera donc une *surprise épistémique* vouée à guider l'archéologie et qui puisse interroger la présence de la vérité en ces termes: «pourquoi y a-t-il en plus du réel, du vrai?»<sup>146</sup>

En séparant donc la présence de vérités factuelles et la nécessité d'un discours de vérité lui étant habituellement associée, Foucault cherche donc à dégager la singularité d'un certain réel discursif, c'est-à-dire rendre compte de la présence même du discours au sein du réel. C'est cette réalité discursive que l'attribution représentationnelle du discours nous voilait, principalement parce qu'en affirmant que le discours devait décrire les faits du réel, elle lui attribuait comme principe d'intelligibilité les choses mêmes de réalité. Or, c'est précisément en s'interdisant de considérer les universaux comme des essences se maintenant au fil de l'histoire, en s'empêchant donc de restituer en vérité ce qu'est le contenu de l'objet du discours qu'il est possible à l'archéologie de caractériser la dimension contextuelle et la présence singulière du fait discursif lui-même. Foucault est on ne peut plus explicite sur la question : «Il faut s'arrêter, il faut buter

---

<sup>144</sup> Michel Foucault. *Subjectivité et vérité. Cours au Collège de France. 1980-1981*. Paris, EHESS/Galimard/Seuil, Leçon du 11 mars, p. 237

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 223

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 240

sur ce réel du discours en levant le postulat [selon lequel] la fonction du discours est de représenter le réel»<sup>147</sup>, et ce sera cette forme de nominalisme qui traversera la majorité de ses concepts opératoires, dont l'exemplaire le plus frappant est celui du pouvoir.<sup>148</sup>

Cette nouvelle approche nominaliste ayant été caractérisée, il faut également afficher par là sa manière propre de se défaire des conceptions négatives du pouvoir, dont le paradigme politique traditionnel le pensait surtout en termes de force répressive, de forme institutionnelle ou encore d'assujettion à la loi. Or, l'on ne peut postuler la souveraineté de l'État ou la présence de la loi pour penser le pouvoir, puisque chacune de ces formes implique d'ores et déjà une série de rapports de forces qui les auraient fait naître. Le pouvoir correspond bien plutôt à une dynamique de luttes incessantes qui modifient constamment l'ordre des choses et en déplace l'équilibre. C'est la différence de potentiel entre des groupes de force, que l'on peut penser en termes d'actions comme en termes discursifs, voire en termes performatifs, qui aboutira à un état de pouvoir donné et qui se maintiendra dans le temps selon que ce rapport de force arrivera à conserver son inertie. L'État ne correspond en somme qu'à l'institutionnalisation de cet équilibre. L'on aboutit donc à une théorie de l'ubiquité du pouvoir hétérogène: le monde se déploie comme une vaste région continue de pouvoir dont l'ordre peut basculer à divers moments puisque rien ne garantit l'unification de ses forces hormis l'équilibre stratégique des situations historiques entre les corps.

Au paradigme monarchique et juridique de la vision traditionnelle du pouvoir, Foucault oppose ainsi un schéma microphysique des forces et de leurs applications. Principe physique élémentaire, nulle force ne peut advenir dans le réel sans encourir aussitôt un frottement. De même, toute application d'un pouvoir encourra forcément une résistance, ne serait-ce que parce qu'elle implique des corps et des individus dont la présence est nécessaire à sa réalisation. Il y a donc au fondement même du pouvoir une implication réciproque, un vis-à-vis dira Foucault, entre application d'une série de forces codées stratégiquement et une multiplicité de points de

---

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 237

<sup>148</sup> Pour un approfondissement de la question nominaliste chez Foucault, voir les travaux de E. Balibar. *Foucault et Marx. L'enjeu du nominalisme*. in Michel Foucault, *Philosophe. Rencontre internationale, Paris, 9, 10, 11, janvier 1988*. Paris, Seuil/Des travaux, 1989. pp. 54-77, et S. Legrand. *Les normes chez Foucault*. Paris, PUF, 2007.

résistance tout autant mobiles. Aussi cesse-t-on par cette nouvelle conception de penser le pouvoir comme une prise de contrôle, que nous renvoie l'image traditionnelle du roi souverain sur son trône, pour mieux l'aborder comme un exercice: le pouvoir ne se prend pas, il s'exerce, il n'est pas qu'une position ou une substance, mais un usage de force. Prendre le pouvoir, c'est déjà en quelque sorte être en train de l'exercer, de régir un équilibre de forces qui est à son avantage. Si cette situation stratégique traverse tout discours de savoir et est nourrie en retour par les retombées de ce même savoir, les relations de pouvoir imprègnent également tout rapport économique sans toutefois s'y réduire. De façon similaire au discours de savoir, le pouvoir n'accorde pas forcément de privilège à une subjectivité donnée, mais régite un ensemble de positions dont la résultante stratégique globale n'est pas le fait volontaire ou attribuable à des individus précis. Le caractère originaire de cette analyse des rapports de force entretient encore à son tour une affinité avec l'anonymat du discours.

Lorsque *L'Ordre du discours*, discours inaugural au Collège de France, dévoilera l'interrelation constitutive entre savoir et pouvoir, Foucault étalera toute une série de procédures de contrôles et d'exclusion affectant tout discours de savoir en vue de montrer qu'il s'agit d'un champ d'affrontement de forces. Le discours se voit tant codifié, tant frappé de censure et d'interdit qu'on peinerait à croire qu'il découle d'une pratique libre et volontaire d'un sujet, plutôt que du fait réglé d'un contrôle du pouvoir. Inversement, on chercherait longuement et vainement une forme de pouvoir qui ne soit pas reliée d'une façon ou d'une autre à un discours de savoir, un peu «comme si la parole même de la loi ne pouvait plus être autorisée, dans notre société, que par un discours de vérité.»<sup>149</sup> L'hypothèse foucauldienne infirme donc la prétendue logophilie occidentale pour mieux exhiber une logophobie plus fondamentale, soit le souci inavoué de codifier tout discours pour mieux en contrôler la puissance. Une longue histoire de contrôle a masqué la contiguïté profonde du discours avec les rouages du pouvoir, proximité effacée depuis l'exil des sophistes hors de la philosophie.<sup>150</sup>

---

<sup>149</sup> Michel Foucault. *L'Ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*. Paris, Gallimard, 1971, p. 21

<sup>150</sup> *Ibid.*, p. 52

L'entreprise archéologique orientera donc son regard vers les principes de contrôle et de rejet entourant la production de discours en adoptant du même coup une attitude critique face à la volonté de vérité. Certes, l'on ne peut relativiser les contenus de vérité à l'intérieur même d'un discours si ce dernier répond aux critères stables de cohérence et d'identité, mais si l'on prend pour objet d'analyse la volonté guidant cette vérité, ce désir propre aux savoirs de dire vrai, alors il est possible d'exhiber un rapport de pouvoir caractérisant l'opposition du vrai et du faux, opposition fonctionnant comme un système de tri affectant et régulant les discours. Or, parallèlement à l'énoncé performatif austinien qui se distinguait des affirmations (*statement*) en ne pouvant être ni vrai ni faux, l'analyse de la volonté de vérité se dissocie du contenu même du vrai pour venir interroger ses effets performatifs de pouvoir. Par ailleurs, la valeur fondamentale du discours de vérité se situe dans un manque de réflexivité: il ne peut reconnaître la volonté de vérité qui le traverse sans quoi c'est le système de son objectivité qui se verrait ébranlé.<sup>151</sup> L'archéologie aboutit ainsi à une conception politique des énoncés où «le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte».<sup>152</sup> Exercer le pouvoir devient aussitôt réciter et contrôler certains types de discours au travers d'interdits et de régulations langagières. Inversement, produire un discours de vérité implique à son tour une forme de pouvoir qui puisse soutenir son développement sur une série d'objets, voire qui en motive l'élaboration. Le pouvoir, qui implique toujours déjà une certaine forme de savoir aussi minimale soit-elle, peut tantôt référer à l'usage politique de force et de coercition affectant le champ des pratiques non discursives, tantôt oeuvrer à l'intérieur et par le fait même du discours. Et c'est la généalogie qui clarifiera la complexité de cette intrication performative entre domaines discursif et non discursif du pouvoir.

### **3.3 La généalogie foucauldienne**

Si déjà dans *L'ordre du discours*, Foucault attribuait l'analyse du pouvoir discursif à la généalogie en tant que «[...] pouvoir de constituer des domaines d'objets»,<sup>153</sup> il devient bientôt clair que la prise au réel de ces objets discursifs déborde vers des pratiques non discursives de

---

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 22

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 11

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 71

pouvoir. Il suffit de penser à l'analyse brillante du panoptique, dans *Surveiller et punir*, comme dispositif architectural de pouvoir pour saisir les retombées concrètes du discours que nous exhibe pareille généalogie. Il importe dès lors de saisir la conception foucauldienne de cette forme d'analyse historique, que l'on sait regorger d'influences nietzschéennes si déterminantes à sa pensée.<sup>154</sup> Méthode de réécriture de l'histoire vouée à restituer l'irruption de l'événement, la généalogie dévoile moins l'origine (*Ursprung*) que l'émergence (*Entstehung*) ou encore la provenance (*Herkunft*)<sup>155</sup> : son regard porte sur la naissance du phénomène, de l'identité ou de la chose en tant que résultat d'une multiplicité d'événements que cristallise une configuration de forces donnée. Plutôt que de s'attarder sur le sens premier de l'origine faisant trop référence à l'essence prétendue de la chose, il s'agit de disséquer la complexité de sa constitution et de sa dispersion. Ainsi le généalogiste mise-t-il sur l'absence d'essence des choses ou plutôt sur le fait «que leur essence fut construite pièce à pièce à partir de figures qui lui étaient étrangères».<sup>156</sup> L'essence de la chose ne peut donc être qu'un résultat historique, une fiction propre à toute pensée métaphysique faisant du vrai une fixité intemporelle. Or, la généalogie réaffirme le caractère historique du vrai, inséparable des rapports de lutte entre dominants et dominés, et l'on trouvera la volonté de légitimer la situation de supériorité jusque dans l'idée même de *vérité*, «sorte d'erreur qui a pour elle de ne pouvoir être réfutée, sans doute parce que la longue cuisson de l'histoire l'a rendue inaltérable.»<sup>157</sup> C'est donc cet équilibre de force, où les dominants l'emportent, qui viendra tantôt prendre appui sur la notion du vrai, tantôt se cristalliser à travers elle, voire subtiliser la forme même de la vérité.

---

<sup>154</sup> «Tout mon devenir philosophique a été déterminé par ma lecture de Heidegger. Mais je reconnais que c'est Nietzsche qui l'a emporté. Je ne connais pas suffisamment Heidegger, je ne connais pratiquement pas *Être et Temps*, ni les choses parues récemment. Ma connaissance de Nietzsche est bien meilleure que celle de Heidegger.» in Michel Foucault. *Du sujet au sujet moral*. Entretien avec G. Barbedette et A. Scala. Version inédite. Archive de l'IMEC. 1984. p. 18.

<sup>155</sup> Foucault relève un moment particulier dans la *Généalogie de la morale* où Nietzsche commettrait cette distinction, alors que partout ailleurs dans ses ouvrages il semblerait accomplir une équivalence entre ces termes. voir Michel Foucault. *Nietzsche, la généalogie, l'histoire*. (1971) in *Dits et Écrits*, I, no84, p. 1004.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 1006

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 1007

Ainsi, le sens historique que mobilise la généalogie étudie le hasard des luttes dont l'origine ne peut être ramenée à aucun repère transcendant, mais doit être liée à un champ de forces disséminées dans la contingence. Nul point de vue supra-historique, donc, pour juger de la teneur de l'histoire. Il s'agit bien plutôt d'aborder l'événement historique selon sa propre mesure, où l'événement singulier n'est rien d'autre qu'« un rapport de forces qui s'inverse, un pouvoir confisqué, un vocabulaire repris et retourné contre ses utilisateurs, une domination qui s'affaiblit, se détend, s'empoisonne elle-même, une autre qui fait son entrée masquée».<sup>158</sup> C'est donc le résultat d'une lutte, le déséquilibre d'un état de domination ou encore la reconfiguration du rapport de forces entre des groupes donnés qui donne à l'histoire ses inflexions. La volonté de puissance est le moteur, sans direction ni origine, de l'histoire que découvre la généalogie. Par là elle s'oppose à une forme traditionnelle d'historiographie basée sur une continuité idéale et téléologique, où l'objectivité du point de référence se situe en quelque sorte hors du temps, désincarné, effaçant jusqu'à la perspective de son propre regard. La généalogie critique ainsi toute forme de l'histoire usant de cette dimension fictive, extratemporelle, voire éternelle, comme cadre évaluatif de l'événement historique, cadre métaphysique qui n'est rien d'autre que la projection inavouée du présent dans le passé. En cela, pareille critique souhaite rejeter toute métaphysique en réaffirmant l'historicité qui traverse jusqu'aux critères mêmes de l'historiographie. Elle fonde donc sa méthode jusque dans la possibilité de tracer l'émergence de son propre geste de connaissance, tout acte généalogique pouvant être implicitement l'objet d'une autre généalogie.

En cela, elle ne dévoile pas seulement l'état des forces relatives à la présence d'un phénomène historique, mais elle dégage aussi l'*ordre* des affrontements de forces en tant que substrat constitutif à l'histoire. Il n'y a pas d'extérieur aux jeux de forces, pas de région de l'histoire qui soit hors de l'emprise du pouvoir, et penser la liberté ou la justice doit être autre chose que la réalisation du fantasme de l'absence de relations de pouvoir entre des sujets souverains. Dès lors, si la recherche généalogique ne porte pas sur une substance, mais bien sur la circonstance d'un rapport de force, elle reconnaît tout autant l'inscription de son geste analytique dans l'expression

---

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 1016

plus générale d'une lutte. Parce qu'elle découvre que la substance du monde est un affrontement, elle assume conséquemment la potentielle violence de sa propre perspective.<sup>159</sup> Violence qui toutefois ne devrait être au monde que dans le seul objectif de contrer les fictions malades de la métaphysique. Violence généalogique, donc, se voulant dans une large mesure thérapeutique, en tant qu'elle est «la connaissance différentielle des énergies et des défaillances [...] des poisons et des contre poisons. Elle a à être la science des remèdes.»<sup>160</sup> Le nietzschéanisme ici à l'œuvre reconnaît le danger que comporte toute exacerbation de l'instinct de connaissance et qui pose ainsi comme principe que toute connaissance repose sur une injustice relative et constitutive; «c'est que le savoir n'est pas fait pour comprendre, il est fait pour trancher».<sup>161</sup> Si donc c'est en tant que guérison de la pensée que le discours généalogique conçoit l'incidence de sa propre force, comment dès lors ne pas voir dans cette analogie entre sens historique et diagnostic médical un acte performatif assumé et planifié par l'entreprise même de la généalogie qui, en nous délivrant de la valeur suprahistorique de la vérité, restitue la matière même de l'histoire que sont les rapports de force? Si l'archéologie nous dévoilait la teneur performative des discours qu'elle étudiait, la généalogie, elle, prend appui sur cette même performativité en considérant réflexivement ses propres effets engendrés par son acte discursif : elle vise par son discours non pas la vérité immuable des choses, mais la réinsertion de la contingence des forces et par là, la guérison même des corps. En affichant les incidences matérielles des discours pris comme expression de rapport de lutte, la généalogie affirme du même coup la force de son propre discours et doit conséquemment en calculer l'effet et la direction. Ainsi, face aux discours dominants qui performaient la présence de substances métaphysiques dans le monde, avec des conséquences bien réelles, l'histoire des luttes et des équilibres doit produire la contingence à même le réel par son énoncé : elle doit réintroduire la circonstancialité des forces non pas simplement en décrivant objectivement l'état de la réalité, mais en prévoyant aussi bien l'action même de sa propre puissance discursive. Le discours généalogique se meut d'abord et avant selon une stratégie.

---

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 1014

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 1017

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 1016



Contrairement à une interprétation répandue,<sup>162</sup> il est donc inexact de voir dans la généalogie l'abandon définitif de l'archéologie : on ne peut concevoir ces deux approches comme mutuellement exclusives précisément parce que l'archéologie contient des germes généalogiques et que la généalogie à son tour radicalise les champs constitutifs à l'archéologie, soit principalement celui de la formation des objets et du positionnement du sujet, pour mieux aboutir à une analytique du pouvoir dépistant les interférences entre domaines discursif et non discursif. Peut-être faut-il alors voir dans l'archéologie davantage une tentative à dérouter les assises méthodologiques du lectorat savant que l'esquisse d'une méthode formelle et définitive?<sup>163</sup> À cet égard, il faut rappeler la difficulté de la démarche foucauldienne à se projeter dans la future, où, de façon générale, chacune des esquisses de recherche se verra soldée soit par une modification radicale, soit par un abandon abrupt.<sup>164</sup> Il faut donc se garder de lire sa méthode comme une totalisation théorique, et plutôt y voir différentes formalisations théoriques s'ajustant au fil de sa démarche.

Lors d'un entretien méthodologique tenu à Rio, Foucault affirme d'ailleurs que l'archéologie ne correspond ni à une théorie globale, puisqu'elle laisse à des analyses ultérieures les liens entre discours et structures socio-économiques, ni à une méthode exhaustive, nous expliquant qu'en fait la question centrale de l'*Archéologie du savoir* était celle de la désignation d'un objet

---

<sup>162</sup> Dreyfus et Rabinow offrent un chapitre entier dédié à l'échec de l'archéologie. Notre propos ici est de montrer les fortes implications théoriques entre les deux méthodes, implications minant la notion d'échec. Voir Dreyfus et Rabinow. Michel Foucault, un parcours philosophique. Paris, Gallimard, 1984.

<sup>163</sup> C'est ce que nous propose Étienne Verley qui fait une analyse convaincante de l'ouvrage : in Verley, Étienne. *L'archéologie du savoir et le problème de la périodisation*. Archive de l'IMEC, publié dans la revue Dix-huitième siècle, volume 5, numéro 1, 1973, pp. 151-162

<sup>164</sup> C'est le cas de nombreuses affirmations lors de ses cours au Collège de France, de même que du résumé de ses travaux futurs dans *L'Ordre du discours* et de l'anticipation des tomes de *l'Histoire de la sexualité* que suggérait la quatrième de couverture de la première édition de la *Volonté de savoir* (et qui allait ainsi: 2. La chair et le corps, 3. La croisade des enfants, 4. La femme, la mère et l'hystérique, 5. Les pervers, 6. Populations et races). Sur la question précise de la généalogie, alors que le projet de *Il faut défendre la société* souhaitait mettre fin au cycle de ses recherches précédentes prises comme archéologie des savoirs totalisant et du pouvoir normalisateur des disciplines pour mieux entamer une démarche généalogique sur les discours de pouvoir, il expose son programme en ces mots : «Jusqu'à présent, pendant les cinq dernières années, en gros, les disciplines; dans les cinq années suivantes, la guerre, la lutte, l'armée.» (*Il faut défendre la société*, 1976, p. 8) Ce projet s'estompera bien avant la fin de l'année en cours, pour mieux replonger, après une pause d'un an, vers l'étude de la gouvernementalité comme assise du biopouvoir (1977-1978) puis déviéra vers les technologies de gouvernement de soi (1980-1984). On voit comment la sensibilité foucauldienne face aux conclusions de ses analyses autorisera, toute sa vie durant, des bifurcations.

d'analyse.<sup>165</sup> Or, plus qu'un échec méthodologique, il faut voir le tournant qu'infléchit l'analytique du pouvoir comme un passage cohérent de l'archéologie à la généalogie. Contrairement aux associations hâtives, on ne trouve pas de préséance philosophique d'une archéologie suivie d'une application historico-généalogique, mais simplement un enchevêtrement tâtonnant des deux aspects.<sup>166</sup> Foucault lui-même décrit ses travaux comme «des fragments philosophiques dans des chantiers historiques».<sup>167</sup> Dès lors, plutôt que de concevoir le penseur comme un philosophe égaré dans l'analyse historique, ou encore plutôt que d'affirmer qu'il fut *formellement* historien, mais jamais *matériellement*,<sup>168</sup> nous préférons soutenir que la première méthode appelait en elle-même les développements de la deuxième. Car si l'archéologie considérait le système fonctionnel propre au discours, rendant compte par là de l'*énoncé-chose*, la généalogie, elle, investit la question des rapports de forces à son origine et traite par là beaucoup plus en détail de la constitution historique de l'*énoncé-événement*, constitution qu'il n'est plus possible de considérer dans le seul domaine du discours, mais qui doit maintenant intégrer le champ du non discursif. Et c'est le rapport performatif entre les deux, qui nous permet d'affirmer que l'archéologie du savoir conduit à la généalogie du pouvoir.

Dans ce champ non discursif que traite la généalogie, la donnée la plus fondamentale est celle du corps pris comme champ de bataille du devenir. La généalogie n'a pas d'autre substrat que les corps qui portent tous en eux la marque de l'histoire : «Nous pensons en tout cas que le corps, lui, n'a d'autres lois que celle de sa physiologie et qu'il échappe à l'histoire. Erreur à nouveau; il est pris dans une série de régimes qui le façonnent».<sup>169</sup> Trait performatif notoire: les corps se

---

<sup>165</sup> *Entrevista com Michel Foucault*. Entretien avec J.G. Merquior et S.P. Rouanet, tr. W. Prado Jr., Rio de Janeiro, Tempo Brasileiro, 1971, in *Dits et Écrits I*, no85, p. 1025

<sup>166</sup> La thèse de Sakamoto est sur cet aspect éclairante, voir Sakamoto, Takashi. *Le problème de l'histoire chez Michel Foucault*. Thèse soutenue le 2 mars 2011, dirigée par le Professeur Guillaume Le Blanc, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, p. 340

<sup>167</sup> *Table ronde du 20 mai 1978*, op. cit. in *Dits et Écrits, II*, no278, p. 840

<sup>168</sup> C'est l'interprétation de Paul Veyne, qu'il justifie en soulignant que l'entreprise historique de Foucault respectait le principe d'intelligibilité des événements historiques, mais pas celui d'inventaire, puisqu'il rejetait certains documents d'une période comme étant inutiles, principalement en regard à la recherche de l'énoncé archéologique. in Paule Veyne. *Foucault*. Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1987, pp. 15-36

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 1015

voient fabriqués par des discours se déployant dans l'histoire, laissant des traces sur les individus et déterminant jusqu'aux événements qui autorisèrent leur présence au monde. La production discursive des corps et le marquage opéré par l'histoire à même leur surface et jusque dans leurs couches sédimentaires représentent l'élément fondamental qui guide la généalogie dans la prédiction des ses propres effets discursifs. À la liste de ces considérations réflexives, on peut d'abord compter la multiplication des corps. Si les corps ne sont pas identiques à eux-mêmes, s'ils ont été produits, marqués, contorsionnés par l'histoire, nulle résolution ou unification quant à l'enjeu du corps ne peut guider la visée généalogique. Tout au plus peut-elle souligner la rotation des identités et des masques, afficher la danse de l'histoire qui multiplie les formes et les traits des corps pour mieux participer elle-même à cette mascarade: «La généalogie, c'est l'histoire comme carnaval concerté».<sup>170</sup> Parce qu'elle découvre dans toute identité le jeu d'un déguisement, elle ne peut jamais restituer nos racines identitaires, mais toujours les dissiper en proposant en guise de sortie de nouveaux masques. La vocation généalogique est de dévoiler l'impermanence propre à la multitude des visages auxquels nous nous attachons. La nouvelle forme du temps qu'elle introduit en déployant des contre-mémoires entretient donc pour objectif celui de briser les idéologies et en déstabilisant la fixité des identités sur lesquelles elles se basent.<sup>171</sup> Cet effet de rupture vis-à-vis des idéologies ambiantes réapparaîtra chez Foucault lorsqu'il répondra aux reproches de ses collègues historiens critiquant l'effet anesthésiant de ses œuvres chez les praticiens voulant changer l'ordre des choses dans une discipline donnée. Il affirmera que pareille incertitude équivaut en fait à une réussite de la généalogie, en soulignant «que le fait qu'on ne sache plus quoi faire est exactement l'effet voulu de l'analyse, pour laquelle l'évidence de ces pratiques est la cible privilégiée».<sup>172</sup> Dans cette instabilité où circulent les masques identitaires des corps, de même que dans le projet corrélatif d'une généalogie se proposant d'en générer d'en multiplier les formes, on pourra trouver l'ébauche d'un concept qui

---

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 1021

<sup>171</sup> Autre généalogiste ayant sans doute inspiré Foucault, Ernst Kantorowicz voit aussi dans la généalogie cette propension à afficher les aberrations idéologiques sur lesquelles certaines cultures ont établi leur évolution : «Le mysticisme politique, en particulier, est enclin à perdre de son charme ou à se vider de sa signification quand il est sorti de son milieu d'origine, de son temps et de son espace.» in Ernst Kantorowicz. *Oeuvres. Préface au Deux corps du roi*. Paris, Quarto Gallimard, 2000 (1957), p. 653

<sup>172</sup> Michel Foucault. *Table ronde du 20 mai 1978*. in *Dits et Écrits*, II, no278, p. 850

se précisera dans l'oeuvre plus tardive de Foucault, soit celui des techniques de fabrication de soi dont la confession nous offre sans aucun doute un exemple privilégié.

### 3.4 La confession

Fondée autour de l'omniprésence d'affrontements de force, la conception du politique chez Foucault se voit intimement liée à la potentialité de transformer la substance même du sujet. C'est en outre dans l'étude de la formation de la morale sexuelle occidentale ouverte par l'*Histoire de la sexualité* qu'émergera la question centrale de la constitution de la subjectivité qui, en tant que donnée historique, ne renvoie à rien d'autre qu'un processus de consolidation en devenir, corrélative, comme tout résultat, d'une pratique de fabrication.<sup>173</sup>

Pareille production du sujet qui n'est pas tout à fait à comprendre selon le modèle d'un artisan qui forme l'objet de son art de façon extérieure et selon un plan prédéfini, mais davantage selon les règles d'une technique de soi conçue comme «procédures [...] proposées ou prescrites aux individus pour fixer leur identité, la maintenir ou la transformer en fonction d'un certain nombre de fins».<sup>174</sup> Ainsi, l'artisan apparaît lui-même comme l'art de son propre travail, un travail de soi qui applique une série de préceptes moraux et de vérités qui les guide et les modifie. Le propre de cette notion pour Foucault - qu'il emprunte à une expression de l'antiquité tardive *tekhnai peri ton bion*, technique de la vie, du soi - est de rendre compte non pas seulement de la formation discursive des objets et des sujets, mais des différents modes particuliers par lesquels des sujets mettent en pratique une série d'obligations proposées par des discours et qui viennent constituer leur propre subjectivité. Ce sont ces points d'application sur la ligne de crête entre discours et pratique constituante de la subjectivité que Foucault nomme technologie de soi.<sup>175</sup>

---

<sup>173</sup> La subjectivité se définit ainsi « comme l'ensemble des processus de subjectivation auxquels les individus ont été soumis ou qu'ils ont mis en œuvre à l'égard d'eux-mêmes.» Michel Foucault. *Subjectivité et vérité*. Cours au Collège de France, 1980-1981, Paris, EHESS/Seuil/Gallimard, 2014, p. 287

<sup>174</sup> Michel Foucault. *Subjectivité et vérité*, Cours au Collège de France, 1980-1981, Paris, EHESS, Seuil/Gallimard, 2014, p. 299

<sup>175</sup> «I mean by this the articulation of certain techniques and certain kinds of discours about the subject.» Michel Foucault. *Truth and subjectivity*. Howison Lectures, University of California, Berkeley. Conférence prononcée le 20 octobre 1980. Archive de l'IMÉC, p. 6

Dans cette connexion, la connaissance de soi, prise comme vérité par le sujet et sur le sujet, opère comme un outil essentiel à cette fabrication. Dès lors, le sujet ne se voit pas simplement traversé par des régimes de pouvoirs qui l'encadrent, mais il se construit par des exercices réguliers et définis dont la dimension discursive se veut largement performative. De même, au travers de cette interrelation du pouvoir et la subjectivité s'établit un rapport gouverné à soi-même, une sujétion du soi par soi qui, selon la forme et le discours qu'elle prendra, s'offrira comme base à des gouvernements plus englobants appliqués à des populations entières. Mais pour que pareil processus soit possible, il reste d'abord nécessaire que des discours de savoir viennent établir la vérité de la nature du sujet pour mieux en définir les contours. C'est donc en vue de saisir pourquoi la subjectivité s'est matérialisée au travers de discours de vérité sur le soi que Foucault a tenté de répondre à la question centrale de la vérité du sujet, à savoir «comment le sujet a-t-il été établi, à différents moments et dans différents contextes institutionnels, comme un objet de connaissance possible, souhaitable ou même indispensable?»<sup>176</sup> Or, l'on peut apercevoir ce mode d'établissement du sujet comme objet de savoir, qui est nécessaire à toute forme de gouvernement et qui ouvre par le fait même une autre dimension de la performativité, dans cette technique de soi qu'est la confession.

Les quelques conférences et textes consacrés à la question de l'aveu ouvrent en effet les recherches sur un nouveau pan d'analyse puisque la confession permet de saisir les interrelations entre discours globalisant et pratiques de subjectivation. C'est le discours chrétien, concentré autour de la pénitence, que Foucault abordera principalement autour des 12e et 13e siècles, avant de les faire remonter jusqu'à certains rituels de vérité propres aux premiers chrétiens des 3e et 4e siècles qui caractérisent eux aussi tout un dispositif performatif de confession voué à capter la puissance de la parole. Ainsi le premier exemple de confession chez Foucault nous offre une analyse de la mécanique physique, hautement caractérisée, autour de l'acte performatif.<sup>177</sup> Si la

---

<sup>176</sup> Michel Foucault. *Subjectivité et vérité*, Cours au Collège de France, 1980-1981, Paris, EHESS, Seuil/Gallimard, 2014, p. 299

<sup>177</sup> Michel Foucault. *Conférence sur la pénitence*. Vidéo (dvd). 30 min. 1980. Université Catholique de Louvain. Archive de l'IMEC (cote 50.4). Si la conférence est bel et bien donnée par Foucault, l'archive manque d'information quant à sa provenance exacte. On pourra trouver des réflexions similaires dans cet ouvrage, qui correspond peut-être à la même série de conférence (auquel cas la date de l'archive serait erronée) : Michel Foucault. *Mal faire, dire vrai. De l'aveu en justice*, F. Brion et B. Harcourt éd., Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2012.

pénitence a toujours été une opération à trois personnages, soit une relation entre le pécheur, le prêtre et Dieu, une mutation annonce au 13e siècle le passage d'une forme précatrice de l'aveu à une forme déclarative de la confession. En effet, du rôle précatif du prêtre, simple intermédiaire qui quémande le pardon divin pour le pécheur en assistant le rituel, l'on bascule vers la fonction et la puissance déclarative de l'écclésiaste, où le prêtre obtient le pouvoir de juger et d'énoncer de lui-même le pardon.<sup>178</sup> Différence très nette avec sa caractérisation du 11e et 12e siècle, la pénitence prise dorénavant comme sacrement vient supplanter la pénitence tarifée, soit celle qui appliquait à chaque faute sa réparation propre et qui venait garantir une rédemption future.

Or, ce passage d'une simple médiation entre le divin et le terrestre vers une opération concrète d'absolution ne peut se faire que par la mobilisation la caractérisation détaillée de formules performatives strictes. C'est que la décision du prêtre vient s'appliquer comme une sentence, elle prend la forme d'un pouvoir qui sera connecté à des discours de vérité, soit d'abord celui du corpus des lois divines et des interprétations bibliques, soit enfin celui que tient le sujet confessant sur la nature de ses fautes et sa propre condition de pécheur. Cette liaison du sujet à la vérité, ce rapport véridique à soi-même est si fort qu'il représente la principale condition de réussite de l'aveu. En effet, si le pouvoir confessionnaire doit être à l'affût des simulations et éviter les faux aveux, l'échec ne semble pas pouvoir advenir du côté du prêtre, soit «de la parole d'absolution, de ce *speech act*, de cet acte performatif, qui consiste à dire “Je t'absous” ». <sup>179</sup> Il semble que la possibilité de l'échec émergera bien plutôt du côté du confessant, c'est-à-dire par le manque d'authenticité de l'aveu qui ne nomme pas vérité, ou pas complètement, les fautes en question.

La caractérisation de ce rituel performatif pose ainsi que ni un imposteur usurpant le titre de prêtre, ni un prêtre officiant, mais n'ayant pas reçu de l'évêque le pouvoir d'absoudre ne peuvent faire échouer la confession, mais que c'est bien plutôt la parole du pénitent elle-même qui est garante de la réussite du dispositif performatif. Dans tous les cas où les rôles et les titres ne se

---

<sup>178</sup> *Ibid.*, « La sacramentalisation de la pénitence donne ce pouvoir réel d'absolution au prêtre. » 1:10:51

<sup>179</sup> *Ibid.*, 1:26:42

voient pas remplis, mais que le rituel est exercé dans sa forme, la simple bonne foi du pénitent suffit à laver la faute. Autrement dit, c'est la contrition du sujet confessant qui, si elle est véritable et si elle énonce en vérité ses péchés, permet de réaliser la confession : «Et on voit par conséquent que, l'élément essentiel dans cette opération juridico-sacramentaire, c'est bien en effet l'acte verbal par lequel le pénitent annonce ses péchés si tant est du moins que cet acte d'aveu est un acte de vérité, c'est-à-dire s'il dit bien avec la contrition qu'il doit avoir tous les péchés dont il peut avoir conscience.»<sup>180</sup> Foucault réfère ainsi à l'expression *actus veritatis*, acte de vérité, qui bien que plus tardive à ces descriptions du 13e siècle, illustre bien le phénomène performatif en question: il faut que le sujet mette en acte, énonce ou verbalise son rapport à la vérité divine pour qu'il puisse participer de la communauté chrétienne.

Mais il n'y a pas qu'une procédure discursive qui marque cette verbalisation de la faute; tout un dispositif physique se déploie également autour de l'acte de confession. On attribue en effet à l'époque, et surtout chez Raymond de Peñafort, une importance particulière à l'attitude dans l'aveu: elle doit transparaître une certaine pureté de l'intention, afficher un repentir volontaire, voire dévoiler des larmes qui sans être trop abondantes doivent refléter une véritable contrition physique dont la visibilité traduit la sincérité de l'aveu. De façon analogue, la réflexion de l'époque pose la nécessité d'opérer la confession dans certains lieux, selon certaines circonstances et en positionnant d'une certaine manière le corps du confessant, dont la posture et l'habillement modestes auront une importance d'autant plus grande qu'il y aura risque de susciter désir et appétit chez le prêtre. On souhaitera en effet que la confession des femmes et des enfants advienne dans des lieux à la fois sombres, pour dissimuler les traits sensuels des corps, et publics, pour éviter tout risque de luxure. La sincérité de la contrition doit ainsi s'exprimer par une énonciation, de même que par un positionnement et une attitude physique précise.

On peut dès lors tracer un lien direct avec la caractérisation austinienne de la réussite du performatif, qui souligne, outre le respect des conventions et la pleine réalisation du rituel, la nécessité «que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque) ait, en fait, ces

---

<sup>180</sup> *Ibid.*, 1:25:30

pensées ou sentiments».<sup>181</sup> Ici, la contrition du corps ne relève pas seulement de la convention arbitraire, elle vise tout aussi bien à traduire, voire produire la douleur du manquement et le besoin de réparer la faute. Le corps de l'avouant doit afficher la vérité et la pureté de son intention. En ce sens, pareil performatif implique toujours déjà un comportement précis qui lie le locuteur, souhaitant réaliser le pouvoir de sa formule, à une série de pratiques et de procédures. Se confesser nécessite dès lors tout autant la pénitence du corps que la verbalisation de la faute. Mais s'il fallait pour Austin avoir vraiment accompli ce pour quoi l'on s'excuse pour performer adéquatement l'opération, et par là, il s'agissait de reconnaître à la fois avoir accompli une action déplorable et manifester le désir de recevoir un pardon,<sup>182</sup> ici la forme de confession relevée par Foucault implique d'ores et déjà que tout chrétien a péché. Ainsi, l'aveu positionne toujours déjà le sujet dans la logique de la faute et ce, peu importe qu'il l'ait commise ou non. Le chrétien vient au monde dans le défaut de sa chair et de sa pensée. On comprendra dès lors les résultats éthiques et politiques de la confession dont l'obligation se voit promulguée en 1215 lors du quatrième concile de Latran: tout chrétien doit dorénavant se confesser au moins une fois par an selon cette formule nouvelle, par opposition à sa forme antérieure qui s'appliquait toujours à un péché concret, réalisé et connu. L'aveu, qui pour Saint Thomas représentait la matière même de la pénitence, est la pièce maîtresse qui superposera de façon performative une structure judiciaire sur une structure sacramentaire : en appelant le jugement et le pardon, la confession établit la nécessité pour le sujet de reconnaître son statut de pécheur perpétuel pour entrer en contact avec le divin.

Mais si cette nouvelle technologie de soi arrive à constituer le confessant comme étant toujours déjà un pécheur, voire à établir la nécessité chez tout chrétien de se soumettre non seulement à la vérité divine, mais aussi de l'énoncer verbalement devant un juge, c'est aussi parce que cette procédure de subjectivation se base sur des pratiques d'aveu plus anciennes. Lorsqu'il aborde le passage des doctrines stoïciennes aux premiers chrétiens, Foucault découvre un dispositif physique de confession qui absorbe le sujet jusque dans sa dimension psychique, dispositif

---

<sup>181</sup> J. L. Austin. *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970 (1962), p. 49

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 74



qu'illustrent entre autres les diverses métaphores que Cassien attribue au rapport du pénitent à ses pensées. Dans ses images, le pénitent doit établir un rapport à soi-même et à ses propres idées qui soit tantôt de l'ordre d'un meunier séparant le bon grain du mauvais, tantôt celui d'un sous-officier qui ordonne et discipline ses troupes, tantôt enfin celui d'un changeur qui évalue la pureté du métal de quelques pièces de monnaie.<sup>183</sup> Autrement dit, il faut que le pénitent opère un tri à même ses représentations mentales pour qu'il puisse avancer sur le chemin de la repentance et espérer par la suite recevoir le pardon.

L'aveu doit donc traverser constamment le flux des pensées pour opérer un classement, tri qui ne peut s'accomplir qu'au moyen d'une énonciation verbale de leurs contenus face au prêtre qui commande la confession, mais également face à soi-même, puisqu'il s'agit d'un rituel qui doit accompagner quotidiennement le pénitent. Ainsi, si l'aveu est opérateur de tri et de discernement (de *discretio* diront les pères de la chrétienté), c'est que dans leur verbalisation les bonnes auront une facilité à être prononcées et les mauvaises tendront à se refuser à la parole. L'énonciation joue ici rôle de filtre, «c'est que l'aveu lui-même, le seul fait de parler à haute voix et de parler à quelqu'un d'autre, c'est cela, cet acte, qui est en lui-même opérateur de *discretio*».<sup>184</sup> En affichant ouvertement la pureté de nos bonnes pensées et avec honte la malice des autres, l'injonction à l'aveu s'établit comme une nouvelle technologie de soi sérielle, perpétuelle et quotidienne, où les impuretés mentales du sujet subissent un traitement judiciaire face à Dieu, aux autorités religieuses, de même qu'à soi-même.

Rituel hautement performatif, l'énonciation orale du flux des représentations fait ici office de lumière: le sujet met au grand jour la substance de ses pensées et se pourvoit du même coup d'un critère de tri qui opère à même leur prononciation. Et dans la répétition de cette pratique de confession, c'est la substance même du sujet qui se modifie au point où le pénitent se positionne dans la double posture du pécheur et du juge de soi-même. En guise d'effet de ce rituel

---

<sup>183</sup> Michel Foucault. *Dire vrai sur soi même, obéissance, s'examiner soi-même. Aveu*. Vidéo (dvd). 40 min. 1980. Université Catholique de Louvain. Archive de l'IMEC. (cote 50.7) Cette vidéo semble être la suite de la première citée, si l'on en juge par l'habillement et de le décors qui sont identiques.

<sup>184</sup> *Ibid.*, 1:30:30

performatif, celui qui avoue et dévoile la nature de ses pensées s'établit à la fois comme celui qui brise la loi divine par les simples automatismes de sa conscience et celui qui en même temps défend la vérité céleste, la met en acte en s'y soumettant au travers d'un jugement du soi par soi. Cette verbalisation apparaît dès lors comme une pratique de soi dont l'aboutissement est la renonciation constante du soi en guise de sacrifice : «That means that verbalization is a way for conversion, for the rupture of the self. It is a way for the conversion to develop itself and take effect.»<sup>185</sup> Le sujet pénitent doit ainsi à la fois établir un rapport de connaissance à soi-même en exposant au grand jour sa propre nature de pécheur et d'un même geste renoncer à soi, à son corps, mais aussi à sa pensée qui pèchent malgré lui. C'est cette logique qui permet à Foucault d'établir une corrélation entre les systèmes de savoir occidentaux concentrés sur le sujet et les procédures de subjectivation prenant la forme d'une renonciation du soi : «The revelation of the truth about oneself cannot be dissociated from the obligation to renounce the self. We have to sacrifice the self in order to discover the truth about one's self. And we have to understand this sacrifice not only as a radical change in the way of life, but as the consequence of a formula.»<sup>186</sup> Grande contradiction chrétienne: pour arriver à établir une forme de connaissance du sujet, il aura fallu sacrifier l'objet même de ce savoir par l'intermédiaire de formules performatives récitées par le sujet en question.<sup>187</sup>

On pouvait déjà apercevoir ce renoncement, cette scission de la structure du sujet dans son rapport à soi, dans l'étude même des sciences humaines. C'est que pour Foucault, toute transformation ou constitution du sujet a été accompagnée en Occident par des formes corrélatives de savoir, d'où l'intuition initiale et fondamentale d'étudier les discours sur l'homme à prétention scientifique. Ainsi, l'obligation centrale qu'a eu l'homme de se connaître *en vérité*, et donc de se constituer comme objet de savoir par l'établissement de sciences représente le point

---

<sup>185</sup> Michel Foucault. *Christianity and confession*. Conférence prononcée à la University of California, Berkeley, le 21 octobre 1980. Archive de l'IMEC. p. 16. Cette conférence déploie une réflexion tout à fait analogue à l'autre conférence citée précédemment. On trouve également publié chez Vrin une version similaire de cette conférence, prononcée cette fois au Dartmouth College, sous le titre *L'origine de l'herméneutique de soi* (2013).

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 17

<sup>187</sup> «No truth about the self is without the sacrifice of the self. [...] The verbalization of the confession of sins is institutionalized as a discursive truth game which is a sacrifice of the subject.» *Ibid.*, p. 19

de prise pour une généalogie du sujet.<sup>188</sup> Ce qui illustre que la véritable motivation archéologique à dépeindre les discours de savoir ne renvoyait en fait qu'à la question de la formation de la subjectivité.

Or, c'est précisément cette nécessité d'établir la vérité du sujet dans les diverses procédures de constitution des subjectivités qui explique pourquoi la structure performative de la confession s'est répétée au fil de l'histoire de l'Occident au point de se diffuser au travers de diverses formes de savoir sur l'homme. Ainsi, l'exemple moderne du traitement moral de la folie affiche une certaine continuité avec cette pratique performative: l'obligation de dire vrai sur soi s'y voit étendue jusqu'à la parole même du fou en vue d'une guérison.<sup>189</sup> Foucault relève en effet les cas du Dr Luria (1840), qui illustrent assez bien ces formes de thérapies de vérité, sorte de cure du mal par voix de verbalisation et qui se développèrent du 17<sup>e</sup> jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. Si ces thérapies visaient surtout à développer une prise de conscience par le patient pour le ramener à la réalité et par le fait même le «soigner» de ses hallucinations, la procédure employée par le Dr Luria visait également un acte précis, soit forcer le patient à prononcer une formule : «the explicit affirmation: " Well, I am mad." It is easy of course to recognize here the transposition within psychiatric therapy of procedures which have been used for a long time in religious and also in judicial institutions.»<sup>190</sup> Le médecin faisait ainsi subir une douche froide au patient à chaque fois que ce dernier refusait de reconnaître verbalement l'état de sa folie et la non-concordance de ses hallucinations avec le réel. Dès lors, il fallait plus qu'une simple promesse affichant l'intention intérieure de guérir chez le patient, mais il fallait faire reconnaître au fou qu'il était fou en le forçant à l'énoncer. C'est précisément la récitation performative qui ouvrait la voie d'accès vers une subjectivité raisonnable, annonçant par là la possibilité même d'une thérapie rationnelle. Cette pratique psychiatrique s'apparente tout à fait au pouvoir performatif de la confession et ses rapports avec les diverses tortures et condamnations judiciaires qui traversèrent l'histoire de la

---

<sup>188</sup> «Hence, it follows that I am not trying to do history of sciences in general, but only of those which sought to construct a scientific knowledge of the subject.» Michel Foucault. *Truth and subjectivity*. Howison Lectures, University of California, Berkeley. Conférence prononcée le 20 octobre 1980. Archive de l'IMEC, p. 5

<sup>189</sup> *Ibid.*,

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 2

chrétienté. Si la confession nous montrait comment le sujet, pour être sujet, devait se lier à la vérité de sa nature en verbalisant sa faute, une autre technique de soi, soit celle plus antique de la *parrêsia*, nous divulguera un mode similaire d'autoconstitution du sujet qui en énonçant le statut véridique de son discours s'érige, par l'intermédiaire d'un pacte, en partenaire véridique de soi.

### **3.5 La *parrêsia* comme énoncé performatif**

De l'excursion tardive de Foucault dans la philosophie ancienne, on attribue entre autres la réanimation d'un thème en partie délaissé par les hellénistes, soit celui de la *parrêsia*. En nous dévoilant une pratique discursive où le locuteur vient modifier son mode d'être en s'attachant publiquement à la vérité de son propos, l'analyse de ce franc-parler antique nous instruit à nouveau quant aux conceptions foucaaldiennes du *speech act*. En effet, le cours de 1983 intitulé *Le gouvernement de soi et des autres*<sup>191</sup> nous énumère les distinctions entre énoncé performatif et énoncé parrésiastique, où la *parrêsia* appelle non seulement une obligation éthique au dire vrai, mais aussi une épreuve, un pacte courageux entre le parrésiaste et la nécessité de la vérité. Lorsque le parrésiaste prend la parole, il ne peut le faire qu'en se constituant d'abord comme détenteur du vrai et par extension en liant son être à la vérité de son propos, attachement que la *parrêsia* elle-même doit publier. Le savant qui possède la vérité ne peut ainsi respecter le vrai qu'au travers de son énonciation publique et ce, peu importe les conséquences de son propos, qu'elles soient audacieuses ou irrévérencieuses pour l'auditeur, voire dangereuses pour le locuteur lorsque la vérité l'oblige à attaquer le pouvoir établi.

Si donc Foucault oppose *parrêsia* et usage performatif du langage,<sup>192</sup> ce n'est qu'en tant qu'il adopte la même conception partielle de la performativité explicitée précédemment, où l'irruption d'effets discursifs inconnus propre à la *parrêsia* diffère du résultat planifié des performatifs d'Austin. D'abord, en situant la codification complète et assurée de l'effet dans l'énoncé performatif, en ce que nous savons exactement à l'avance le résultat que l'on cherche à

---

<sup>191</sup> Michel Foucault. *Du gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France 1982-1983*. Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, coll. Hautes Études. 2008

<sup>192</sup> Pour Foucault les *speech acts* sont cette «forme d'énonciation exactement inverse de la *parrêsia*, ce qu'on appelle, depuis des années et des années maintenant, les énoncés performatifs.» *Ibid.*, p. 59

accomplir, Foucault manque la possibilité qu'ont les performatifs de produire des effets imprévus et involontaires, possibilité qu'Austin soulignera dans ses travaux postérieurs. Hélas, le fonctionnement de ces imprévisions ne se verra jamais étudié en soi par le philosophe analytique, expliquant sans doute la tendance générale, à laquelle participe Foucault, de penser le performatif en termes exclusivement institutionnel et conventionnel.<sup>193</sup>

En cherchant donc à se dissocier des analyses de la performativité, cette analyse affirme donc que la parole vraie du parrésiasite détermine l'irruption d'une situation nouvelle, dont les effets indéterminés et inconnus sont à venir.<sup>194</sup> Mais ce n'est là rien de plus qu'une autre forme de performativité que Foucault relève en tant qu'événement irruptif, soit celui d'un discours mis en acte qui, au moment même de son énonciation, produit des effets matériels sur le locuteur, sur son statut et finalement, sur son rapport à lui-même. Le fait qu'il s'agisse d'un discours de vérité ne fait qu'afficher davantage l'inexactitude de la démarcation tranchée entre énoncés descriptif et performatif. De même, le fait que cet acte soit pensé comme un pacte où le parrésiasite lie son destin à la vérité ne contredit nullement l'approche austinienne. En effet, ce dernier a démontré plus d'une fois la nécessité qu'ont certains performatifs à convoquer l'adhésion du locuteur, sa bonne foi et donc son désir de réaliser pleinement et véritablement le rituel performatif.<sup>195</sup> L'analyse de l'excuse, comparée précédemment à la confession, montrait en effet la nécessité d'énoncer en vérité le tort commis et le besoin propre au locuteur de montrer à la fois l'intention de réparation et le souci de se soumettre à la vérité factuelle de l'événement où un tort a été commis pour mieux en assumer la responsabilité, caractéristiques tout à fait similaires à la lecture foucauldienne du geste *parrésiasitique* décrit en ces termes: «Je suis celui qui a dit cette vérité, je me lie donc à l'énonciation et je prends risque de toutes ses conséquences.»<sup>196</sup>

---

<sup>193</sup> En témoigne la coutume répandue d'exemplifier la performativité par des énoncés verdictifs ou exercitifs ( «*je vous condamne*», «*vous êtes maintenant mari et femme*») plutôt que par des énoncés promissifs ou comportatifs (la promesse, l'excuse, etc.) Or, la *parrésia* aurait gagné à être comparée à la promesse performative, beaucoup moins codifiée et prévisible que le jugement ou le baptême.

<sup>194</sup> «La parrésia ne produit pas un effet codé, elle ouvre un risque indéterminé.» *Ibid.*, p. 60

<sup>195</sup> J. L. Austin. *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970 (1962), pp. 49-50

<sup>196</sup> Michel Foucault. *Du gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France 1982-1983*. Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, coll. Hautes Études. 2008. p. 62

Relevant un autre critère distinctif, Foucault pose également l'inimportance du statut du locuteur dans la *parrêsia* où le sujet fonde plutôt son acte dans sa propre liberté de parole,<sup>197</sup> par opposition au titre qui habilite le locuteur à énoncer du performatif. Or, de ses propres analyses d'Euripide,<sup>198</sup> il apparaît assez clairement que la *parrêsia* prend elle aussi appui sur le statut du locuteur, ne serait-ce que parce que dans l'exemple de l'assemblée athénienne la citoyenneté en est l'une des conditions nécessaires, condamnant ainsi tout le reste de la population à une parole servile.

Si donc Foucault distingue l'analyse performative, qu'il nomme *pragmatique*, de celle propre à la *parrêsia*, qu'il rapproche d'une *dramatique* du discours,<sup>199</sup> c'est parce que pour lui le propre du *speech act* est de se limiter à pouvoir «modifier ce que peut être la valeur ou le sens du discours»<sup>200</sup> sans toutefois arriver à générer, dans les couches primitives du discours, le statut même du locuteur performatif. Cette approche laisse croire que le statut du sujet, qui devrait pourtant être discursif, n'est pas lui-même pris dans cette mécanique pragmatique de la transformation du sens et de la valeur. Ainsi, dans la performativité telle que la lit Foucault, c'est bien plutôt le statut du locuteur qui permet la modification du sens d'un énoncé, sens qui, découlant d'une convention, donne du pouvoir performatif à la phrase. Profondément anhistorique, cette conception de la performativité ne peut pas apercevoir la chaîne des *speech acts* antérieurs à celui étudié, série qui pourrait par exemple expliquer comment une personne donnée en vient d'abord à être constituée en autorité par d'autres performatifs avant de pouvoir commencer, de par son titre, à prononcer des formules performatives précises. C'est ce manque

---

<sup>197</sup> «Un énoncé performatif suppose que celui qui parle ait le statut qui lui permet, en prononçant son énoncé, d'opérer ce qui est énoncé.» *Ibid.*, p. 63. On notera également qu'ici Foucault ne relève pas les performatifs qui viennent instituer, voire transformer le statut de locuteur en question, manquant par là sans doute la puissance subjectivante de la performativité qu'il aurait pu rapprocher des ses études de la subjectivation.

<sup>198</sup> Euripide souhaitait que sa mère fut athénienne en vue de légitimer sa citoyenneté et par extension, aspirer à la *parrêsia*. *Ibid.*, p. 70.

<sup>199</sup> «Il s'agit dans la *parrêsia*, de la manière dont en affirmant le vrai, et dans l'acte même de cette affirmation, on se constitue comme celui qui dit le vrai, qui a dit le vrai, qui se reconnaît en celui et comme celui qui dit le vrai. L'analyse de la *parrêsia*, c'est l'analyse de cette dramatique du discours vrai qui fait apparaître le contrat du sujet parlant avec lui-même dans l'acte du dire-vrai.» *Ibid.*, p. 66

<sup>200</sup> *Ibid.*, p. 65

qui poussera Foucault à associer exclusivement à la *parrêsia* la rétroaction du pacte énonciatif où le parrésiasite établit un contrat entre son destin et son propos dans l'instant même de l'énonciation.

Le sujet parrésiasique génère donc son statut en reconnaissant la valeur profonde et signifiante de cet événement précis où il s'est levé pour prononcer la vérité envers et contre tous, situation particulière où «en produisant l'événement de l'énoncé, le sujet se modifie, ou affirme, ou en tout cas détermine et précise quel est son mode d'être en tant qu'il parle, eh bien c'est cela, je crois qui caractérise un autre type de faits de discours tout à fait différents de ceux de la pragmatique.»<sup>201</sup> Or, il semble que le fait rétroactif de l'événement énonciatif qui modifie le sujet lui-même aurait pu être intégré à la théorie générale de la performativité d'Austin précisément parce que la rétroaction traverse toujours l'idée du statut du locuteur. C'est le propre du titre que de remobiliser, citer, rappeler, voire réactualiser la convention même qui en est à l'origine pour mieux préserver le statut et la position que le locuteur exploite. Dès lors, ni la transformation du mode d'être, dont le statut du sujet est toujours le signe, ni l'acte de liaison ou d'adhésion par le locuteur à la véracité du discours, que l'on retrouve dans la promesse, ni la responsabilisation et l'assomption de l'avènement d'une situation nouvelle, imprévisible et potentiellement dangereuse ne sont des critères de distinction pouvant effacer le caractère performatif de la *parrêsia*.

Si donc ce qu'amène la *parrêsia* à l'analyse des énoncés correspond à cette « couche d'analyse possibles concernant l'effet de discours »,<sup>202</sup> on peut tout aussi bien la rapprocher de la performativité plus fondamentale qu'Austin souhaitait rejoindre au travers de ses diverses catégories fonctionnelles: l'analyse ici n'achemine vers rien d'autre que la mécanique performative du discours parrésiasique. Ainsi apparaît clairement la forme que prenait chez Foucault une certaine interprétation de la performativité face à laquelle et contre laquelle il souhaitait développer ses études du discours. Ce que Foucault semble pourtant apporter de

---

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 66

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 65

nouveau, c'est l'autoconstitution du sujet, par lui-même et par son discours, en tant que partenaire véridique de soi. Mais ce contrat du soi avec soi, cette obligation de porter la vérité ne peut pas être autre chose que la génération performative d'une entente, d'un lien d'obligation qui tient le sujet en tant qu'il récite un discours donné. Si donc «la parrêsia, c'est l'éthique du dire vrai dans son acte risqué et libre»,<sup>203</sup> alors il faut reconnaître qu'elle est performative précisément parce qu'aucun critère invoqué ne mine le fait qu'en prononçant certains mots, la *parrêsia* génère des effets matériels quant à son propre comportement de même que celui de ses pairs. Le serment ne déroge pas à la loi de la performativité, il n'en est que l'une des multiples formes. Analyser la performativité en ce sens, ce n'est finalement rien de plus, et rien de moins, que de trouver des exemples de verbalisation dans ces (auto)subjectivations et d'afficher la mécanique de leurs fonctionnements en déterminant à quel niveau ils se trouvent, sur quels discours ils prennent appui, comment on caractérise-t-on la forme ritualisée et quels en sont enfin les visées politiques. En ceci, les rituels performatifs font partie intégrante des techniques de soi que thématise déjà, et avec une réflexion plus profonde sur la véracité, le cours intitulé *Subjectivité et Vérité*.

### **3.6 La vérité: élément fonctionnel de subjectivation**

Ainsi donc, pour restituer une généalogie du sujet, il faut non seulement prendre en considération les phénomènes de savoir et de domination qui l'entourent, mais également les pratiques qui établissent des formes particulières de rapport à soi. Or, non seulement on aperçoit, au moyen de quelques exemples performatifs, que diverses formes de pouvoir s'introduisent à même la matérialité du sujet, mais l'on découvre également la nécessité de faire apparaître des connaissances véridiques sur le soi dans l'établissement même d'un rapport gouverné à soi-même. Savoir, pouvoir et subjectivité s'enchevêtrent ici dans des dispositifs performatifs qui semblent jouer à différents niveaux; il importe dès lors de s'interroger, dans cet entremêlement d'implications et de renvois, sur le fonctionnement discursif détaillé de ce concept de subjectivation que nous propose Foucault.

---

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 64



Ni tout à fait un phénomène exclusif de pouvoir, ni exactement une fabrication autonome de l'identité, la subjectivation advient sur ces points de rencontre entre rapports de pouvoir interindividuels et rapports à soi propres aux sujets intriqués dans ces mêmes relations de pouvoir.<sup>204</sup> Autrement dit, il n'est pas de constitution du sujet qui soit indépendante d'une forme de pouvoir vouée à le structurer, voire à le gouverner. Si cette idée a su poser problème à nombre d'interprétations erronées de Foucault, il importe de considérer le fait que le concept de sujet n'est pas la matière même de l'histoire, mais qu'il en est le résultat: il n'est ni plus ni moins qu'une invention à vocation politique. Vocation au sens large, certes, puisqu'il ne s'agit pas ici de percer le secret d'une machination de quelques théoriciens de la domination, mais plutôt de montrer comment les procédures de pouvoir et de savoir échappent aux mains des hommes et viennent aussitôt les repositionner comme *sujets*. Peut-être faut-il aussi bien comprendre que, si la généalogie foucauldienne refuse de poser le sujet comme une donnée apriorique et qu'elle ne vise dès lors à nous exposer les marques que l'histoire a laissées sur les corps, c'est parce qu'elle nous dévoile la manière avec laquelle cette idée de sujet a toujours su intégrer, dans le rapport même de l'individu à lui-même, des pratiques de pouvoir qui ont pu gouverner les corps et les inscrire, au moyen d'une certaine autoadhésion, dans des régimes politiques. Il ne faut certes pas concevoir le régime dans le sens étroit d'un ordre institué par la volonté de gouverneurs, mais plutôt dans le sens plus complexe d'un équilibre de forces soumis à la loi d'un ou plusieurs discours qui déterminent l'ordre de la vérité, avec ses pratiques de connaissance, mais aussi ses techniques d'application à même la vie du sujet. Sous cette acception de l'ordre politique, la vérité établit une forme de régime, dès lors que pour être sujet il importe de se plier à son dogme et de la pratiquer.

Dans ce cadre, la subjectivation exprime les relations de pouvoir en cours sans pourtant s'y réduire. Foucault affirme d'ailleurs avoir trop souligné les processus de domination et techniques

---

<sup>204</sup>«[...] the points where technologies of domination of individuals over one another have recourse to processes by which the individual acts upon himself and, conversely, the points where the techniques of the self are integrated into structures of coercion. The contact point at which the way individuals are driven and known by others is tied to the way they conduct themselves and know themselves. This can be called government.» Michel Foucault. *Truth and subjectivity*. Howison Lectures, University of California, Berkeley. 20 octobre 1980. Archive de l'IMEC, pp. 7-8

de coercition dans ses études historiques, notamment celles sur l'asile et la prison,<sup>205</sup> et pas suffisamment exposé les techniques de formation du sujet qui s'intègrent à même la chair. On peut en effet relever comment *Surveiller et punir* laissait parfois le lecteur face à cet enjeu, puisque l'ouvrage n'expliquait pas comment les subalternes des dispositifs de domination en venaient à obéir et exécuter les ordres en apparence repoussants propre au châtement et à la torture. Tout le plan subjectif du gardien apte à enfermer sadiquement le criminel, voire du bourreau capable de supplicier et de tuer parfois avec plaisir, bref, toute cette banalité entourant le geste punitif se voyait écartée au profit de la logique propre et anonyme de la *microphysique du pouvoir*. Or, il semble que le concept de subjectivation peut maintenant arriver à rendre compte de ce phénomène d'adhésion macabre dans l'exécution des ordres propre à la punition.

En fait, ce que vise Foucault avec l'idée de subjectivation, c'est précisément la restitution de ce que pouvait représenter une expérience de soi, objectif qui opère un certain déplacement face à la question philosophique et traditionnelle du sujet. Si Foucault aperçoit dans la philosophie allant de Platon jusqu'à Kant la répétition constante d'une même manière de poser la question du sujet, à savoir connaître la vérité du sujet en vue de définir les conditions de possibilités de connaissance qui lui sont propres, il cherche à son tour à déplacer la question en tentant de caractériser l'expérience de soi que le sujet peut accomplir dans un contexte où il se trouve pris dans un discours de vérité.<sup>206</sup> Ainsi, le terme de subjectivation ne renvoie pas à la nature profonde d'un sujet qu'il faudrait éclairer, mais il expose plutôt les contours d'une expérience qui évolue selon la circulation de certains discours normatifs, de certains rituels énonciatifs et de certaines codifications de pratiques.<sup>207</sup> La question de la possibilité d'une connaissance chez le sujet nous renvoie aussitôt à un questionnement plus fondamental : comment peut-on parler d'un sujet, et que nous est-il permis de dire sur son apparition? Cette expérience de la subjectivité, Foucault vient la poser comme une pierre de touche entre le gouvernement des populations,

---

<sup>205</sup> « ce n'est qu'un aspect de l'art de gouverner les peuples dans nos sociétés. » Michel Foucault. *Subjectivité et vérité*. Cours au Collège de France, 1980-1981, Paris, EHESS/Seuil/Gallimard, 2014, p. 8

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 13

<sup>207</sup> «La subjectivité est conçue comme ce qui se constitue et se transforme dans le rapport qu'elle a à sa propre vérité. Pas de théorie du sujet indépendante du rapport à la vérité.» *Ibid.*, p. 15

associé à ses études sur le pouvoir, et le gouvernement de soi, propre aux analyses des codes moraux, des pratiques de soi et des discours de vérité imposés au sujet. C'est dans le rapport à soi du sujet que vient s'insinuer et se traduire le rapport gouverné des uns aux autres.

Dès lors, la subjectivation n'est pas un processus discret, unifié et ponctuel, mais bien plutôt un phénomène diffus, avec des seuils plus ou moins nets et des phases de transformation. L'obligation qu'a Foucault de traiter des effets qu'entretiennent les discours de vérité sur la subjectivation montre assez bien encore une fois que la performativité opère comme grille générale de conceptualité pour ces procédures transformationnelles. C'est parce que le discours de vérité génère un système d'obligations et qu'il propose une série de pratiques discursives nécessaires à l'établissement des divers statuts du sujet (moral, juridique, politique, social, etc.) qu'il est performatif : il établit au travers de procédures de citation et de récitation un lien réflexif du soi vers soi qui constitue jusqu'à la substance, toujours plus ou moins en transformation, de la subjectivité. Non point, donc, de sujet préalable dont il faudrait saisir les limites et déterminations pour découvrir à quels types de vérité il pourrait prétendre, mais plutôt établir en vertu de quelles obligations, sous l'effet et l'emprise de quels discours de vérité peut-on voir apparaître certaines formes de subjectivité.

Bien sûr, cela vient poser d'emblée des difficultés philosophiques quant au statut de la vérité, difficultés auxquelles Foucault tente de répondre par son concept de véridiction : «je ne veux pas parler du vrai entendu comme le vrai d'une proposition, mais comme un certain jeu de vrai et de faux, un jeu de véridiction qui vient s'ajouter au réel et qui le transmue, qui le transforme.»<sup>208</sup> Sous ce rapport, la vérité prise comme énonciation dans le réel nous apparaît inséparable de ses effets performatifs, véritables points de contact entre les champs discursifs et non discursifs. Indépendamment de ses contenus, ou plutôt en vertu même de ceux-ci, la vérité oublie ses propres effets de discours qui influent sur le réel. Non seulement certains types de discours de vérité produisent du vrai, mais ils viennent également modifier les structures mêmes de la réalité dans leurs propres gestes de description. La vérité prise comme effet du discours apparaît aussitôt

---

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 240

comme un élément central à une technologie de fabrication de la subjectivité, précisément parce que ses diverses formes ont pris en Occident le visage d'une obligation discursive propre au sujet. Sorte d'injonction au vrai, l'idée d'une véridiction vient représenter cela même que la vérité induit au réel, elle est l'«ensemble des discours tenus au nom de la vérité [...] *ce qui arrive au réel*, et plus précisément encore *ce qui arrive au sujet*».<sup>209</sup>

On se rappellera l'exemple évocateur du *Souci de soi*<sup>210</sup> quant aux discours moraux portés sur la codification du sexe. Face à l'impossibilité d'isoler le passage clair d'un modèle grec de codification morale, principalement stoïcien, vers une nouvelle forme qui aurait été propre aux premiers chrétiens, Foucault isole plutôt une mutation advenant aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles où le christianisme vient remplacer non pas le code moral propre à la sexualité des Anciens, mais les techniques de soi antiques par de nouvelles pratiques de subjectivation. Ainsi, plutôt que de remplacer la monogamie matrimoniale par un code de conduite différent, c'est une expérience du sujet qui entame sa naissance, une technique de soi qui, en somme, articule les mêmes éléments que renfermait la liste stoïcienne des préceptes sexuels, mais selon des enjeux différents et selon un mode de subjectivation propre. Autrement dit, c'est la manière de lier une pratique attestée, ici la monogamie, à un discours de vérité, soit la morale sexuelle, qui vient engendrer des techniques de subjectivité sous un mode nouveau et dont les pratiques de l'aveu, précédemment abordées, annoncent la spécificité.<sup>211</sup> Si dans ce réagencement des préceptes monogamiques, les codes et pratiques sexuels resteront sensiblement les mêmes, les justifications de ce comportement passeront dorénavant par des pratiques discursives inusitées qui viendront modifier la substance même du sujet en lui offrant un rapport nouveau liant son être à la vérité et introduisant dans les sphères mêmes de sa chair et de sa pensée des modes de gouvernement du soi par soi.

---

<sup>209</sup> *Ibid.*, p. 14

<sup>210</sup> Michel Foucault. *Le Souci de soi. Histoire de la sexualité III*. Paris, Gallimard, 1984.

<sup>211</sup> *Ibid.*, p. 259. Cette nouvelle expérience, traduite par la notion de la chair, aura été le thème du quatrième tome de *l'Histoire de la sexualité* intitulé *Les Aveux de la chair*, laissé inachevé par Foucault mort quelques mois avant sa parution prétendue. Une équipe d'éditeur travaille depuis quelques années à en publier le manuscrit.

En découvrant des exemples concrets de la spécificité propre aux techniques de soi, qui ne sont pas simplement des savoirs de soi-même ni tout à fait des rapports de pouvoir interindividuels, Foucault mobilise du même coup les rituels énonciatifs nécessaires à ces technologies de subjectivation. Mais si ces pratiques affichent un caractère performatif, leur spécificité annonce aussi une performativité d'un ordre qui diffère des discours performatifs de savoir, soit ceux engendrant des positions et matérialisant des objets, de même qu'elle se distingue de ces pratiques discursives de pouvoir vouées à discipliner, encadrer, moduler des populations, voire à leur attribuer de façon extérieure un statut. Ce sont bien plutôt des pratiques discursives appropriées par le sujet qui, étant connectées à des régimes de vérité, produisent un rapport à soi et transforment du même coup la subjectivité. Pareille procédure passe nécessairement par des formes d'énonciation performatives récitées par un sujet précis qui mobilise son état propre et engage un discours de vérité sur lui-même. Tout se passe comme si la performativité qu'annonce les techniques de subjectivation remobilise les formes de *speech acts* austiniens contre lesquelles la pensée de Foucault avait tenté de se construire de façon indépendante, précisément parce que ces formes d'énonciations ne peuvent plus être un fait anonyme et englobant, mais doivent circuler dans une parole précise, propre à un corps donné et qui engage une subjectivité spécifique, tel que nous le démontre les exemples de la confession, de la thérapie de vérité et de la *parrésia*. Il semble donc qu'en caractérisant les techniques de soi, Foucault établisse un nouveau type de performativité par rapport à ses recherches précédentes, allant moins d'un discours à son objet, mais d'un sujet vers lui-même, performativité qui vient sympathiser étroitement avec celle, plus formelle et conventionnelle, d'Austin.

## **Conclusion**

Il y a donc des procédures performatives qui traversent de part en part le champ d'analyse des recherches de Foucault, procédures qui à la fois s'appuient sur le type de performativité qu'avaient caractérisé Austin et le dépassent en découvrant des niveaux inédits d'incidences matérielles du langage. Cette radicalisation de la performativité advient notamment au travers des notions de discours et de subjectivation. En guise d'expression de cette proximité et de ce prolongement, il semble que la perméabilité affectant les notions d'énoncés locutoire, illocutoire et perlocutoire affecte aussi bien les concepts de savoir, pouvoir et subjectivation. Système de connaissance performant des normes, modelant des objets discursifs et établissant des positions, le discours de savoir opère essentiellement par le biais d'énoncés locutoires en ceci qu'il se prête au jeu de la description du réel. Mais aussitôt que l'on aperçoit que les savoirs, en formant leurs objets de discours, génèrent des effets de pouvoir, on réalise que le pouvoir lui-même, pris comme système d'équilibre des forces, mobilise à son tour des énoncés illocutoires, soit ces exemples conventionnels d'Austin qui réalisent au même moment de leur prononciation, l'effet d'une formule, par exemple «Je vous condamne». Or, il appert que les problèmes de perméabilité entre savoir et pouvoir sont du même ordre que ceux affectant le locutoire et l'illocutoire. D'abord, parce que la contiguïté que Foucault découvre montre que les discours décrivent et imposent tout à la fois. C'est en effet sous le couvert de la science que la psychiatrie récite et actualise ce genre d'énoncé : «Vous, malade mentale, êtes forcé à l'internement.» Ensuite, parce que ce type d'énoncé montre chez Austin comment certains locutoires constatifs peuvent avoir des incidences performatives, et donc illocutoires : le constat «Vous souffrez de schizophrénie» suffit dans bien des contextes à sous-entendre «Je décrète que vous subirez un traitement.»

De même, la description locutoire opère aussi dans les processus de subjectivation telle que nous le montre la confession. Il faut que le sujet affirme «J'ai commis tel péché» pour avouer sa faute et ensuite quémander le pardon divin, ce qui en soi correspond à un énoncé perlocutoire, soit un performatif dont la temporalité de sa réalisation effective se déploie au-delà de l'énonciation et implique bien souvent toute une intention véritable pour réussir. Cette présence locutoire dans le perlocutoire de l'aveu se traduit également chez Foucault qui aperçoit la nécessité de lier les

techniques de fabrication du soi à des discours de vérité : il faut que le sujet se connaisse soi-même et se plie aux injonctions du savoir qui le positionne pour être une subjectivité.

Enfin, la perlocution semble aussi connectée au performatif illocutoire en reflétant les rapports du pouvoir à la subjectivité. En effet, si la loi condamne, si la justice corrige, si la punition discipline des populations, Foucault l'a montré: c'est d'abord parce que les discours de pouvoir modulent des sujets et en établissent le statut (malade mental, délinquant, déviant, etc.), et c'est ensuite parce que les techniques de subjectivation viennent à leur tour introduire dans le rapport à soi ces formes de gouvernement. En interpellant le sujet, la justice lui attribue certes un statut spécifique, mais cette position ne peut avoir d'emprise totale sur le sujet que s'il y adhère en déployant face à lui-même des rituels d'énonciation. Or, le problème austinien entre l'illocutoire et le perlocutoire renvoie à la même difficulté quant au pouvoir performatif institutionnel. Il semble en effet que pour Austin, l'institution s'offre comme une donnée apriorique dans le fonctionnement de la performativité - c'est parce que le juge est un vrai juge dans une vraie cour qu'il peut appliquer la loi - plutôt que comme un fait artificiel découlant *a posteriori* de la performativité auquel cas, un autre type de pouvoir performatif, cette fois discursif, pourrait rendre compte de l'apparition historique de l'institution. C'est donc l'assise institutionnelle qui laisse croire à Austin que l'illocutoire fonctionne différemment du perlocutoire. Or, cette distinction s'efface aussitôt que l'on reconnaît qu'un illocutoire n'advient jamais tout à fait dans une temporalité immédiate, mais qu'il implique toujours une série d'actions institutionnelles - il faut enfermer le criminel pour appliquer le jugement, il faut citer la décision du juge pour fonder la pratique punitive, etc. De la même façon chez Foucault, c'était la structure institutionnelle et négative du pouvoir qui masquait le fait plus fondamental de sa positivité : le pouvoir producteur ne fait pas que sévir et dominer (en performant de l'illocutoire), il instaure tout aussi bien des subjectivités (par des perlocutoires subjectivant). Sous cet angle, le propre de l'institution aura été de codifier et monopoliser les pouvoirs performatifs effectifs comme étant son droit exclusif, pour mieux dissimuler le fait que tout champ d'action de pouvoir passe nécessairement par la force performative et primaire du discours.

Ainsi, il semble que les notions de savoir locutoire, de pouvoir illocutoire et de subjectivation perlocutoire se renvoient les unes aux autres et mobilisent des problématiques fondamentales qui ont guidé les recherches de ces deux penseurs. En leurs points de croisement, c'est une série de niveaux performatifs qui, en se multipliant et se spécifiant, se hiérarchisent. Ainsi, l'approche d'Austin déploie un premier niveau de performativité caractérisant des exemples spécifiques et bien souvent conventionnels de phrases performatives énoncées par des individus précis dans un contexte donné. Or, même si une réflexion radicale rejette la distinction instable entre constatifs et performatifs, même si au fond tout énoncé réalise, dans une certaine mesure, des effets matériels, il reste qu'une différence de degré se maintient sur le plan de la puissance de leurs effets : «je vous condamne» demeure malgré tout un performatif plus fort que «la porte est ouverte» et dont l'implication faible signifie «(veuillez la fermer)», différence qui marque aussi les effets des constatifs. Ainsi, «le ciel est bleu» n'implique pas une série d'effet du même genre que «l'homme est un loup pour l'homme»; le seul sens performatif de l'énoncé descriptif simple est qu'il produit une vérité ou une fausseté, et donc un effet de savoir corrélatif pouvant encourir admiration, satisfaction, adhésion, etc. Foucault respectera cette distinction avec la notion de seuil épistémologique qui sépare les sciences exactes des savoirs qu'il étudie.

Mais face à cette performativité, Foucault semble découvrir un deuxième niveau de réalisation matérielle en relevant une économie fonctionnelle des discours: il s'agit de ces savoirs pris comme entités anonymes, diffuses, ayant leur propre système de règles qui échange, accumule, produit, transfère, fait circuler des énoncés. Dans ce niveau précis, pareille économie semble être le propre de tout discours dont les effets influent sur le réel en générant des objets et des positions et c'est à l'archéologie que revenait la nécessité d'en analyser les productions spécifiques dans cette réalité traversée par le langage. De même, la performativité du discours de pouvoir déploie une rationalité face à des enjeux qui lui sont propres et dont la généalogie s'offre une analyse spécifique. On peut en effet concevoir le discours de pouvoir comme un déploiement de force affectant le champ non discursif au moyen de formules précises, mais il peut aussi renvoyer à ces règles et ces contraintes qui plient selon certaines exigences et certains intérêts le champ discursif lui-même. Ainsi, malgré une interrelation profonde avec le savoir, le



discours de pouvoir assume de façon beaucoup plus transparente un objectif performatif avoué qui est d'arriver à contrôler, discipliner, soumettre, et non pas simplement connaître objectivement. Si cette distinction semble cruciale, le pouvoir demeure néanmoins le fait d'un discours qui répond sensiblement à la même économie parce qu'il absorbe les caractéristiques du savoir nécessaire à sa réalisation. Sa performativité opère donc encore sous ce deuxième niveau en exacerbant la prise au réel par des pratiques corrélatives telles que le supplice, l'emprisonnement, la surveillance, la discipline, le gouvernement par la vie, etc. Toutes ces pratiques affichent une connexion à un discours de pouvoir en soulignant la nécessité d'énoncer les éléments pour fonctionner, et commencent à pointer du même coup le besoin d'un dispositif de subjectivation qui sans se limiter à une procédure de pouvoir pourrait néanmoins en maximiser les effets.

En effet, la subjectivation semble déployer ses propres pratiques énonciatives qui diffèrent des grands discours de savoir et de pouvoir, et qui annonce par là une troisième dimension performative. Dans cette sphère, la performativité va du soi vers soi, elle ne correspond plus à la matrice du discours d'expert mobilisant des connaissances et des techniques de contrôle sur une masse d'individus. Ici, les formes du savoir et du pouvoir passent sous des modes particuliers dans le rapport du soi à soi, selon une performativité spécifique à la subjectivation sans qu'elle ne soit exactement le fait exclusif de ces savoirs ou de ces pouvoirs. Tout au plus, ces dimensions sont corrélatives : il faut à toute discipline des rituels et des pratiques propres au sujet lui-même pour qu'il puisse se constituer comme un élément fonctionnant dans ce discours de pouvoir, constitution qui passe aussi nécessairement par l'emploi d'un discours de vérité sur sa propre nature. Ces rapports peuvent porter à confusion étant donné leur réciprocity: la subjectivation répond à des discours, actualise du pouvoir et exprime des formes de savoir, et en ceci, elle demeure d'une certaine manière leur expression. Mais sur le plan du rapport à soi, elle établit aussi une dimension nouvelle qui dépasse l'ordre discursif habituel caractérisé par les premiers ouvrages de Foucault. Ce niveau inédit qu'elle dévoile correspond à cette performativité que nous pourrions caractériser comme autoconstitutive et subjectivante, et qui vient rejoindre à bien des égards le style de performativité propre au premier niveau qui était celui d'Austin. C'est

parce que ce type d'analyse oxonienne souhaitait s'instruire sur la richesse du langage ordinaire qu'elle s'attachait forcément à des sujets énonciateurs et s'empêchait du même coup de voir une performativité discursive de second niveau. Or, il se trouve qu'en voulant répondre à des difficultés propres à la subjectivation, Foucault ait été obligé d'employer des exemples performatifs qui vinrent résonner avec l'approche austinienne, précisément parce qu'il fallait afficher comment des sujets donnés en venaient, au travers d'un style énonciatif situé, à transformer leur rapport à leur subjectivité. Foucault semble néanmoins commettre un pas de plus en venant connecter ce premier genre de performativité aux pouvoirs des discours.

Ainsi, le discours chrétien sur l'aveu, qui a sa propre performativité au sens archéologique et ses propres intentions de pouvoir, propose un rituel confessionnaire qui codifie des formules performatives précises, similaires aux exemples austiniens. Mais ce rituel subjectivant accomplit aussi une opération qui se trouve à mi-chemin entre des performatifs classiques et l'action matérielle des discours, soit l'autoconstitution du sujet par une activité énonciative. Certes, le rituel de l'aveu participe du discours de la pénitence (qui a pour objet la faute; qui emploie les concepts de réparation, de tri des pensées, de pardon; qui se déploie sous la forme d'une réflexion théologique et de préceptes moraux, etc.), mais il le fait sous un mode qui n'est pas du même ordre que celui d'un théoricien de la confession ou d'un décret ecclésiastique: il renvoie bien plutôt à un mode d'incarnation du sujet. C'est en ce sens que les techniques de soi font le pont entre des formules performatives individuelles et celles plus globales de certains discours; elles expliquent du même coup comment certains concepts et certaines opérations se transfèrent d'un discours à l'autre et se perpétuent dans l'histoire.

Il faut cependant reconnaître que face au projet d'Austin voué à saisir les diverses manières d'offenser le langage,<sup>212</sup> Foucault semble plutôt interroger les modes propres au discours d'offenser, de transformer, enfin de produire le réel. Si tant est que ces deux angles d'analyse souhaitaient critiquer une même approche du langage centrée sur les contenus de vérité, il semble qu'en retirant la centralité à cette approche l'on reconnaisse aussitôt que dire, c'est

---

<sup>212</sup> J. L. Austin. *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970 (1962), p. 76

toujours accomplir dans un certain sens une action. Ainsi, la distinction entre pratique et discours s'efface peu à peu au point de disloquer la notion même de performativité questionnant par là son utilité. Car si tout discours est en soi une pratique, que nous apporte le concept de performativité hormis la reconnaissance de ce fait banal? Peut-être que la fonction du concept ne serait que de saisir la puissance dissimulée des mots, et en formant par là notre pratique analytique, son utilité rejoindrait le caractère performatif même du concept de performativité. Point de sens en effet de traiter la performativité comme un simple contenu de signification sans arriver à prendre en compte la force de son concept, la puissance de son action. Une définition opératoire de la performativité foucauldienne inviterait dès lors à reconnaître dans tout discours le détail d'une production d'effets matériels, où s'articulent premièrement des rapports de connaissance générant et modifiant des objets de savoir; où apparaissent ensuite des pouvoirs aux visées de transformation sur le réel et de contrôle sur autrui; et qui déploie enfin des modes d'accès à soi-même et de transformation du soi.

Dès lors, en faisant basculer pareille conception du discours, ce sont aussi les notions même de réel et de langage que la performativité modifie. Peut-être alors retourne-t-on avec Foucault vers une conception plus antique, préchrétienne, du langage, où la parole est toujours un engagement et où la philosophie traque moins la vérité comme un contenu, mais la cultive comme un rapport engageant l'existence toute entière, rapport que l'on pourrait rapprocher certainement de la *parrêsia*. Foucault associait d'ailleurs à tous les grands moments de la philosophie une prise de parole *parrésiastique*, où les découvertes des grandes vérités passaient nécessairement par un geste d'adhésion pactuel avec le vrai, l'assomption des risques qu'elle encoure et enfin la publication de ce rapport. Sans doute faut-il croire que Foucault lui-même concevait l'incidence de son propre discours de la sorte : incidence qui afficherait au grand jour la teneur politique de la vérité. Sa propre conception des usages potentiels de ses oeuvres le laisse d'ailleurs sous-entendre : «La seule vérité de l'*Histoire de la folie* ou de *Surveiller et punir*, c'est qu'il y ait des gens qui s'en servent, et se battent avec. C'est la seule vérité que je cherche.»<sup>213</sup>

---

<sup>213</sup> Michel Foucault. *Les confessions de Michel Foucault*. Le Point, 1er juillet 2004, p. 89.

Si en somme, analyser ce que fait un discours, c'est se défendre face au pouvoir discursif, c'est décrypter, comme un archéologue recenserait les procédures entourant la magie d'un rituel, les effets performatifs de la parole et de l'écriture, alors la pensée de Michel Foucault a eu pour fonction de nous restituer des formes de libertés, libertés inséparables d'une certaine pratique philosophique et d'une réflexion politique sur les procédures de subjectivation. Par Là, Foucault n'entendait pas limiter le champ politique à l'individualité, mais référait plutôt à la possibilité de subvertir l'ordre par la transformation de la subjectivité, c'est-à-dire « an analysis that relates to what we are willing to accept in our world, to refuse, and to change, both in ourselves and in our circumstances. [...] a critical philosophy that seeks the conditions and the indefinite possibilities of transforming the subject, of transforming ourselves.»<sup>214</sup> Foucault renvoyait ainsi à une réflexion sur le soi et ses conditions, amenant par là toute pensée sur les grands problèmes de notre temps vers celui d'une politique du soi : «In this case, one of the main problems would be, in the strictest sense of the word, politics -- the politics of ourselves.»<sup>215</sup> Dès lors, prise dans les aléas discursifs de la désobjectivation et de la resubjectivation, une pratique foucauldienne de la liberté correspondrait ni plus ni moins qu'à la possibilité de changer les diverses technologies de fabrication du soi et donc de modifier consciemment sa subjectivation, projet qui traversait les recherches de Foucault dans leur conscience réflexivo-performative pensées davantage en termes d'*effet* que d'*identité*. Toute la valeur critique de ses ouvrages visait donc à transformer nos subjectivités en forçant notre pensée à se mouvoir autrement et notre être à modifier son rapport à lui-même: la lecture avide de ses généalogies nous faisait accomplir un travail subreptice sur nous-mêmes. Pareille substitution des masques de la subjectivité, si elle annonçait en un certain sens une mort angoissante qui érodait les contours du sujet, appelait néanmoins une renaissance sous un mode d'être inédit en nous ramenant à la puissance originaire de toute prise de parole, car «il n'est pas une existence qui, dans la seule affirmation du *Je parle*, ne reçoive la promesse menaçante de sa propre disparition, de sa future apparition.»<sup>216</sup>

---

<sup>214</sup> Michel Foucault. *Truth and subjectivity*. Howison Lectures, University of California, Berkeley. Conférence prononcée le 20 octobre 1980. Archive de l'IMEC, p. 6

<sup>215</sup> Michel Foucault. *Christianity and confession*. Conférence prononcée à la University of California, Berkeley, le 21 octobre 1980. Archive de l'IMEC. p. 20

<sup>216</sup> Michel Foucault. *La pensée du dehors*. Saint Clément de rivièrre, Fata Morgana, 1986 (1966), p. 61

# Bibliographie

## Ouvrages de Michel Foucault

Foucault, Michel. *Maladie mentale et personnalité*. Paris, Presses Universitaires de France, 1954.

- *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris, Gallimard, 1972 (1961)
- *Maladie mentale et psychologie*. Paris, Presses Universitaires de France, 1962.
- *Raymond Roussel*. Paris, Gallimard, 1963.
- *Les Mots et les Choses*. Paris, Gallimard, 1966.
- *La pensée du dehors*. Saint Clément de rivièrre, Fata Morgana, 1986 (1966).
- *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard, 1969.
- *L'ordre du discours*. Paris, Gallimard, 1971.
- *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère... Un cas de parricide*. Paris, Gallimard, 1973.
- *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard. 1975.
- *Histoire de la sexualité, vol. 1 : La volonté de savoir*. Paris, Gallimard, 1976.
- *Herculine Barbin dite Alexina B.* Paris, Gallimard, 1978.
- *Histoire de la sexualité, vol. 2 : L'usage des plaisirs*. Paris, Gallimard, 1984.
- *Histoire de la sexualité, vol. 3 : Le souci de soi*. Paris, Gallimard, 1984.

## Cours au Collège de France

Foucault, Michel. *Il faut défendre la société, cours au Collège de France 1975-1976*. Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 1997.

- *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*. Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 2004.
- *Subjectivité et vérité. Cours au Collège de France, 1980-1981*, Paris, EHESS/Seuil/Gallimard, 2014.
- *L'Herméneutique du sujet. Cours au Collège de France 1981-1982*. Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 2001.
- *Le Gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France 1982-1983*. Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 2008.
- *Le Courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France 1983-1984*. Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 2008.
- 

## Publications posthumes et entretiens

Foucault, Michel. *Dits et Écrits*. Paris, Quarto Gallimard. 2001 (1994)

- *Les confessions de Michel Foucault. Entretien avec Roger-Pol Droi*. Paris, Le Point, 1er juillet 2004.
- *Le beau danger. Un entretien de Michel Foucault avec Claude Bonnefoy*. Paris, EHESS, coll. « Audiographie », 2011.
- *Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice. Cours de Louvain 1981*. Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2012.

- *L'origine de l'herméneutique de soi*. Paris, Vrin, 2013.

#### Archives de Michel Foucault - Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine

Michel Foucault. *Christianity and confession*. Conférence prononcée à la University of California, Berkeley, le 21 octobre 1980.

- *Conférence sur la pénitence*. Vidéo. 30 min. 1980. Université Catholique de Louvain.
- *Dire vrai sur soi même, obéissance, s'examiner soi-même. Aveu*. Vidéo. 40 min. 1980. Université Catholique de Louvain.
- *Du sujet au sujet moral*. Entretien avec G. Barbedette et A. Scala. Version inédite. Paris, 1984.
- Entretien avec Jean Lebitoux, Paris, 1978.
- Entretiens avec Roger-Pol Droit, Paris, 1968-1969
- *Truth and subjectivity*. Howison Lectures, University of California, Berkeley. 20 octobre 1980. Archive de l'IMEC.

#### Autres références

Artières, P. & Potte-Bonneville, M. *D'après Foucault. Gestes, Luttés, Programmes*. Paris, Les Prairies Ordinaires, 2007.

Austin, J. L. *Performative utterance in Philosophical Papers*. Oxford, Oxford University Press, 1970 (1961).

Austin, J. L. *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970 (1962).

Austin, J.L. *Performatif-constatif, in Cahiers de Royaumont. La philosophie analytique. (Philosophie, cahiers no.IV)*, Paris, Éditions de Minuit, 1962 (1958).

Balibar, Étienne. *Foucault et Marx. L'enjeu du nominalisme. in Michel Foucault, Philosophe. Rencontre internationale, Paris, 9, 10, 11, janvier 1988*. Paris, Seuil/Des travaux, 1989.

Benveniste, Émile. *Problèmes de linguistique générale I*. Paris. Gallimard, 1968.

Bordeleau, Érik. *Foucault anonymat*. Montréal, Le Quartanier, 2012.

Bouveresse, Jacques. *Nietzsche contre Foucault, sur la vérité, la connaissance et le pouvoir*. Paris, Banc d'essais, Agone, 2016.

Butler, Judith. *Gender Trouble*. New York, Routledge, 1990.

Butler, Judith. *Le pouvoir des mots. Discours de haine et politique du performatif*. Paris, Éditions Amsterdam, 2004 (1997).

Chevallier, P. *Michel Foucault et le Christianisme*. Lyon, ENS Éd, 2011.

- COLLECTIF. *Michel Foucault, philosophe, rencontre internationale*. Paris, Seuil. 1989.
- COLLECTIF. *Symposium on J.L. Austin*. London, Routledge and Kegan Paul, 1969.
- De Certeau, Michel. *L'invention du quotidien, 1. arts de faire*. Paris, Gallimard, 1990 (1980)
- Deleuze, Gilles. *Foucault*. Paris, Éditions de Minuit, 1986
- Derrida, Jacques. *Marges de la philosophie*. Paris, Éditions de Minuit, 1972.
- Derrida, Jacques. *L'écriture et la différence*. Paris, Éditions Du Seuil, 1967.
- Dews, Peter. *Power and subjectivity in Foucault*. Londres, News left review, no 144, mars-avril, 1984.
- Digiovanna, Joseph J. *Linguistic phenomenology, philosophical method in J.L. Austin*. New York, Peter Lang publishing, American University Studies, series V philosophy, vol. 63, 1989.
- Dreyfus, H. L. ; Rabinow, P. *Michel Foucault, un parcours philosophique*. Paris, Gallimard, 1984.
- Eribon, Didier. *Michel Foucault et ses contemporains*. Paris, Fayard, 1994.
- Eribon, Didier. *Michel Foucault*. Paris, Flammarion, 1989.
- Fujita, Kojiro. *Pour une philosophie de la subjectivation. Étude sur Michel Foucault*. Philosophie. Université Paris-Est, 2015.
- Groulx, Richard. *Michel Foucault, la politique comme guerre continuée. De la guerre des races au racisme d'État, sur le Cours au Collège de France «Il faut défendre la société»*. Paris, L'Harmattan, 2015
- Haber, S. *Critique de l'antinaturalisme: études sur Foucault, Butler, Habermas*, Paris, PUF, 2006
- Halperin, David. *Saint Foucault*. tr.fr. D. Eribon. Paris, Epel, 2000 (1995).
- Joseph Rouse. *Power/knowledge, in The Cambridge Companion to Foucault*, ed. Gary Gutting, Cambridge University Press. 1994.
- K. Marietti, A. *Michel Foucault, archéologie et généalogie*. Paris. Librairie Générale Française, 1985 (1974) p. 46

- Kantorowicz, Ernst. *Oeuvres. Préface au Deux corps du roi*. Paris, Quarto Gallimard, 2000 (1957), p. 653
- Lecourt, D. *Pour une critique de l'épistémologie. Bachelard, Canguilhem, Foucault*. Paris, Maspero, 1972.
- Legrand, S. *Les normes chez Foucault*. Paris, PUF, 2007.
- Macey, D. *Michel Foucault*. Paris, Gallimard, 1994
- Mandosio, Jean-Marc. *Longévité d'une imposture, Michel Foucault, suivi de Foucaultphiles et foucaulâtres*. Paris, Éditions de l'encyclopédie des nuisances, 2010.
- Miller, J. *The passion of Michel Foucault*. Cambridge, Harvard University Press, 2000.
- Moreno Pestaña, J. L. *En devenant Foucault, sociogenèse d'un grand philosophe*. Broissieux, Le Croquant. 2006
- Moreno Pestaña, J. L. *Foucault, la gauche et la politique*. tr. S. Le Gall, Paris, Textuel, 2010
- Rojas, Maria Andrea. *Michel Foucault : la « parrêsia », une éthique de la vérité*. Philosophie. Université Paris-Est, 2012.
- Said, Edward. *The world, the text and the critics*, Harvard University Press, Cambridge Mass, 1983.
- Sakamoto, T. *Le problème de l'histoire chez Michel Foucault*. Philosophie. Université Michel de Montaigne Bordeaux III. 2011.
- Sanna, Maria Eleonora. *Pratiques de soi et performance de genre : la construction des sujets politiques entre pouvoir et autonomie. Une lecture croisée de Michel Foucault et Judith Butler*. Science politique. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2006
- Searle, John R. *Austins on locutionary and illocutionary Acts*. in COLLECTIF. *Essays on J.L. Austin*. Oxford, Clarendon Press, 1973.
- Searle, John R. *Speech acts; An essay in the philosophy of language*. London, Cambridge University Press, 1969.
- Searle, John, R. *Lettre de John R. Searle*. Département de philosophie, UCAL, Berkeley, à l'endroit de Michel Foucault, Collège de France, Paris, 9 février 1979. Archive de l'IMEC.
- Taylor, Charles. *Foucault on freedom and truth, in David Couzens Hoy (dir.) Foucault. A critical reader*. Oxford, Basil Blackwell, 1986.



Verley, É. *L'archéologie du savoir et le problème de la périodisation*. Dix-huitième siècle, volume 5, numéro 1, 1973. Archive de l'IMEC.

Veyne, Paul. *Michel Foucault, sa pensée sa personne*. Paris, Albin-Michel, 2008.